

# Politique de la Ville 2021-2025 - diagnostic

## Commune de Schaerbeek

CELLULE COORDINATION POLITIQUE DE LA VILLE

DERNIERE MISE A JOUR : 10/2020

## SOMMAIRE

<b>A.</b>	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>B.</b>	<b>SITUATION DE SCHAERBEEK .....</b>	<b>4</b>
<b>C.</b>	<b>POPULATION .....</b>	<b>7</b>
C.1.	Densité et population totale des quartiers.....	7
C.2.	Structure de la population par âge et par sexe .....	9
C.3.	Composition des ménages .....	11
C.4.	Population étrangère.....	13
<b>D.</b>	<b>REVENUS ET CADRE DE VIE.....</b>	<b>16</b>
D.1.	Revenus .....	16
D.2.	Bénéficiaires de l'aide sociale et publics précarisés .....	18
D.3.	Aide alimentaire.....	22
D.4.	Enjeux de santé .....	23
<b>E.</b>	<b>MARCHE DE L'EMPLOI ET CHOMAGE .....</b>	<b>26</b>
E.1.	Chômage.....	26
E.2.	Métiers du futur .....	32
<b>F.</b>	<b>LOGEMENT .....</b>	<b>34</b>
F.1.	Logements sociaux .....	35
F.2.	Logements inoccupés.....	37
<b>G.</b>	<b>ESPACE PUBLIC – VOIRIES ET ESPACES VERTS.....</b>	<b>38</b>
G.1.	Espaces verts .....	38
G.2.	La mobilité à Schaerbeek .....	41
G.3.	Metro 3.....	43
G.4.	Usagers faibles – vélos et piétons.....	44
<b>H.</b>	<b>CULTURE ET SPORT .....</b>	<b>48</b>
H.1.	Culture.....	48
H.2.	Espaces ludiques et sportifs .....	50
<b>I.</b>	<b>L'IMPACT DU COVID-19.....</b>	<b>54</b>
<b>J.</b>	<b>CONCLUSIONS ET ENJEUX.....</b>	<b>56</b>

## A. INTRODUCTION

Le présent diagnostic a été réalisé par la coordination de la Politique de la Ville de la Commune de Schaerbeek dans le cadre de la préparation de la programmation 2021-2025 du financement régional.

Il ne s'agit pas d'un tableau complet de la commune. Le choix a été fait de focaliser l'analyse sur les thématiques en lien avec les objectifs prioritaires de la Politique de la ville et de l'ordonnance de revitalisation urbaine<sup>1</sup>. Ce diagnostic doit en effet être considéré comme un outil pour l'identification des enjeux afin de guider le choix de priorisation des projets pour lequel un financement est demandé.

La rédaction de ce diagnostic a été bouleversée deux fois, en mars par le début de l'épidémie de coronavirus, et en octobre par la deuxième vague de contamination. Les conclusions de ce diagnostic sont donc valables en 2020, mais ne permettent pas encore d'estimer l'ampleur des conséquences de l'épidémie sur la population et l'économie Schaerbeekoise. Deux matinées de travail étaient prévues sur ce sujet en octobre. L'objectif était de rassembler les experts actifs sur le terrain dans des domaines tels que le décrochage scolaire, la question des femmes et des familles monoparentales, le travail avec les personnes en situation de précarité... Ces moments d'échange et réflexion ont dû être annulés à cause des restrictions sanitaires en place.

En dépit de la situation sanitaire, les indicateurs suivants ont été identifiés comme étant une bonne base d'analyse :

- Population (densité et population totale, structure de la population, composition des ménages, population étrangère) ;
- Revenus et cadre de vie (bénéficiaires de l'aide sociale, aide alimentaire et enjeux de santé) ;
- Marche de l'emploi et chômage;
- Logement (parc immobilier, logements sociaux et logements inoccupés)
- Espace public et mobilité
- Culture et sport

Pour ce qui est des données utilisées, des indicateurs ont été, à chaque fois que cela a été possible, présentés pour la Zone de Revitalisation Urbaine schaerbeekoise. Bon nombre proviennent des services de la Commune de Schaerbeek – leurs propres diagnostics ou programmation pluriannuelle – mais également de sources régionales. Pour des sujets complexes comme le chômage, le sans-abrisme, la santé, la mobilité... il est clair que les éléments mis en évidence pour Schaerbeek doivent être compris à la lumière des dynamiques régionales. Les frontières communales et régionales sont poreuses et les éléments qui affectent nos citoyens sont multiples. Des rappels à la situation de la Région de Bruxelles-Capitale sont donc présents quand nécessaire à la compréhension des données relatives à Schaerbeek, ou quand des données spécifiques sur Schaerbeek ne sont pas disponibles.

---

<sup>1</sup> 6 OCTOBRE 2016. - Ordonnance organique de la revitalisation urbaine.

Disponible sur [http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi\\_loi/change\\_lg.pl?language=fr&la=F&table\\_name=loi&cn=2016100604](http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=2016100604). Consulté le 24 octobre 2020.

## B. SITUATION DE SCHAERBEEK



### Schaerbeek

**8,1 km<sup>2</sup> soit 5 % du territoire régional**  
**Située au nord-est de la Région de Bruxelles-Capitale.**

Elle s'étend de la Gare du Nord au début de l'autoroute de Liège, près du boulevard Reyers.

Au nord, la voie de chemin de fer et les installations de la gare de formation constituent la limite avec la Ville de Bruxelles (Laeken et Neder-Over-Heembeek).

La commune est bordée à l'est par Evere et au sud par Woluwe-Saint-Lambert, Etterbeek, la Ville de Bruxelles (autour de la rue de la Loi) et Saint-Josse-ten-Noode.

2

Tout le long de ce diagnostic on verra que sur le territoire de la commune de Schaerbeek on peut retrouver des situations différentes en termes d'équipements, d'état du bâti, de revenu et densité de la population... dans différents quartiers.

Ces différences sont analysées par Perspective.Brussels et l'IBSA sur le long terme et permettent de mettre en évidence les quartiers où il est nécessaire d'activer les dispositifs visant à la revitalisation urbaine, tels que les Contrats de Quartiers Durables, les Contrats de Rénovation Urbaine ou encore les projets de la Politique de la Ville.

La définition des zones est faite « sur base de critères socio-économiques significatifs, représentatifs du niveau de précarité [et] calculés au niveau du secteur statistique ». Les trois indicateurs statistiques sont :

- le taux de chômage supérieur à la moyenne régionale,
- le revenu médian inférieur à la moyenne régionale
- la densité de population supérieure à la moyenne régionale.<sup>3</sup>

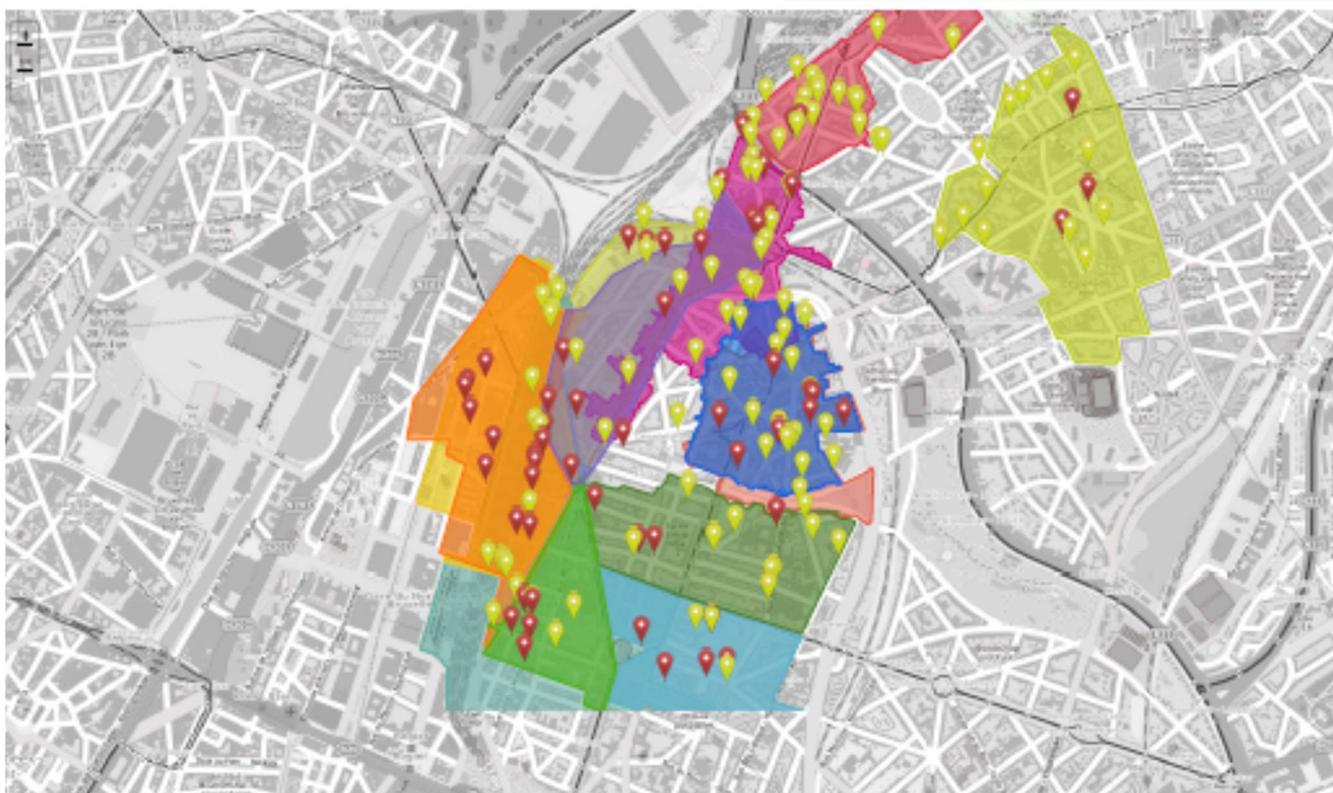
Les quartiers en couleur dans la carte suivante correspondent donc aux quartiers identifiés comme répondant aux critères énoncés. En 2020, 4 secteurs statistiques (en rouge) ont été ajoutés par rapport à la première estimation réalisée par l'IBSA en 2016 (en orange).

<sup>2</sup> Schaerbeek | IBSA. <https://ibsa.brussels/chiffres/chiffres-cles-par-commune/schaerbeek>. Consulté le 21 octobre 2020.

<sup>3</sup> Zone de Revitalisation Urbaine (ZRU) | perspective.brussels. /fr/projets/perimetres-d'intervention/zone-de-renovation-urbaine-zru. Consulté le 21 octobre 2020.



Si le fait d'être inclus dans la ZRU implique que les quartiers sont dans une situation perfectible, ceci constitue de facto une opportunité d'y mener des projets destinés à rendre la vie des habitants plus agréable. En sont des exemples les Contrats de Quartier et les Contrats de Rénovation urbaine, identifiés dans la carte suivante.



Depuis 1997, selon différentes formules qui ont évolué dans le temps, la Commune de Schaerbeek a en effet mis en place un Contrat de Rénovation Urbaine (Brabant-Nord-Saint-Lazare 2018-2022) et 13 contrats de quartier Petite Colline 2020-2024 :

- Stephenson 2019-2023
- Pogge 2017-2020
- Reine-Progrès 2013-2016
- Coteaux-Josaphat 2012-2015
- Helmet 2011-2014
- Navez-Portaels 2009-2012
- Lehon-Kessels 2006-2009
- Princesse Elisabeth 2005-2008
- Jerusalem 2003-2006
- Aerschot-Progrès 2001-2005
- Brabant-Verte 2000-2004
- Pavillon 1997-2001



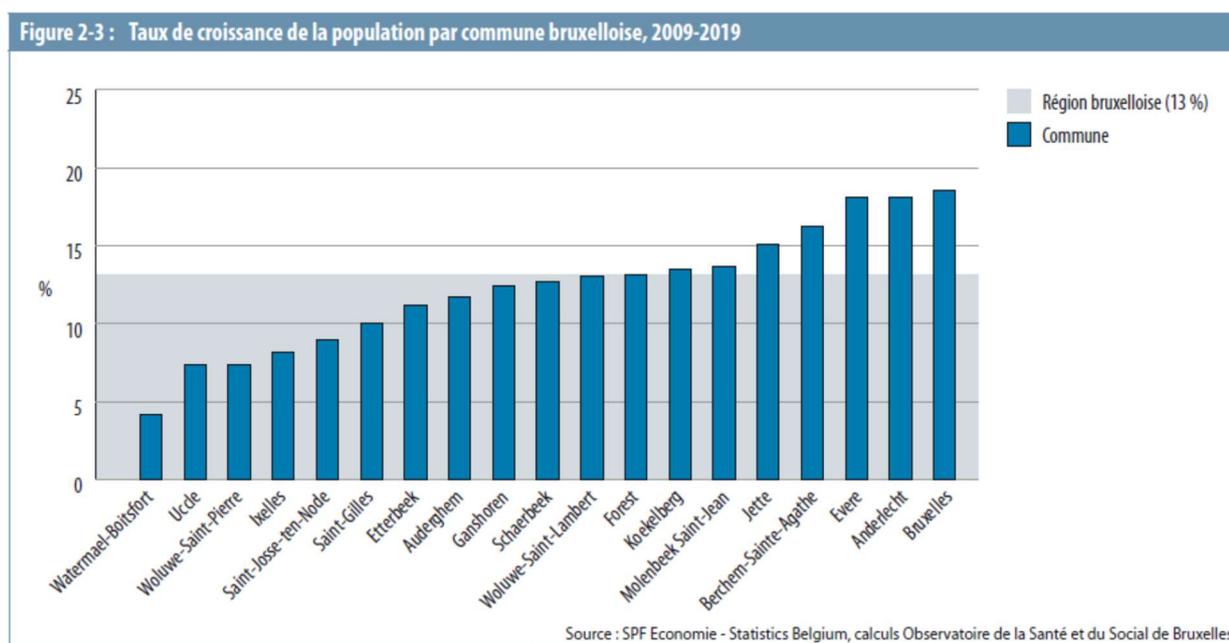
<sup>4</sup> Carte interactive de Schaerbeek - RenovaS. <https://www.renovas.be/fr/home-page/carte-interactive-de-schaerbeek/?>. Consulté le 21 octobre 2020.

## C. POPULATION

### C.1. Densité et population totale des quartiers

Schaerbeek est la deuxième commune de la région Bruxelloise après Bruxelles-Ville en termes de population. Au 1er janvier 2019, la commune compte 133.309 habitants, ce qui représente 11,5 % de l'ensemble de la population bruxelloise<sup>5</sup>.

La commune de Schaerbeek se classe 4<sup>e</sup> en termes de densité de population par rapport aux autres communes bruxelloises, en comptant en moyenne 16.168 habitants/km<sup>2</sup> en 2014 (contre une moyenne en Région bruxelloise de 7.441 hab./km<sup>2</sup> en 2019<sup>6</sup>), pour une superficie totale de 8,1 km<sup>2</sup>.



7

Si dans les dix dernières années la croissance de la population reste stable et comparable à la moyenne régionale de +13%, on constate cependant que la population de Schaerbeek ne se répartit pas de manière uniforme sur l'ensemble de son territoire. Schaerbeek présente des quartiers densément peuplés dans sa partie ouest tandis que sa partie est est caractérisée par des quartiers plus « aérés »<sup>8</sup>.

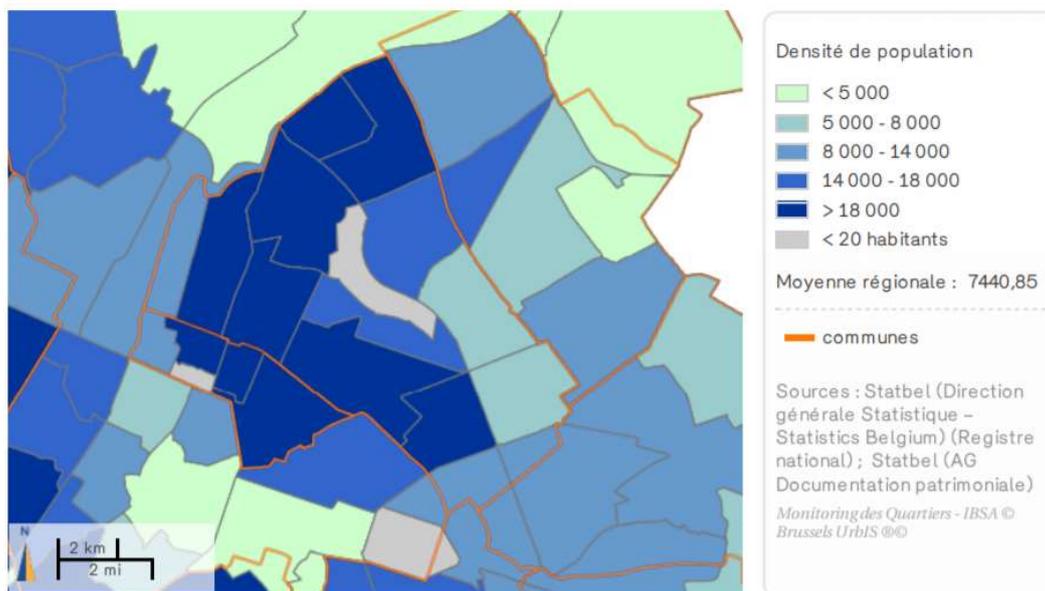
<sup>5</sup> Source : IBSA <http://www.ibsa.irisnet.be/>. Notons que les évolutions de population ne prennent pas en compte la population « non officielle » telle que les étudiants, les demandeurs d'asile, ...

<sup>6</sup> Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, et al. Baromètre Social. Bruxelles : Commission communautaire commune, 2019.

<sup>7</sup> Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, et al. Baromètre Social. Bruxelles : Commission communautaire commune, 2019, p.11.

<sup>8</sup> Focus de l'IBSA, p.2, [http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/publications/focus-de-libsafocus\\_07\\_fevrier\\_2015](http://www.ibsa.irisnet.be/fichiers/publications/focus-de-libsafocus_07_fevrier_2015)

## Densité de population 2019 (hab/km<sup>2</sup>)

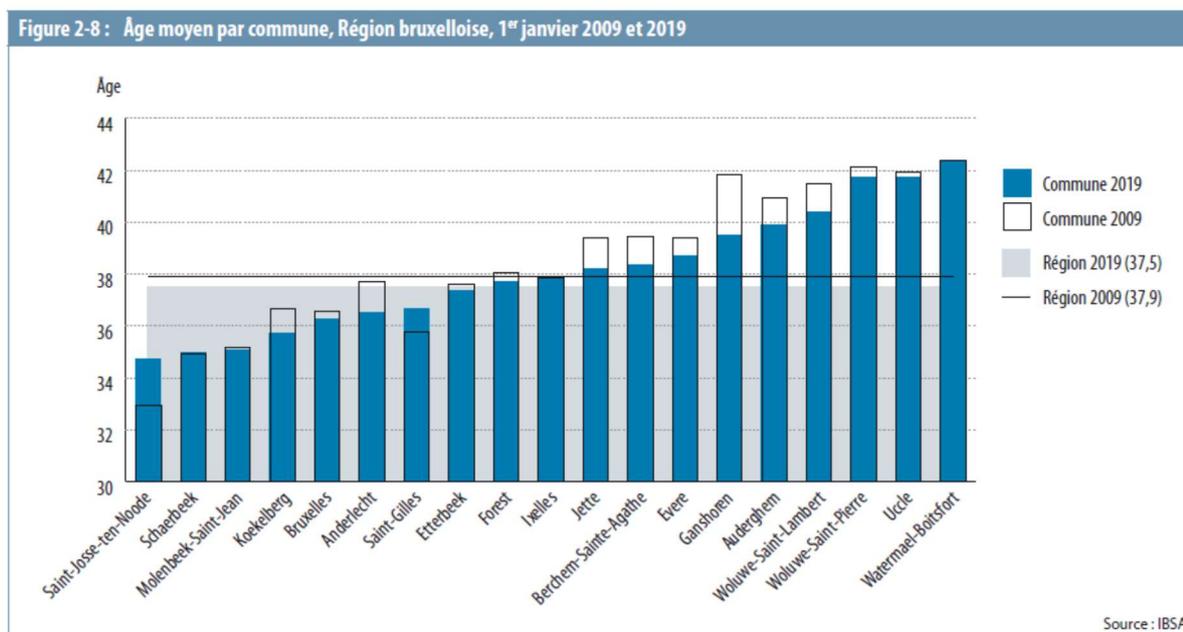


Les quartiers en ZRU présentent des défis plus importants que dans le reste de la Commune. Cela a bien été mis en évidence lors de la réalisation des diagnostics pour les Contrats de Quartier. Pour le CdQ Stephenson, par exemple, il est en effet apparu que « La population est en grande partie composée de familles où les jeunes occupent une place importante. Les conditions de vie y sont loin d'être parfaites : taux de chômage important, peu de confort dans les logements, pollution de l'air, problèmes d'inondation, problématiques liées aux déchets, ... et malgré tout cela, les habitants s'identifient avec une certaine fierté à leur quartier. »<sup>9</sup>.

<sup>9</sup> PTArchitects. *CONTRAT DE QUARTIER DURABLE STEPHENSON -DUURZAAM WIJKCONTRACT, DIAGNOSTIC ANALYSE*. 28 août 2018, p .122. Disponible à l'adresse [https://issuu.com/1030be/docs/20180910\\_pta\\_diagnostic\\_fr-nl?e=23589250/64424653](https://issuu.com/1030be/docs/20180910_pta_diagnostic_fr-nl?e=23589250/64424653)

## C.2. Structure de la population par âge et par sexe

La Commune de Schaerbeek présente une population particulièrement jeune, avec un âge moyen de 35 ans. Détail intéressant, notre commune est la troisième commune de Belgique ayant la population la plus jeune<sup>10</sup>.



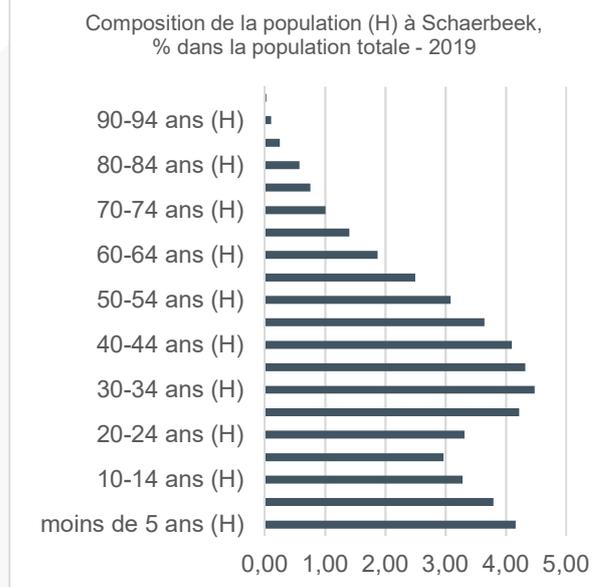
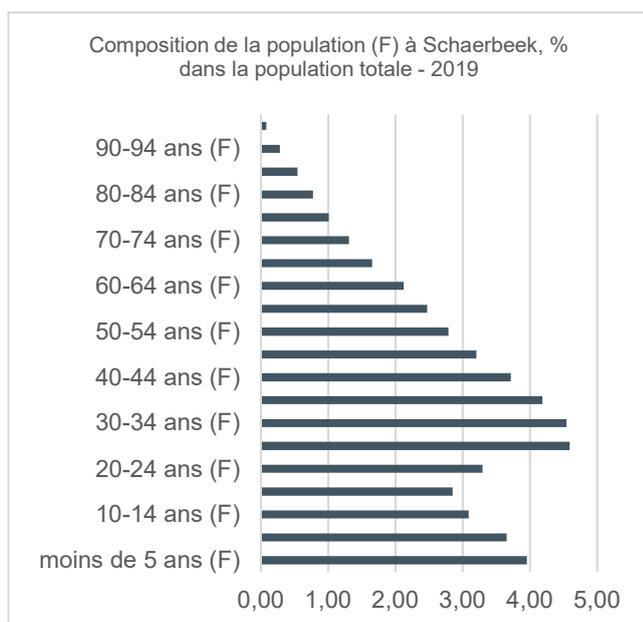
11

Plus précisément, 25,4% de la population schaerbeekoise est âgée de moins de 18 ans, et seulement 9,8% de 65 ans et plus<sup>12</sup>.

<sup>10</sup> Source Service Public Fédéral Intérieur - IBZ, situation au 01/02/2020. Données disponibles à l'adresse [https://www.ibz.rn.fgov.be/fileadmin/user\\_upload/fr/pop/statistiques/stat-3\\_f.pdf](https://www.ibz.rn.fgov.be/fileadmin/user_upload/fr/pop/statistiques/stat-3_f.pdf).

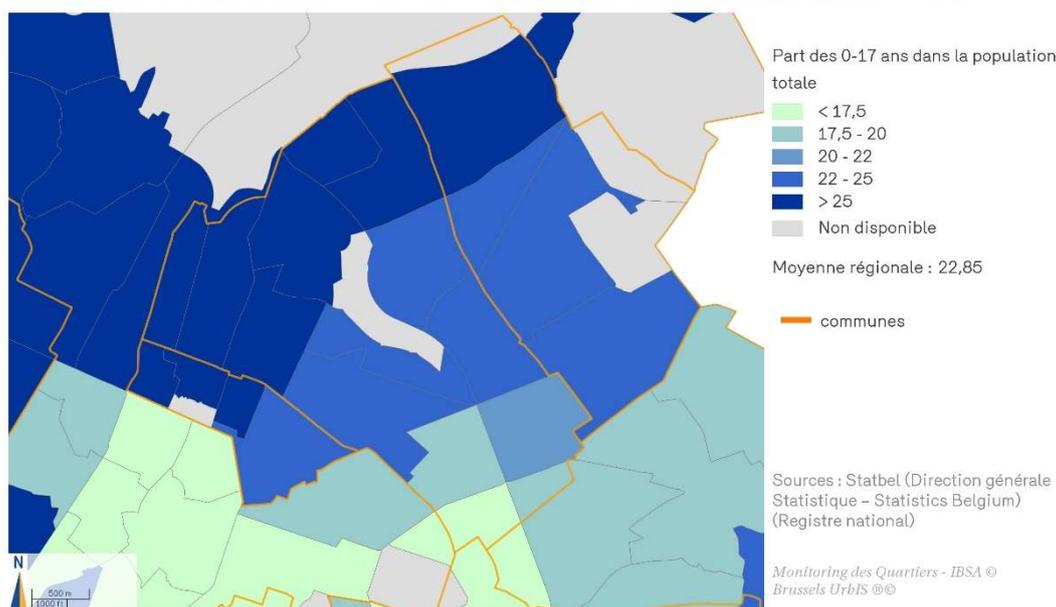
<sup>11</sup> Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, et al. Baromètre Social. Bruxelles : Commission communautaire commune, 2019, p.15

<sup>12</sup> Population - Cartes Statistiques Région Bruxelles Capitale. <https://monitoringdesquartiers.brussels/maps/statistiques-population-bruxelles/>. Consulté le 24 octobre 2020.



De façon générale à Schaerbeek et en particulier en ZRU, la présence de jeunes est plus élevée que la moyenne de la région bruxelloise. La présence d'un nombre si important de jeunes doit encourager la réflexion concernant des lieux qui leur sont dédiés, à la fois dans l'espace public et en termes d'infrastructures.

### Part des 0-17 ans dans la population totale 2019 (%)



Par exemple, comme relevé lors de la rédaction du programme du Contrat de Quartier Pogge, les quartiers ZRU souffrent d'un manque de lieux pour les jeunes, « avec un grand nombre d'écoles et peu d'équipements de sports et de loisirs ». Cette absence d'infrastructures empêche notamment des rencontres interculturelles et intergénérationnelles, qui bénéficieraient au renforcement du tissu social schaerbeekois. Plus spécifiquement

*« Les données statistiques et les rencontres avec les associations locales attestent d'une offre en soutien scolaire insuffisante, d'autant qu'on rencontre de nombreux jeunes en décrochage scolaire. Les difficultés scolaires sont nombreuses telles que la mauvaise*

*connaissance du français ou du néerlandais, l'analphabétisme, peu de suivi et de soutien à domicile, ... Le faible taux de scolarisation des parents ne leur permet d'accompagner et soutenir leurs enfants tout au long de leur parcours scolaire. En outre, les cours particuliers ne sont généralement pas accessibles financièrement aux habitants du quartier vu le niveau socioéconomique de la population. La surdensification et l'exiguïté des logements ne permet par ailleurs pas aux enfants et jeunes du quartier d'étudier à domicile dans des conditions satisfaisantes de tranquillité et de concentration, ce qui impacte négativement la qualité du travail scolaire. Par ailleurs la situation économique des jeunes du quartier et de leurs parents ne leur permet pas de bénéficier de loisirs constructifs, les éveillant sur les compétences extra et para scolaires, ce qui aggrave la fracture sociale et le phénomène de reproduction sociale. La rue devient alors un lieu de loisir par défaut en dehors du temps scolaire. »<sup>13</sup>.*

De même, le rôle des femmes dans l'espace public ainsi que dans la vie de quartier doit faire l'objet d'une attention particulière. Le diagnostic du CRU Botanique-Jonction-Nord fait état de cette question :

*« Le caractère fédérateur et transversal (aux communautés, aux usagers du quartier) des préoccupations des femmes est à mettre en valeur. La question des espaces publics et espaces de rencontre est intéressante car l'espace public est en grande partie 'dominé' par la présence masculine. Notons encore que les jeunes femmes sont aussi nombreuses dans le quartier, avec la présence des écoles secondaires. Elles sont aussi sujettes à un contrôle social fort et manquent d'espaces de rencontre. »<sup>14</sup>.*

La même demande a été formulée dans le cadre du travail de préparation de plusieurs Contrats de Quartier. A titre d'exemple, pour le CDQ Stephenson « La différence entre les hommes et les femmes dans le quartier est saisissante. [...] Les hommes sont bien plus nombreux à s'attarder dans l'espace public, par exemple sur le banc de la place du Pavillon. Les femmes sont plus en mouvement et s'arrêtent rarement pour faire une pause ou pour rencontrer d'autres personnes. ». Ce sentiment est diffus déjà parmi les plus jeunes filles « Certaines filles plaident dès lors pour un espace public où elles puissent se sentir à l'aise et s'y attarder. »<sup>15</sup>. De façon similaire, pour le CDQ Reine-Progrès :

*« Les femmes du quartier sont souvent sans emploi et/ou isolées. Elles sont pourtant le meilleur lien vers la famille et donc l'ensemble de leur communauté. Travailler sur cet axe est une façon à la fois de s'occuper de ce public, mais aussi de renforcer le lien social pour toutes les composantes d'âges et de sexes. »<sup>16</sup>.*

Il y a là un vrai enjeu concernant l'offre d'activités qui permettraient d'accroître la socialisation ainsi que l'autonomisation des femmes, et en particulier des femmes le plus fragilisés.

### C.3. Composition des ménages

Le nombre total des ménages installés sur la Commune est passé de 53.650 en 2010 à 55.554 en 2019, avec une taille moyenne passant de 2.25 à 2.38 pour la même période<sup>17</sup>. Ce chiffre tend néanmoins à masquer une autre réalité, celle des familles monoparentales. Si en Belgique les personnes seules et les familles monoparentales représentent 45%

<sup>13</sup> Contrat de quartier durable Pogge 2017-2020 - RenovaS. Consulté 20 août 2020, à l'adresse <https://www.renovas.be/fr/revitalisation-des-quartiers/pogge-2017-2020/article/contrat-de-quartier-durable-pogge-2017-2020>.

<sup>14</sup> ERU srl-fs & AAC Architecture s.a. « CRU Botanique-Jonction-Nord, DIAGNOSTIC, SITUATION EXISTANTE -OBJECTIFS & PRIORITÉS ». SPRB -Bruxelles Développement Urbain, Direction de la Rénovation Urbaine, Septembre 2016. Disponible sur [https://issuu.com/1030be/docs/diagnostic\\_-\\_cru.2\\_-\\_eru\\_aac\\_-\\_sept](https://issuu.com/1030be/docs/diagnostic_-_cru.2_-_eru_aac_-_sept)

<sup>15</sup> PTArchitects. CONTRAT DE QUARTIER DURABLE STEPHENSON -DUURZAAM WIJKCONTRACT, DIAGNOSTIC ANALYSE. 28 août 2018.

<sup>16</sup> Suède 36. Programme de Base - Contrat de quartier durable Reine-Progrès.

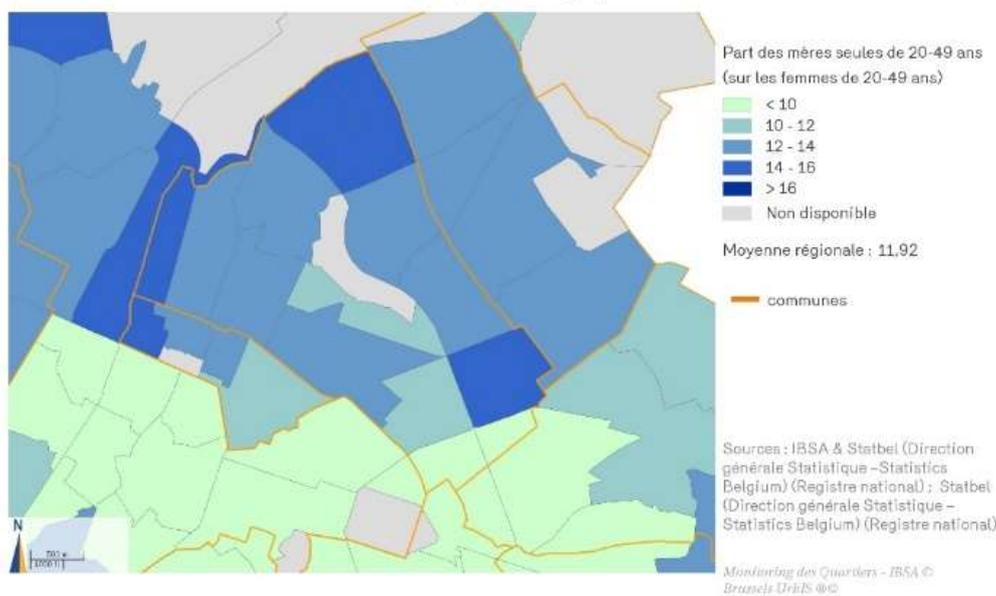
Disponible sur [https://www.renovas.be/IMG/pdf/cqdrp\\_programme\\_de\\_basefr2.pdf](https://www.renovas.be/IMG/pdf/cqdrp_programme_de_basefr2.pdf).

<sup>17</sup> Tableaux Statistiques en Région Bruxelles Capitale. <https://monitoringdesquartiers.brussels/tables/>. Consulté le 24 octobre 2020.

des ménages, à Schaerbeek on dénombre en 2019 7.292 familles monoparentales (13%) et 22.427 personnes seules (40%), ces deux catégories représentent donc plus de la moitié des ménages schaerbeekois<sup>18</sup>.

En outre, si on focalise l'attention sur la part des mères seules de 20-49 ans (sur les femmes de 20-49 ans), on remarque que Schaerbeek se situe bien au-delà de la moyenne régionale et en particulier dans les quartiers situés en ZRU.

### Part des mères seules de 20-49 ans (sur les femmes de 20-49 ans) 2019 (%)



Ce problème avait été mis en évidence lors de la préparation du CDQ Reine-Progrès :

*« La situation des femmes du quartier peut parfois se révéler problématique : l'évolution des structures familiales et sociales se traduit par une augmentation constante du nombre de familles monoparentales qui précipite les femmes seules avec leurs enfants dans la précarité. La déliquescence des liens familiaux est un catalyseur d'autres problèmes sociaux tels le décrochage scolaire et la délinquance. Outre le fait que les femmes ont généralement des revenus inférieurs à ceux des hommes, le manque de formation, la mauvaise connaissance d'une des langues officielles expliquent aussi un taux de chômage élevé et des revenus limités. »<sup>19</sup>.*

Il s'agit là d'une situation qui concerne Schaerbeek mais également les communes voisines. Si on croise les informations concernant la composition des ménages avec l'origine des habitants des communes bruxelloises, on voit que les différences entre quartiers ne sont pas sans importance, en particulier pour les femmes à la tête d'une famille monoparentale : « Pour cette catégorie de ménage, l'écart le plus important s'observe entre les mères d'origine turque et les mères d'origine belge : plus de la moitié des premières résident dans le croissant pauvre alors que les secondes ne sont que 12,7% à résider sur ce territoire. »<sup>20</sup>.

<sup>18</sup> STATBel, données accessibles à l'adresse <https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/les-personnes-seules-et-les-familles-monoparentales-representent-45-des-menages-belges>

<sup>19</sup> Suède 36. Programme de Base - Contrat de quartier durable Reine-Progrès, p.62. Disponible sur [https://www.renovas.be/IMG/pdf/cqdrp\\_programme\\_de\\_basefr2.pdf](https://www.renovas.be/IMG/pdf/cqdrp_programme_de_basefr2.pdf).

<sup>20</sup> Khadija Senhadji. Profil et trajectoire des chercheuses et chercheurs d'emploi en région de Bruxelles-capitale - monitoring selon l'origine nationale. Actiris, juin 2019.

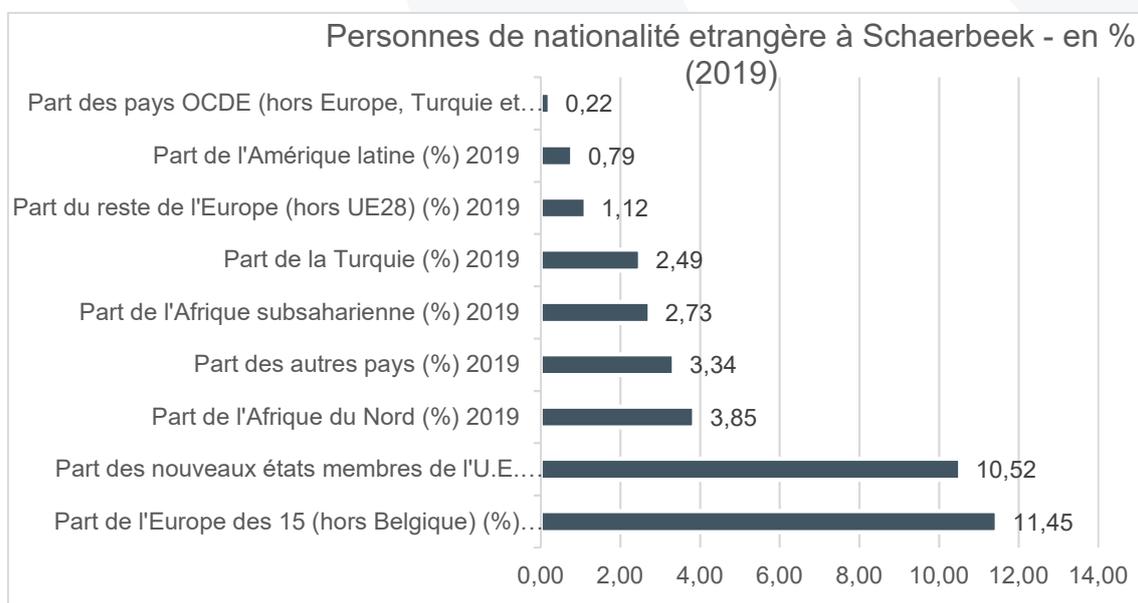
Les projets de réaménagement des espaces publics ainsi que l'organisation d'activités doivent permettre de tenir compte des besoins réels des familles monoparentales, des femmes mais aussi des jeunes, afin d'offrir des espaces sécurisants et où tout le monde peut s'épanouir indépendamment de l'origine ou des revenus.

#### C.4. Population étrangère

Schaerbeek est une commune caractérisée par une forte multi culturalité : la part de la population de nationalité étrangère dans la population totale est de 36,5% (la moyenne régionale étant de 34,9%), dont 22% sont des ressortissants des pays UE<sup>21</sup>.

*« Le quartier Stephenson est un quartier multiculturel. C'était déjà le cas il y a vingt ans. Pourtant, au cours des dernières années, un glissement s'est opéré au niveau de la nationalité de ses habitants. Là où autrefois il y avait 1 habitant sur 5 d'origine turque ou nord-africaine, ce chiffre s'est réduit à 1 sur 20. [...] Inversement, beaucoup de nouveaux arrivants viennent des nouveaux pays membres de l'Union européenne, la plupart de la Bulgarie et de la Roumanie. Il y a aussi une forte représentation d'habitants en provenance de l'Afrique subsaharienne. »<sup>22</sup>.*

Le changement observé par les habitants du quartier Stephenson est une réalité qui caractérise la commune dans son ensemble. Si on passe de 5,7% de ressortissants des nouveaux états membres de l'U.E. (entrées 2004-2007-2013) en 2010 à 10,5% en 2019, on voit au même temps la part de ressortissants de l'Afrique du nord et de l'Afrique subsaharienne passer respectivement de 4,5 à 3,9 et de 2,5 à 2,7% entre 2010 et 2019. Dans la même période, la population avec nationalité turque est quant à elle passée de 3,5% à 2,5% de la population totale schaarbeekoise. Par ailleurs, cette tendance se confirme de façon générale en Région Bruxelloise, où le nombre de ressortissants Roumains a dépassé depuis 2016 le nombre de ressortissants marocains, devenant ainsi la deuxième nationalité la plus représentée en Belgique après les français<sup>23</sup>.



<sup>21</sup> Population - Cartes Statistiques Région Bruxelles Capitale. <https://monitoringdesquartiers.brussels/maps/statistiques-population-bruxelles/>. Consulté le 24 octobre 2020.

<sup>22</sup> PTArchitects. CONTRAT DE QUARTIER DURABLE STEPHENSON -DUURZAAM WIJKCONTRACT, DIAGNOSTIC ANALYSE. 28 août 2018, p.129

<sup>23</sup> Tableaux Statistiques en Région Bruxelles Capitale. <https://monitoringdesquartiers.brussels/tables/>. Consulté le 24 octobre 2020.

Bien que ces chiffres donnent une idée des mouvements de population plus récents, ils n'indiquent pas la diversité réelle des origines et des cultures à Schaerbeek. Par exemple, les chiffres ne rendent compte ni des personnes naturalisées en cours de séjour en Belgique ni des personnes d'origine étrangère. Un point intéressant a été soulevé lors de la rédaction du diagnostic du CRU Botanique-Jonction-Nord:

*« Un fort déséquilibre entre les populations féminines et masculines entre 30 et 54 ans est également visible, ce qui est révélateur d'un phénomène d'immigration. Ce sont des personnes nées entre 1960 et 1980, qui avaient donc 30 ans entre 1990 et 2010. [...] De fait, cette surreprésentation d'hommes dans ce périmètre pourrait correspondre à l'entrée dans l'Europe des pays de l'Est »<sup>24</sup>.*

Ces chiffres pourraient en effet être le résultat de la première vague d'immigration des pays de l'Est, des hommes en âge de travailler dans trois secteurs à ce moment-là en pénurie de main d'œuvre : la construction, l'industrie alimentaire (viande) et la culture fruitière<sup>25</sup>. Les modifications des réglementations pour l'obtention du permis de travail ont par après permis à ces travailleurs de se stabiliser en Belgique et à Bruxelles en particulier.

De plus, nous ne disposons pas de chiffres exactes concernant les personnes en séjour illégal en Belgique. Si on pense au « migrants en transit » par exemple, on a une idée des caractéristiques de ces personnes grâce notamment au travail des associations de terrain, tels que le CIRE, Médecins Sans Frontières, ou les associations actives au HUB humanitaire. Sur base des profils rencontrés par ces associations, on est souvent en présence de « Femmes, hommes mais aussi mineurs étrangers non accompagnés (MENA), ils viennent principalement d'Erythrée, du Soudan, d'Éthiopie, de Somalie, de Libye, d'Égypte, d'Afghanistan, d'Irak, de Syrie... ». Il s'agit bien entendu d'un public en situation de détresse et fragilité psychique, et qui se trouve dans des situations juridiques variées<sup>26</sup>. En effet, selon l'association Samenlevingsopbouw Brussel « Les migrants en situation de séjour précaire se trouvent en grande partie dans la Région de Bruxelles-Capitale. [...] Bruxelles-Ville, Schaerbeek, Anderlecht et Molenbeek sont en tête de la liste des communes où il est fait le plus appel à la procédure d'Aide médicale urgente. »<sup>27</sup>.

Ce sujet est particulièrement important pour Schaerbeek de par sa proximité avec les lieux d'accueil pour réfugiés et migrants (Office des étrangers, CGRA) et la présence sur son territoire de la gare du Nord, particulièrement concernée par l'afflux des personnes en transit. En septembre 2017, comme le rappelle le CIRE, « sept associations créent un HUB humanitaire situé dans la gare du Nord, en vue de répondre aux besoins des migrants : se regroupent afin d'apporter, à un même endroit, un soutien multidisciplinaire aux migrants. [...] Le HUB reçoit alors en moyenne 180 personnes par jour d'ouverture. »<sup>28</sup>.

Dans son rapport 2019, Latitude Nord<sup>29</sup> précise en effet que « le début de l'année 2019 a été marqué par la forte présence de personnes d'origine africaine en transit vers l'Angleterre. » mais ces chiffres ne sont pas systématiquement mis à jour car le service communal ne tient un registre que pour les personnes qui demandent un

<sup>24</sup> ERU srl-fs & AAC Architecture s.a. « CRU Botanique-Jonction-Nord, DIAGNOSTIC, SITUATION EXISTANTE -OBJECTIFS & PRIORITÉS ». SPRB -Bruxelles Développement Urbain, Direction de la Rénovation Urbaine, Septembre 2016.

<sup>25</sup> Voir à ce propos le focus sur les liens entre flux migratoires vers la Belgique, en particulier des pays de l'Est, et les directives européennes et nationales pour l'intégration des travailleurs détachés : Le Forem. *Les Travailleurs d'Europe De L'est Sur Le Marche Du Travail*, Juillet 2011, disponible sur [https://www.leforem.be/MungoBlobs/1391428393022/Focus\\_MDE\\_Travailleurs\\_d%27Europe\\_de\\_l%27est\\_Juillet\\_2011.pdf](https://www.leforem.be/MungoBlobs/1391428393022/Focus_MDE_Travailleurs_d%27Europe_de_l%27est_Juillet_2011.pdf).

<sup>26</sup> CIRE asbl. (s.d.). *Migrants en transit en Belgique*. Consulté 18 août 2020, à l'adresse <https://www.cire.be/publication/migrants-en-transit-en-belgique/>.

<sup>27</sup> *Esquisse de la situation des personnes sans papiers en Belgique: chiffres, conditions de vie et tendances politiques*. Samenlevingsopbouw Brussel, septembre 2019, p.3. Le SPP Intégration sociale définit l'aide médicale urgente : « une aide sous la forme d'une intervention financière du CPAS dans les frais médicaux d'une personne qui séjourne illégalement en Belgique. [...] L'aide médicale urgente est généralement la seule forme d'aide sociale à laquelle les personnes qui séjournent illégalement en Belgique ont droit. ». « Aide médicale (urgente) ». *SPP Intégration Sociale*, 12 février 2016, <https://www.mis.be/fr/aide-medecale-urgente>.

<sup>28</sup> Il s'agit de Médecins du Monde (Mdm), Médecins sans Frontières (MSF), la Plateforme citoyenne, Oxfam-Solidarité, la Croix-Rouge de Belgique communauté francophone, le CIRE, Vluchtelingenwerk Vlanderen, et la Commission d'Aide Juridique française de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles (CAJ). En mars 2018, ces associations sont rejointes par NANSSEN et Caritas. Hublet, C., & CIRE asbl. (2019). *Migrants En Transit En Belgique - Recommandations Pour Une Approche Plus Humaine*. <https://www.cire.be/publication/migrants-en-transit-en-belgique/> p.15.

<sup>29</sup> Latitude Nord est un service de la commune de Schaerbeek, part du dispositif du Programme de Prévention Urbaine pour l'aide aux sans-abris. Via des permanences près de la Gare du Nord ou des visites sur le terrain, ce service fournit un accueil de bas seuil pour les personnes au très grande précarité. « Latitude Nord ». *Schaerbeek 1030 Schaerbeek*, <https://www.1030.be/fr/content/latitude-nord-0>. Consulté le 8 septembre 2020.

accompagnement, et pas pour celles qui demandent « simplement » d'avoir accès à un lieu de répit. Pour 2019, sur base des dossiers ouverts, on remarque que le public qui demande un suivi est composé comme suit :

- « 60% des personnes accueillies sont européennes, parmi elles 24% sont belges. Les autres personnes proviennent en grande partie des pays de l'Est (Pologne, Roumanie, Bulgarie, Hongrie, ...) et des Balkans. Elles sont régulièrement à la recherche d'un emploi ou d'activités professionnelles ;
- 32% des personnes proviennent de pays « hors Europe » : Proche et Moyen Orient, Afrique, Asie, Amérique du Sud. Ce public peut être en démarche de régularisation ou en demande d'asile ;
- 8% des personnes sont de nationalités inconnues ;
- Parmi toutes ces personnes, 40% disposent d'un titre de séjour belge. »<sup>30</sup>.

On notera que la répartition des personnes reçues par le service sociojuridique du HUB en consultations individuelles, entre mai et septembre 2018 est différente : Soudan (24%), Érythrée (19%), Éthiopie (10%), Syrie (6%), l'Afghanistan (4,3%), l'Irak (3,9%), la Libye (3,6%), l'Égypte (3,3%) et le Maroc (3%)<sup>31</sup>. On voit donc là la nécessité d'avoir différents services spécialisés, qui permettent de répondre aux besoins des différentes personnes en transit ou en situation de précarité dans un secteur comme celui de la Gare du Nord.

---

<sup>30</sup> Rapport 2019, Latitude Nord p. 5.

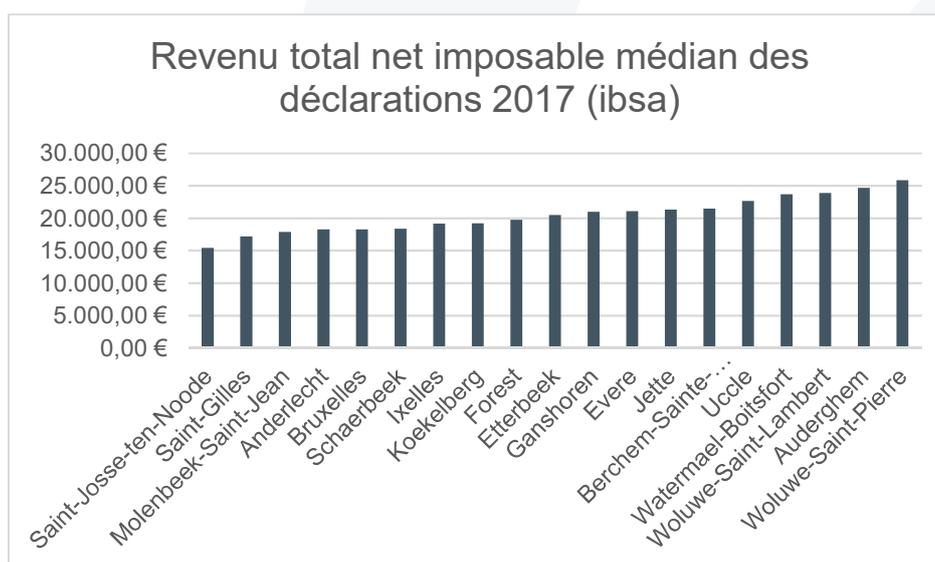
<sup>31</sup> Source : Hublet, C., & CIRÉ asbl. (2019). *Migrants En Transit En Belgique - Recommandations Pour Une Approche Plus Humaine*. <https://www.cire.be/publication/migrants-en-transit-en-belgique/> p.17.

## D. REVENUS ET CADRE DE VIE

### D.1. Revenus

Le revenu imposable constitue « la base sur laquelle est calculé l'impôt »<sup>32</sup>. Il peut être issu de différentes sources : le travail, l'immobilier, le mobilier (les capitaux investis en bourse, les comptes épargnes...), diverses autres sources (rentes alimentaires, bénéfices occasionnels, etc.)

Sur base du revenu net imposable, Schaerbeek figure parmi les huit communes belges dont le revenu moyen par habitant se situe à plus de 30% en deçà de la moyenne nationale : 11.665€, soit -34,6%, le revenu moyen des belges s'élève en effet à 17.824€/an<sup>33</sup>. Nous disposons également d'informations concernant le revenu médian (et non pas le revenu moyen). Cet indicateur nous permet effectivement d'identifier la dispersion des revenus par quartier<sup>34</sup>.



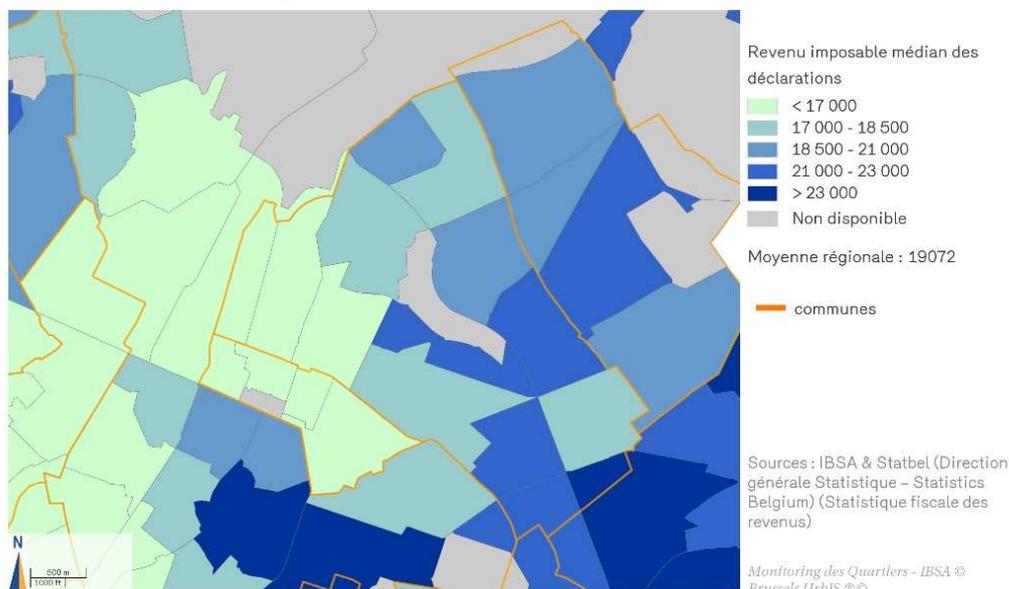
<sup>32</sup> Site officiel des informations et services officiels belges, Revenus imposables, Belgium.be. [https://www.belgium.be/fr/impots/impot\\_sur\\_les\\_revenus/particuliers\\_et\\_independants/revenus\\_imposables](https://www.belgium.be/fr/impots/impot_sur_les_revenus/particuliers_et_independants/revenus_imposables). Consulté le 8 septembre 2020. L'Observatoire de la santé et du social souligne néanmoins que « Les revenus fiscaux rendent imparfaitement compte du niveau de vie d'un quartier, en ce sens qu'ils peuvent sous-estimer les moyens financiers réels des habitants. C'est notamment le cas dans les quartiers où vivent de nombreux fonctionnaires européens [...] ou dans les quartiers à forte population étudiante ». De plus, « En général, les revenus non imposables ne sont pas repris dans les statistiques fiscales. Cela signifie que certains transferts sociaux (revenu d'intégration sociale, équivalent au revenu d'intégration et allocations familiales en particulier), exonérés d'impôts, ne sont pas repris dans le revenu imposable. En outre, les statistiques fiscales sous-estiment de façon importante les revenus du capital. ». Sarah Missinne, Hervé Avalosse (Agence Intermutualiste), Sarah Luyten. Tous égaux face à la santé à Bruxelles ? Données récentes et cartographie sur les inégalités sociales de santé. OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL BRUXELLES, 12 mai 2019, p.36.

<sup>33</sup> STATBel, données disponibles à l'adresse <https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/le-revenu-moyen-des-belges-seleve-17824-euros>

<sup>34</sup> L'IBSA définit le revenu médian comme suit : « Le revenu médian des déclarations d'un territoire est le revenu de la déclaration à l'impôt des personnes physiques située au centre de la série, lorsque les déclarations des habitants de ce territoire sont classées par ordre croissant de revenu. Le revenu utilisé pour cet indicateur est le revenu total net imposable. Il s'agit du revenu qui sert de base au calcul du montant de l'impôt. Il correspond à la somme de tous les revenus imposables déclarés de laquelle sont soustraites les dépenses déductibles. ». Il est également précisé que « Si cette information est intéressante au niveau fiscal, elle présente le désavantage de n'informer que sur le revenu soumis à l'imposition, et non sur le revenu réellement disponible pour les ménages, après prélèvement de l'impôt. Le revenu total net imposable a en outre le défaut de ne pas inclure certains revenus tels que, par exemple, les revenus d'intégration sociale octroyés par les CPAS et les allocations familiales. Il sous-estime aussi généralement les revenus mobiliers et immobiliers en raison des règles d'imposition spécifiques à ces catégories de revenus. Enfin, certains hauts revenus ne sont pas imposés du fait de systèmes de taxations particuliers, comme dans le cas des ménages de certains travailleurs occupant des fonctions liées à des organisations internationales (telles que les institutions européennes, l'OTAN...). ». Source : <https://monitoringdesquartiers.brussels/indicators/revenu-median-des-declarations/>. Consulté le 4 septembre 2020. Pour ce qui est du revenu moyen, l'IBSA indique qu'il est « calculé en divisant la somme des revenus des déclarations à l'impôt des personnes physiques des habitants de ce territoire par le nombre de ces déclarations. Le revenu utilisé pour cet indicateur est le revenu total net imposable. ». Si cette donnée présente les mêmes désavantages que ceux mentionnés pour le revenu médian, il est « en comparaison avec le revenu médian, le revenu moyen a le défaut d'être plus sensible aux valeurs extrêmes. La présence d'un nombre limité de déclarations avec des revenus très élevés peut ainsi fortement influencer le revenu moyen. ». Source : <https://monitoringdesquartiers.brussels/indicators/revenu-imposable-moyen-par-declaration-carte/>. Consulté le 4 septembre 2020.

Ceci est particulièrement pertinent pour Schaerbeek, où des différences entre quartiers sont visibles<sup>35</sup>. Le revenu médian permet de voir, à l'échelle d'un quartier, quel est le revenu qui « divise la population en deux », avec 50% des revenus déclarés qui dépassent ce chiffre, et 50% en dessous. À Schaerbeek en 2016, il y avait des quartiers où le revenu médian est de 15.236 (Chaussée d'Haecht), et d'autres avec un revenu médian de 21.689 (Plasky).

### Revenu imposable médian des déclarations 2016 (€)



Afin de mieux contextualiser ces chiffres, nous reprenons ici les remarques de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes et du SPF Sécurité Sociale : « Toutefois, pour les indicateurs monétaires, cette désagrégation ne fournit qu'une information partielle sur la situation comparée des hommes et des femmes face à la pauvreté, dans la mesure où c'est le revenu total du ménage (somme des revenus individuels) qui est pris en compte dans les évaluations. L'hypothèse implicite sous-jacente à ce type de calcul est donc que chaque membre du ménage a un égal accès aux ressources monétaires du ménage. [...] En d'autres mots, cette distorsion de genre est une conséquence de l'analyse: [...]. Cela ne répond pas à la situation concrète de nombreuses femmes, qui n'ont aucun pouvoir sur l'ensemble de revenus ou sur certaines dépenses, mais portent cependant la plus grande partie de la responsabilité des besoins de la famille. »<sup>36</sup>. Les chiffres de cette étude ne sont désormais plus à jour (2006) mais les conclusions doivent être gardées à l'esprit : « Toutes autres choses étant égales, c'est-à-dire pour des personnes ayant le même statut par rapport à l'activité, appartenant au même groupe d'âge, ayant le même niveau d'éducation, faisant partie d'un ménage du même type, le fait d'être un homme diminue la probabilité de dépendance financière » ; par ailleurs, d'autres variables telle que le statut de l'activité, l'âge, le niveau d'éducation, la nationalité, sont des éléments ayant un impact sur la dépendance financière des femmes<sup>37</sup>.

<sup>35</sup> Sources : IBSA et Statbel : Statbel, l'office belge de statistique | Statbel. <https://statbel.fgov.be/fr>. Consulté le 24 octobre 2020.

<sup>36</sup> Zouhair Alaoui Amine, Kim Fredericq Evangelista, Leila Maron, Natalie Simeu. (2011). *Genre et revenu - analyse et développement d'indicateurs*, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, p.8. Les auteurs reportent les commentaires du Plan d'action national Inclusion sociale 2005-2006. Indicateurs. Bruxelles : SPF Sécurité sociale. pp.26-27.

<sup>37</sup> Ibid. pp. 92-93. Les auteurs définissent la notion de dépendance financière comme représentant « le risque de pauvreté encouru par une personne si elle doit faire face à ses besoins avec ses revenus propres sans l'aide d'autres personnes. ».

## D.2. Bénéficiaires de l'aide sociale et publics précarisés

En termes de nombre total de bénéficiaires, le CPAS de Schaerbeek est le cinquième plus grand CPAS de Belgique<sup>38</sup>. De plus, en chiffre absolu, la tendance est à la hausse pour ce qui est du nombre de RIS accordés à Schaerbeek (en chiffres absolus) même si les « 'taux de croissance' des bénéficiaires RIS de Schaerbeek, de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Belgique suivent la même évolution »<sup>39</sup>.

**TABLEAU 1 : Le top 20 des communes avec le plus grand nombre de bénéficiaires RIS**

Moyenne 12 derniers mois (avril 2018 / mars 2019)

	Bénéficiaires RIS	Habitants	%
1. Liège	14.307	197.355	7,2%
2. Charleroi	10.380	201.816	5,1%
3. Anvers	10.293	523.248	2,0%
4. Bruxelles	8.916	179.277	5,0%
5. Schaerbeek	8.745	133.010	6,6%
6. Molenbeek-Saint-Jean	7.167	97.005	7,4%
7. Gand	7.038	260.341	2,7%
8. Anderlecht	6.810	118.382	5,8%
9. Namur	4.876	110.939	4,4%
10. Mons	4.595	95.299	4,8%
11. La Louvière	3.787	80.637	4,7%
12. Ixelles	3.409	86.513	3,9%
13. Seraing	3.371	64.270	5,2%
14. Verviers	3.051	55.198	5,5%
15. Forest	2.866	56.008	5,1%
16. Louvain	2.740	101.396	2,7%
17. Saint-Gilles	2.617	50.002	5,2%
18. Tournai	2.580	69.554	3,7%
19. Saint-Josse-Ten-Noode	1.991	27.032	7,4%
20. Etterbeek	1.977	47.786	4,1%

Données : SPP Intégration sociale

Élaboration : CPAS Schaerbeek / Observatoire du social

Il s'agit là d'une donnée importante car, comme expliqué dans le baromètre social, « Le nombre de personnes qui perçoivent un revenu de remplacement ou une allocation d'aide sociale est un indicateur du nombre de personnes devant vivre avec un revenu limité ». Par ailleurs, même si « Depuis 2005, il existe en Belgique un cadre légal pour adapter le montant des revenus de remplacement et des allocations d'aide sociale à l'évolution générale du bien-être [...] Ces adaptations régulières n'ont cependant pas toujours permis d'atteindre des montants supérieurs au seuil de risque de pauvreté notamment dans le cas du revenu d'intégration sociale (RIS) »<sup>40</sup>.

Assurément, le nombre de bénéficiaires du RIS ou équivalent peut être influencé par des facteurs externes. Le CPAS de Schaerbeek note, parmi les éléments externes qui peuvent influencer le nombre de bénéficiaires de revenus d'intégration « La crise économique et financière de 2008 ; Les transferts vers les CPAS des chômeurs sanctionnés par l'Onem et la limitation des allocations d'insertion de 2012 (modifications apportées à l'instar des recommandations de l'UE et de l'OCDE) ; L'afflux de réfugiés reconnus autour de 2015 ; Et plus récemment, le transfert vers le droit à l'intégration sociale des personnes en protection subsidiaire (décembre 2016). »<sup>41</sup>. Il est légitime donc de se demander quel impact la crise sanitaire du coronavirus aura sur l'accès de la population à ces dispositifs.

<sup>38</sup> Le RIS est le « revenu d'intégration ». Le tableau qui suit est tiré de CPAS de Schaerbeek, OBSERVATOIRE DU SOCIAL. *Premier rapport d'observation 2019*. Décembre 2019.

<sup>39</sup> CPAS de Schaerbeek, OBSERVATOIRE DU SOCIAL. *Premier rapport d'observation 2019*. Décembre 2019, p.12.

<sup>40</sup> Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, et al. *Baromètre Social*. Bruxelles : Commission communautaire commune, 2019, p. 22

<sup>41</sup> CPAS de Schaerbeek, OBSERVATOIRE DU SOCIAL. *Premier rapport d'observation 2019*. Décembre 2019, p.14.

TABLEAU 2 : Profil des bénéficiaires RIS

Schaerbeek / Région de Bruxelles-Capitale / Belgique

Moyenne 12 derniers mois (avril 2018 / mars 2019)

	Schaerbeek	Région de Bruxelles-Capitale	Belgique
Homme	43,9%	44,9%	46,7%
Femme	56,1%	55,1%	53,3%
Moins de 25 ans	32,1%	31,6%	32,4%
25 à 34 ans	25,3%	23,3%	24,0%
35 à 49 ans	26,2%	25,3%	26,4%
50 à 64 ans	14,1%	16,4%	15,4%
65 ans et plus	2,3%	3,3%	2,2%
Isolé	28,5%	35,2%	38,6%
Cohabitant	37,8%	35,5%	30,9%
Charge de famille	33,7%	29,3%	30,5%
Belges	53,8%	59,1%	65,9%
Étrangers UE	14,1%	10,5%	7,3%
Étrangers hors UE	32,1%	30,4%	26,8%
dont réfugiés reconnus	43,4%	42,0%	50,9%
dont protection subsidiaire	14,0%	12,7%	14,9%

Données : SPP Intégration sociale

Élaboration : CPAS Schaerbeek / Observatoire du social

Les analyses du CPAS de Schaerbeek montrent que « Les femmes sont légèrement surreprésentées par rapport à leur part dans la population résidente : elles représentent entre 53% et 56% des bénéficiaires RIS, alors que leur part dans la population résidente est généralement autour de 51% ». Même s'il s'agit d'un facteur assez stable dans le temps, la dimension de genre est également importante dans l'analyse des politiques socio-économiques : les femmes « bénéficient en général du RIS durant des périodes plus longues que les hommes » et sont en effet « plus exposées au risque de pauvreté que les hommes. »<sup>42</sup>. Aussi, de façon générale en Belgique, la surreprésentation des femmes est liée à plusieurs autres éléments<sup>43</sup> :

- Le niveau de qualification des personnes ;
- Les femmes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ont plus souvent que les hommes une famille à leur charge.
- Et concernant la charge familiale : « les femmes ayant une charge de famille présentent des durées d'octroi plus longues que les femmes isolées ou vivant en cohabitation. » et « Les femmes en situation de monoparentalité montrent des durées médianes d'octroi près du double de celles des hommes dans la même situation. ».

La situation de pauvreté est particulièrement grave à Bruxelles, où le nombre de sans abri a augmenté considérablement dans les dix dernières années, arrivant même à doubler entre 2008 et 2016<sup>44</sup>. Si les causes du sans-abrisme peuvent être multiples et parfois liées à un événement particulier (difficultés relationnelles, toxicomanie,

<sup>42</sup> CPAS de Schaerbeek, OBSERVATOIRE DU SOCIAL. *Premier rapport d'observation 2019*. Décembre 2019.

<sup>43</sup> SPP Intégration sociale, FOCUS : Hommes et femmes au CPAS, Numéro 14, Mars 2016 ; et CPAS de Schaerbeek, OBSERVATOIRE DU SOCIAL. *Premier rapport d'observation 2019*. Décembre 2019, p.29.

<sup>44</sup> Évaluation de la politique d'aide aux sans-abri dans la Région de Bruxelles-Capitale, Rapport de la Cour des comptes transmis à l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune. Cours de Comptes, 2 octobre 2019, p. 19. Le comptage est très difficile, mais des études ont été réalisées par les différents acteurs de terrain bruxellois.

santé précaire, sortie de prison, migration...) le lien entre pauvreté et risque de sans-abrisme et souvent identifié comme une situation sous-jacente et commune aux personnes sans domicile<sup>45</sup>.

La situation schaarbeekoise est bien évidemment liée à celle plus générale de la Région de Bruxelles-Capitale, où la Cour des Comptes relève une « saturation des dispositifs d'accueil et de réinsertion ». Le rapport d'évaluation pointe en effet un système saturé :

- « le nombre de sans-abri augmente ;
- l'hébergement d'urgence est insuffisant ;
- les dispositifs de réinsertion, comme les maisons d'accueil, le sont également ;
- les sans-abri qui se trouvent dans les dispositifs de réinsertion y sont pour des longues périodes, car les logements à prix réduit permettant à cette population précarisée de quitter les maisons d'accueil ne sont pas assez nombreux ;
- le passage entre l'urgence et la réinsertion ne peut se faire de manière suffisamment importante car les dispositifs de réinsertion ne peuvent pas répondre à la demande en raison de leur saturation. »<sup>46</sup>.

Cela est d'autant plus problématique, puisqu'au plus longtemps un individu reste dans une situation d'urgence ou de précarité, au plus difficile sera le travail de réinsertion.

Par ailleurs, un rapport de la Fondation Roi Baudoin souligne que « La très grande précarité et l'absence de logement touchent un nombre croissant de femmes. Moins visibles que les hommes dans l'espace public, les femmes en errance présentent des vulnérabilités particulières, d'autant plus qu'elles sont souvent accompagnées d'enfants. »<sup>47</sup>.

Pour ce qui est du territoire de Schaerbeek et en particulier de la ZRU, des actions de prévention se concentrent sur le quartier Nord de Schaerbeek, marqué par une paupérisation du public des quartiers. Il existe à Schaerbeek un public très éloigné du système officiel de soutien aux personnes en difficulté ; il s'agit en effet de personnes en grande précarité : les personnes sans domicile fixe, les personnes qui vivent en squat, les personnes avec des problèmes d'assuétudes, les jeunes en fugue, les personnes désorientées, les personnes sans papiers, les personnes migrantes de passage, les personnes en demande d'asile, ... Si l'on pense au public rencontré par le service de Latitude Nord, situé à côté de la Gare du Nord, une grande partie vit en rue « mais fréquente également les hébergements d'urgence (Samu social, Pierre d'Angle). Certains sont installés en foyers d'hébergement, en maisons d'accueil ou en institutions. Enfin, d'autres personnes occupent un habitat précaire (appartement insalubre, squat, ...) ou logent temporairement chez une connaissance. Elles sont menacées d'expulsion et/ou sont confrontées à différentes formes de violences. »<sup>48</sup>. Du travail de Latitude Nord il résulte « qu'une majorité d'usagers [des services de Latitude Nord] est en rupture avec le réseau d'aide mais également avec leurs familles et leurs proches. Certains ont connu des passages en prison, en défense sociale ou en psychiatrie. D'autres sont en contact avec un réseau présent autour d'elles : CPAS, avocat, réseau d'aide aux personnes sans-abris, .... Certains dépendent du CPAS, de la mutuelle, de la Direction Générale des Personnes Handicapées, du chômage ou viennent d'être exclus du chômage. » Ces multiples situations de détresse sociale fragilisent les personnes et ont « pour conséquences des problèmes de santé physique et/ou des troubles mentaux. »<sup>49</sup>.

Comme noté par la Cour des Comptes dans son rapport d'évaluation sur la politique d'aide aux sans-abri dans la Région de Bruxelles-Capitale, « la population des sans-abri est mal connue, ce qui constitue un obstacle dans la lutte contre le sans-abrisme. »<sup>50</sup>. Un travail de proximité avec ce public est donc essentiel.

<sup>45</sup> Ibid. p 21.

<sup>46</sup> Évaluation de la politique d'aide aux sans-abri dans la Région de Bruxelles-Capitale, Rapport de la Cour des comptes transmis à l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune. Cours de Comptes, 2 octobre 2019, p. 59.

<sup>47</sup> ZOOM : *Le sans-abrisme au féminin*. (2019). Fondation Roi Baudoin.

<sup>48</sup> Latitude Nord, Programme de Prévention Urbaine Commune de Schaerbeek, « Evaluation 2019 ». Commune de Schaerbeek

<sup>49</sup> Idem.

<sup>50</sup> Évaluation de la politique d'aide aux sans-abri dans la Région de Bruxelles-Capitale, Rapport de la Cour des comptes transmis à l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune. Cours de Comptes, 2 octobre 2019, p. 18.

Le travail des équipes de Latitude Nord ainsi que des Gardiens de la Paix permet également de faire remonter les problématiques rencontrées sur le terrain, et en particulier dans la partie ZRU de Schaerbeek<sup>51</sup>. Les travailleurs ont ainsi pu établir une cartographie des problématiques les plus fréquentes pour l'année 2019<sup>52</sup>:

- Les personnes sans-abri présentes sur la voie publique ;
- Les squats ;
- Les sites de consommation ;
- Les seringues usagées et le matériel connexe retrouvés sur la voie publique ;
- La mendicité.

Les observations en rue et lors des permanences dans l'espace de Latitude Nord montrent la nécessité absolue de construire de façon transversale le suivi des personnes en très grande précarité. Par exemple, les troubles de santé mentale « ont des impacts importants sur la situation sociale et administrative des personnes ». La situation d'assuétude et de consommation de substance illicites demande une préparation particulière des travailleurs afin de pouvoir prendre conscience des problèmes de consommation dans la bienveillance mais également opérer un travail de fond concernant la réduction des risques. Par ailleurs, pour ce public en très grande précarité, même les besoins essentiels en termes de soins de santé et d'hygiène ne peuvent souvent pas être rencontrés.

Parmi les publics en grande précarité, Schaerbeek compte également des personnes ayant eu des problèmes avec la justice et qui sont actuellement incarcérées ou récemment sorties de prison. Tout comme pour les publics rencontrés par Latitude Nord, il faut établir pour ce public une approche multisectorielle, qui permet de fournir du soutien dans différents domaines : l'emploi et la formation, la santé et la santé mentale, les dépendances (alcool, drogue, jeux), les conseils juridiques spécialisés (droit de la famille, droit civil et droit des étrangers), le logement, les aides financières et matérielles y compris la médiation des dettes. Ces deux derniers éléments sont particulièrement importants dans la phase d'accompagnement et suivi des détenus libérés<sup>53</sup>.

En effet, pour un public en très grande précarité comme celui des ex-détenus, les perspectives de réinsertion professionnelle, et donc d'autonomisation, sont très faibles : une majorité de ce public ne possède qu'un diplôme du secondaire inférieur ou moins, et une grande majorité n'a aucune source de revenus ou peut seulement accéder à des allocations sociales. Ce public se retrouve donc dans une spirale négative où les moyens sont très limités mais l'accès à l'emprunt est difficile voire impossible. De ce fait, même les nécessités de base comme l'accès au logement deviennent un obstacle difficile à surmonter.

Les multiples difficultés viennent donc s'ajouter à une précarité diffuse, renforçant la spirale négative vers la pauvreté. Comme noté par l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale « La part d'emprunteurs avec au moins un crédit défaillant non régularisé dans le total des emprunteurs (ayant au moins un crédit) varie de façon importante entre les communes bruxelloises). Cette part est nettement plus élevée dans les communes où la pauvreté est importante : elle atteint 18 % à Saint-Josse-ten-Noode, contre 3 % à Woluwe-Saint-Pierre. »<sup>54</sup>. Schaerbeek se situe au-dessus de la moyenne régionale, avec 12% des emprunteurs qui ont au moins un crédit défaillant. Le public précarisé est encore plus à risque de se trouver en situation défaillante.

<sup>51</sup> Pour 2019, les sorties de Latitude Nord et des Gardiens de la paix ont en particulier eu lieu dans les périmètres suivants :

- Zone Gare du Nord : +1 (CCN/Gare SNCB), -1 (Gare des bus), esplanades (côté Progrès et côté Rogier), place Bolivar ;
- Zone Gaucheret : parc Gaucheret, quartier des logements sociaux, pont progrès et alentours ;
- Zone Reine : épicerie « Chez Papa », rue d'Aerschot (entre n° 82 et « Chez Papa »), rue de Brabant (entre n° 25 et 184), place de la Reine, parc Reine Verte, rue de la Poste, rue Dupont, ...
- Zone Liedts : rue d'Aerschot et rue de Brabant (autre moitié), Place Liedts et alentours ;

Après l'évaluation de juin 2019, certaines zones ont été fusionnées :

- Les zones Gare du Nord et Gaucheret sont maintenant regroupées en « Zone Ouest », celle-ci, depuis le mois d'octobre 2019, la « Zone Ouest » a été étendue afin de couvrir la place Verboekhoven, la gare de Schaerbeek et leurs environs.
- Les zones Reine et Liedts en « Zone Est ».

<sup>52</sup> Latitude Nord, Programme de Prévention Urbaine Commune de Schaerbeek, « Evaluation 2019 ». Commune de Schaerbeek, p.13

<sup>53</sup> Réseau de Prévention à la Récidive, Commune de Schaerbeek, « Evaluation 2019 ».

<sup>54</sup> Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, et al. *Baromètre social 2019*. Bruxelles : Commission communautaire commune, 2019, p. 35

### D.3. Aide alimentaire

Il est difficile d'avoir des chiffres spécifiques par Commune pour ce qui est des habitudes de consommation alimentaire, de l'accès à une nourriture de bonne qualité ou encore du recours à des instances d'aide alimentaires. On peut ici donc se limiter à des constats plus généraux concernant l'accès à une alimentation de qualité en Belgique, et en région bruxelloise.

Au niveau global, Sciensano reporte que « Les habitudes alimentaires néfastes sont fréquentes dans toute la population, mais elles le sont plus encore dans les groupes les moins scolarisés. Par exemple, la consommation de fruits et de légumes est plus faible chez les individus les moins scolarisés qui consomment en moyenne 90 g de fruits et de légumes par jour en moins que les individus les plus scolarisés. », par contre « On n'observe pas de différence systématique par niveau d'éducation dans les indicateurs choisis pour mesurer l'activité physique et la consommation d'alcool. »<sup>55</sup>.

<b>Inégalités socio-économiques pour certains déterminants de la santé, Belgique 2013 ou 2014</b>					
Sources : Enquête de santé, Sciensano, 2013 et Enquête de consommation alimentaire, Sciensano, 2014					
	<b>Niveau instr. bas</b>	<b>Niveau instr. élevé</b>	<b>Différence absolue</b>	<b>Différence relative</b>	<b>PAF</b>
<b>Tabagisme quotidien (% personnes ≥ 15 yr)</b>	25,0%	9,5%	15,5%	2,63	45,1%
<b>Obésité (% personnes ≥ 18 yr, BMI ≥ 30)</b>	23,5%	7,7%	15,8%	3,05	37,4%
<b>Consommation de fruits et légumes (g/jour)</b>	210	300	-90	-	-
<b>Consommation de fruits et légumes (% ≥ 400 g/jour)</b>	6,0%	22,4%	-16,4%	0,27	61,2%
<b>Consommation de boissons sucrées (g/jour)</b>	227,3	89,5	137,8	-	-

Les chercheurs du projet Solenprim<sup>56</sup>, grâce à un travail collaboratif avec les acteurs de l'aide alimentaire en Région de Bruxelles-Capitale, ont travaillé à l'identification des difficultés rencontrées par les personnes précarisées à avoir accès à une alimentation variée et de qualité. Il s'agit d'une dynamique complexe, dans laquelle « les ressources financières et matérielles, le niveau de connaissance ou d'éducation, la culture, la santé physique, le lieu de résidence et, à un niveau plus large, les politiques génératrices d'inégalités, les prescriptions sociales sur l'alimentation ou encore, l'offre pléthorique de produits issus de la grande distribution représentent autant de facteurs augmentant ou réduisant les possibilités d'accès des personnes précarisées à une alimentation qualitative et diversifiée »<sup>57</sup>. Les publics

<sup>55</sup> <https://www.belgiqueenbonnesante.be/fr/etat-de-sante/inegalites-de-sante>

<sup>56</sup> Solenprim – Solidarité en primeur(s) – « est un projet de recherche-action, développé collectivement par des organisations d'aide alimentaire, une plateforme d'achats solidaire et la Fédération des Services Sociaux. Il a pour objectif un accès durable pour tous à une alimentation diversifiée et de qualité. ». Ce projet a reçu le financement d'Innoviris dans le cadre de l'appel à projets Co-Create en alimentation durable. Toutes les informations sont disponibles à l'adresse <https://solenprim.com/>.

<sup>57</sup> Damhuis L., Myaux D., Rosenzweig M., Rousseau C. & Serré A. « *Le portfolio Solidarité en primeur(s)* », *Rapport final de recherche-action participative*, 2019, Solenprim.com.

précarisés sont donc dans l'obligation de prioriser leurs besoins, et parfois le besoin de se nourrir ne permet pas le luxe de choisir la qualité des produits.

En dépit des difficultés d'accès pour les bénéficiaires, ainsi que la difficulté de construire le dispositif d'aide par les différentes associations et institutions publiques concernées, l'aide alimentaire apparaît essentielle pour le bien-être global des publics les plus précarisés. Le constat est en effet que :

*« L'aide alimentaire ne vise alors pas tant à nourrir qu'à soulager la charge du poste alimentation pour pouvoir payer d'autres frais : logement, facture, etc. Aider à maintenir cet équilibre en fidélisant certaines personnes à l'aide alimentaire peut alors être jugé pertinent. Il ne s'agit dès lors pas seulement de considérer l'aide alimentaire comme un tremplin ou une porte d'accès vers un accompagnement social permettant de trouver des réponses plus structurelles et durables aux situations de précarité rencontrées. L'équilibre que permet l'aide alimentaire dans la vie quotidienne peut d'ailleurs renvoyer à des dimensions sociale ou encore psychologique, lorsque fréquenter un service d'aide alimentaire est synonyme de socialisation, de reconnaissance ou encore de visibilité. »<sup>58</sup>*

Ces constats sont importants dans le cadre du présent diagnostic pour deux raisons principales :

- Ils font état d'une situation semblable à celle d'une partie du public schaarbeekois pour lequel les dispositifs d'aide alimentaire constituent le moyen essentiel d'accès à la nourriture.
- Ils démontrent l'importance d'une approche transversale, où satisfaire le besoin essentiel (se nourrir) ne peut pas être le seul objectif de l'action envers un public précarisé.

L'approche est similaire à Schaerbeek, où près de 320 familles et près de 2000 personnes sont des bénéficiaires directs du projet « Invendus mais pas perdus »<sup>59</sup>, ce qui souligne le besoin évident d'une partie de la population schaarbeekoise en termes d'aide alimentaire.

Les conclusions de l'observatoire de la santé et du social sont éclairantes, il est en effet nécessaire de travailler « pour un grand changement de paradigme qui nous ferait réfléchir aux raisons pour lesquelles nous soignons les personnes pour ensuite les renvoyer aux conditions de vie qui les ont rendues malades. De nombreux domaines politiques ont donc une influence sur la santé, comme l'emploi, le milieu scolaire, le logement, l'environnement, la sécurité sociale, etc.»<sup>60</sup>.

## D.4. Enjeux de santé

En janvier de cette année la RTBF titrait « Bruxelles: pour vivre vieux, mieux vaut naître à Woluwe qu'à Saint-Josse »<sup>61</sup>. En effet, certaines données liées à l'accès aux soins, aux dépistages et à des pratiques de prévention semblent dépendre en partie du lieu de résidence des personnes ayant affaire au système médical.

*« Premièrement, nous voyons pour presque tous les indicateurs de prévention secondaire, à savoir le dépistage du cancer du col de l'utérus, le dépistage du cancer du sein (quel que soit le type d'examen), la colonoscopie et les soins dentaires préventifs chez les adultes, que la distribution géographique correspond presque parfaitement à la répartition des revenus*

<sup>58</sup> Damhuis L., Myaux D., Rosenzweig M., Rousseau C. & Serré A. « Le portfolio Solidarité en primeur(s) », Rapport final de recherche-action participative, 2019, Solenprim.com.

<sup>59</sup> « Invendus pas perdus : 100 tonnes d'invendus redistribués en 3 ans ». Schaerbeek 1030 Schaarbeek, <https://www.1030.be/fr/invendus-pas-perdus>. Consulté le 18 novembre 2020.

<sup>60</sup> Sarah Missinne, Hervé Avalosse (Agence Intermutualiste), Sarah Luyten. *Tous égaux face à la santé à Bruxelles ? Données récentes et cartographie sur les inégalités sociales de santé*. OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL BRUXELLES, 12 mai 2019, p.53.

<sup>61</sup> « Bruxelles: pour vivre vieux, mieux vaut naître à Woluwe qu'à Saint-Josse ». RTBF Info, 29 janvier 2020, [https://www.rtb.be/info/regions/bruxelles/detail\\_pour-vivre-vieux-mieux-vaut-naître-a-woluwe-qu-a-st-josse?id=10419292](https://www.rtb.be/info/regions/bruxelles/detail_pour-vivre-vieux-mieux-vaut-naître-a-woluwe-qu-a-st-josse?id=10419292).

*en Région bruxelloise. Le croissant pauvre ressort à chaque fois clairement, tandis que dans les quartiers plus aisés les habitants bénéficient clairement davantage en moyenne de ces formes de prévention. »<sup>62</sup>*

L'IBSA ne met pas à disposition de chiffres récents concernant en particulier la situation de la Région de Bruxelles-Capitale ou des communes. Les données concernant la mortalité datent par exemple de 2004. Il y a néanmoins des données plus récentes concernant des volets « santé » plus spécifiques tels que l'incidence de la tuberculose en milieu urbain<sup>63</sup>. D'autres données concernant la région ne sont malheureusement pas affinées à l'échelle des communes, mais montrent « clairement l'omniprésence en Région bruxelloise des inégalités socioéconomiques par rapport à pratiquement tous les indicateurs de santé. Les grandes différences entre groupes de revenus s'expriment en outre par de fortes différences géographiques au sein de la Région. »<sup>64</sup>.

Pour d'autres indicateurs qui permettent de faire le lien entre la santé et l'accès au monde du travail, les statistiques bruxelloises concernant l'incapacité de travail primaire (d'au moins 30 jours) et l'invalidité, montrent que « c'est dans la zone du canal et du croissant pauvre que l'on trouve les proportions les plus importantes d'incapacité de travail primaire. Cette zone connaît la plus grande proportion d'ouvriers dans sa population active ; or il s'agit du statut professionnel le plus à risque d'incapacité de travail et d'invalidité »<sup>65</sup>.

Aussi, concernant la perception de la santé, Sciensano recense une amélioration des données relatives à la région de Bruxelles : les chercheurs avaient observé « entre 1997 et 2013 une diminution non significative du pourcentage de la population qui déclare être en mauvaise santé : de 26,4% en 1997 à 25,1% en 2013 pour ce qui est des taux standardisés. En 2018, contrairement aux deux autres régions, la situation semble s'être améliorée sensiblement : le pourcentage de la population qui déclare être en mauvaise santé est de 21,6% (taux brut) contre 24,9% en 2013 ; idem en ce qui concerne les taux standardisés [en fonction de la distribution de la population par âge et par sexe] avec 21,3% en 2018 contre 25,1% en 2013. »<sup>66</sup>. Ces données ont été enregistrées bien avant la crise du coronavirus, et devront donc être actualisées pour tenir compte des retombées de la crise de 2020.

---

<sup>62</sup> Sarah Missinne, Hervé Avalosse (Agence Intermutualiste), Sarah Luyten. *Tous égaux face à la santé à Bruxelles ? Données récentes et cartographie sur les inégalités sociales de santé*. OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL BRUXELLES, 12 mai 2019, p.37. Pour le dépistage du cancer du sein la situation est par contre inversée, et les habitants de ces quartiers participent plus souvent à des programmes organisés dans ce domaine.

<sup>63</sup> Données disponibles sur [https://www.fares.be/tuberculose/publications/rapports-epidemiologiques/fares-registrebc2018\\_vd.pdf](https://www.fares.be/tuberculose/publications/rapports-epidemiologiques/fares-registrebc2018_vd.pdf)

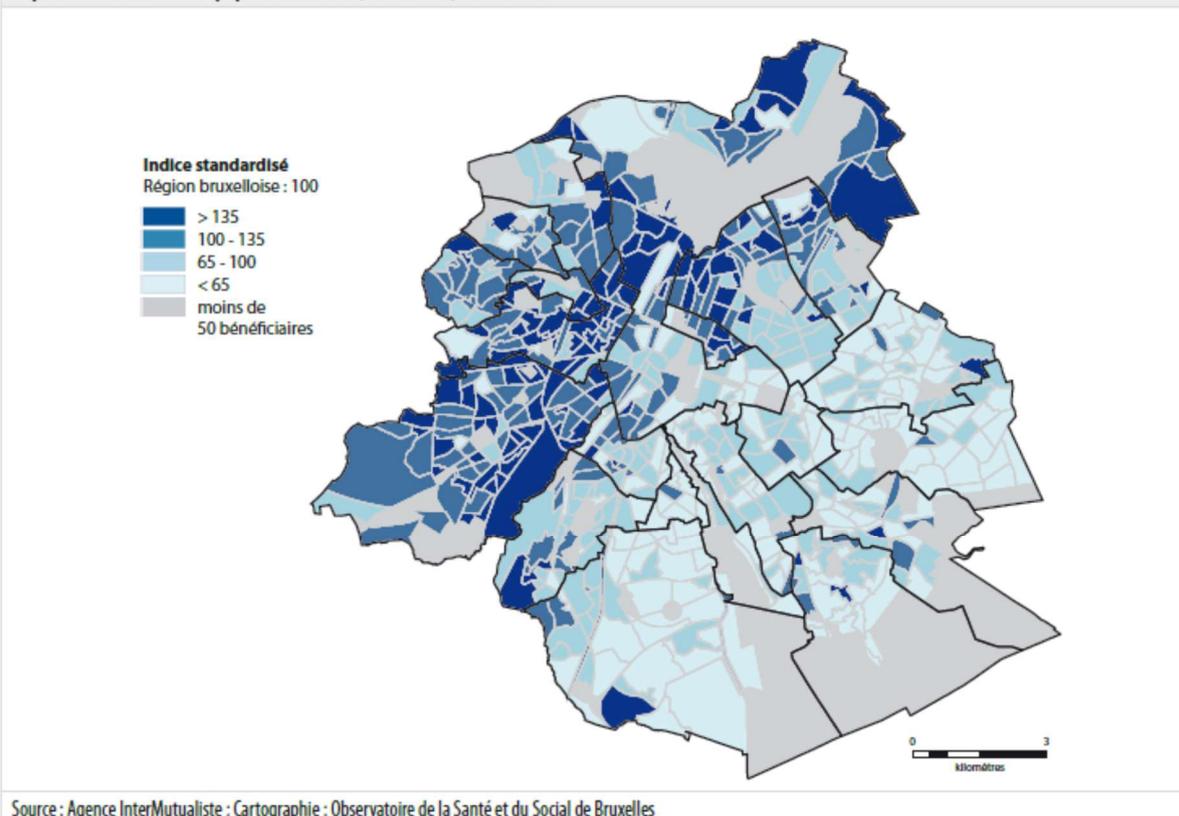
<sup>64</sup> Sarah Missinne, Hervé Avalosse (Agence Intermutualiste), Sarah Luyten. *Tous égaux face à la santé à Bruxelles ? Données récentes et cartographie sur les inégalités sociales de santé*. OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL BRUXELLES, 12 mai 2019, p.52.

<sup>65</sup> Idem.

<sup>66</sup> Jean Tafforeau. *SANTÉ SUBJECTIVE - Enquête de Santé 2018*. Sciensano, Juillet 2019, [https://his.wiv-isp.be/fr/Documents%20partages/SH\\_FR\\_2018.pdf](https://his.wiv-isp.be/fr/Documents%20partages/SH_FR_2018.pdf).

**Carte 13 : Incapacité primaire de travail, standardisée par âge et sexe, Région bruxelloise, 2016**

Population de référence : population active (20 à 64 ans) et titulaire



Un constat est par contre commun aux différentes études : la partie de la population en situation de précarité est également celle le plus à risque en termes de santé, d'impact négatif de la pollution, d'accès aux soins, de capacité de travailler... Il s'agit donc, encore une fois, d'envisager la question de la précarité dans sa globalité, en gardant à l'esprit les répercussions négatives qu'un problème peut avoir sur les différentes sphères qui déterminent la qualité de vie de la population bruxelloise et schaarbeekoise.

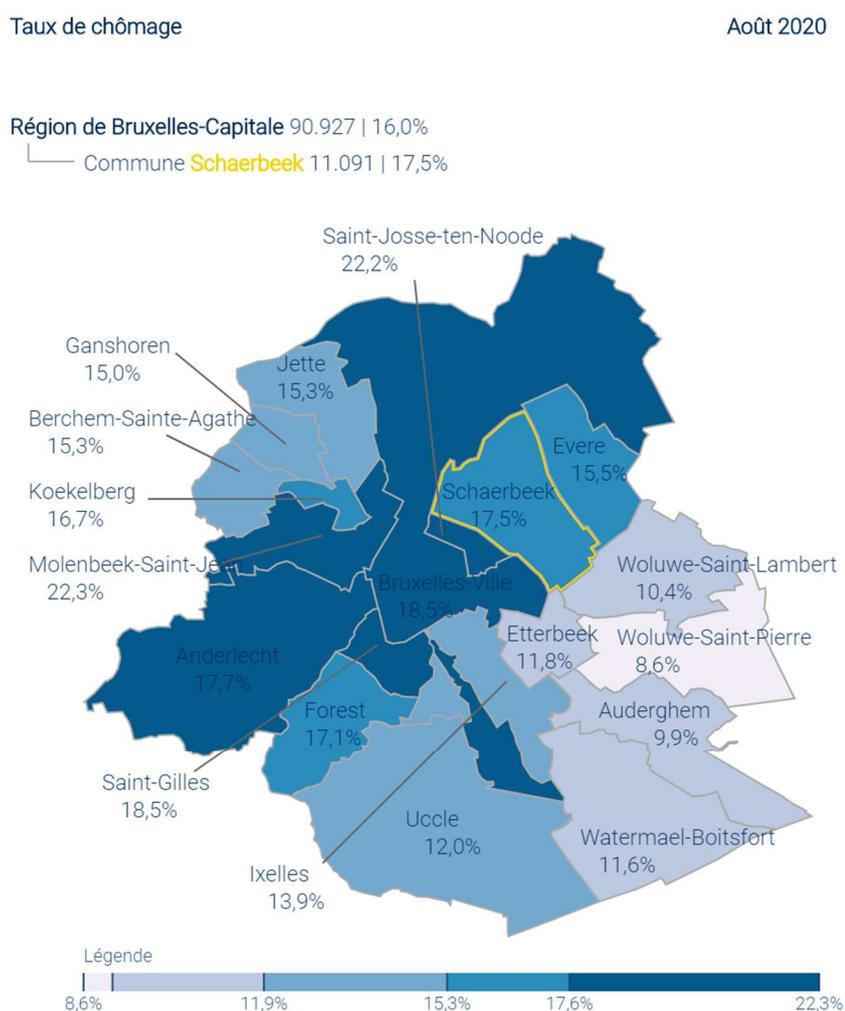
Comme pour d'autres matières traitées dans le présent diagnostic, la question de la santé vient se lier aux autres composantes de la vie quotidienne des habitants, dans une multiplicité de causes et conséquences qui font que « en raison de cette forte ségrégation géographique, les problèmes sociaux et de santé s'accumulent souvent dans les mêmes quartiers »<sup>67</sup>, et notamment dans les « croissant pauvre » dont Schaerbeek fait partie.

<sup>67</sup> Sarah Missinne, Hervé Avalosse (Agence InterMutualiste), Sarah Luyten. Tous égaux face à la santé à Bruxelles ? Données récentes et cartographie sur les inégalités sociales de santé. OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL BRUXELLES, 12 mai 2019, p.37.

## E. MARCHE DE L'EMPLOI ET CHOMAGE

### E.1. Chômage

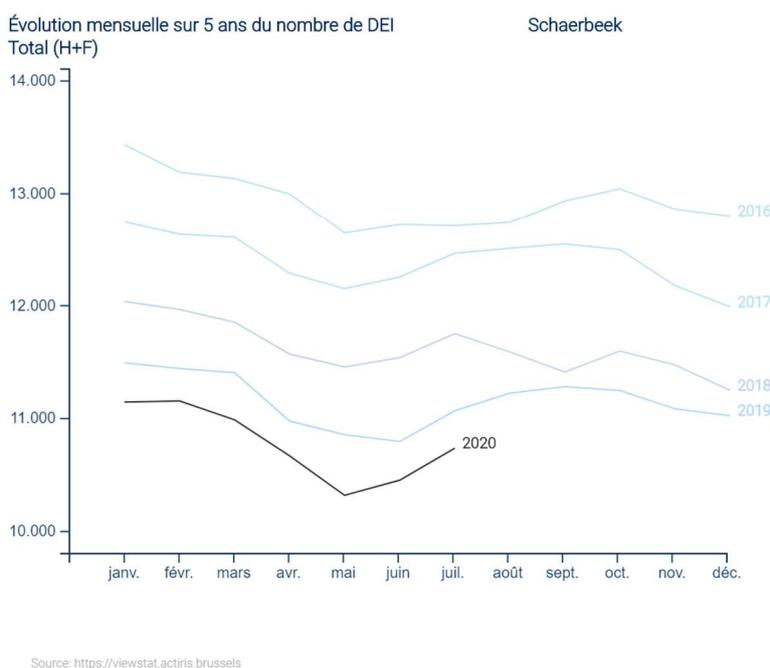
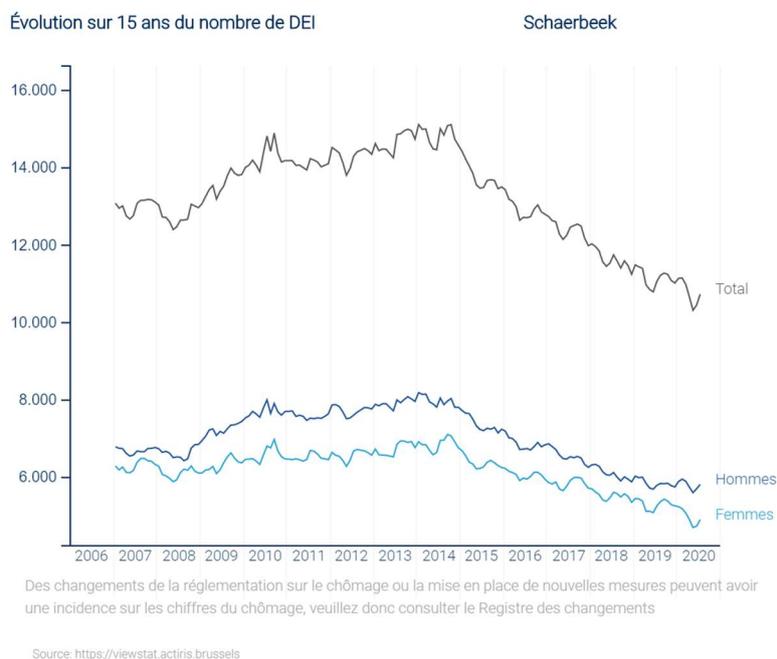
De manière globale, Schaerbeek comptait en mars 2020 5.085 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) femmes et 5.905 hommes, soit 13,3% du total de la Région de Bruxelles-Capitale. Élément positif, l'évolution sur 1 an des DEI à Schaerbeek présente une diminution de 3,7% par rapport à 2018, contre une diminution moyenne de 1,1% en Région de Bruxelles-Capitale. Par ailleurs, parmi les DEI schaerbeekois, seulement 1.655 sont également usagers du CPAS, soit une diminution de 14% par rapport à la même donnée pour 2018<sup>68</sup>. En juillet 2020, le taux de chômage restait un peu plus élevé que la moyenne régionale et a augmenté de 1% par rapport au mois de juillet 2020 :



Source: <https://viewstat.actiris.brussels>

<sup>68</sup> IBSA et Actiris, données accessibles à l'adresse [viewstat.actiris.brussels](https://viewstat.actiris.brussels).

La crise sanitaire liée au Covid-19, ainsi que les mesures de confinement, ont inévitablement eu un impact sur le taux de chômage à Schaerbeek comme dans le reste de la Belgique. Les graphiques d'Actiris montrent que, si 2019 et le début 2020 voient une évolution positive, le mois de mars marque une nette augmentation du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés<sup>69</sup>.



Si le taux de chômage semble diminuer, pour les jeunes bruxellois la situation paraît assez noire : « Fin juillet, Bruxelles comptait 8.140 jeunes chercheurs d'emploi, soit 1.169 de plus que l'année précédente (+16,8%). Le nombre de jeunes inscrits pour la première fois après leurs études augmente de 48,6% par rapport à l'an dernier »<sup>70</sup>.

<sup>69</sup> Les données à jour sont disponibles sur <http://viewstat.actiris.brussels>.

<sup>70</sup> Actiris, « Le chômage global reste stable pour le moment à Bruxelles ». Consulté le 21 août 2020. <https://press.actiris.be/le-chomage-global-reste-stable-pour-le-moment-a-bruxelles>.

Aussi, si l'on focalise l'attention sur la composition en termes d'âge de la population actuellement au chômage, on remarque des pourcentages plus élevés pour les femmes jusqu'à 50 ans, mais moins élevés pour les femmes de 50 ans ou plus.

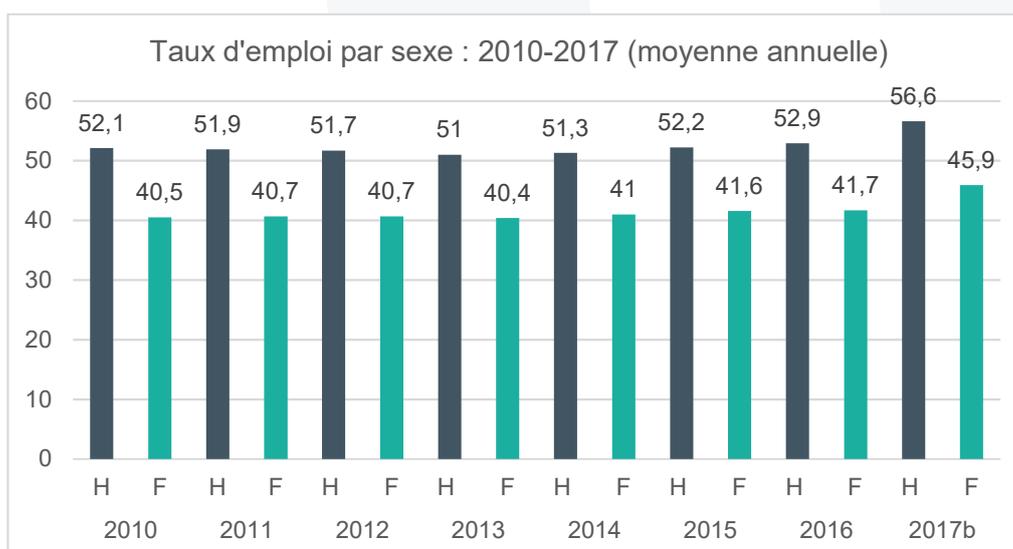
Taux de chômage Schaerbeek Mois Février 2020 Source : Actiris		Sexe		Total
		Hommes	Femmes	
Âge (base)	< 25 ans	24,86%	28,29%	26,35%
	25 à 49 ans	14,91%	17,46%	16,07%
	>= 50 ans	23,15%	17,52%	20,60%
Total		17,44%	18,26%	17,81%

(0.533 sec)

Taux de chômage Schaerbeek Mois Août 2020 Source : Actiris		Sexe		Total
		Hommes	Femmes	
Âge (base)	< 25 ans	24,36%	30,69%	27,06%
	25 à 49 ans	14,56%	17,46%	15,87%
	>= 50 ans	21,82%	16,58%	19,49%
Total		16,91%	18,22%	17,50%

(0.181 sec)

Pour mieux comprendre la portée de ces chiffres il est utile de le comparer au taux d'emploi, c'est-à-dire la part de la population active occupée dans la population en âge de travailler. Il apparaît une claire disparité entre les hommes et les femmes sur l'ensemble du territoire schaarbeekois : de façon stable dans le temps, moins de la moitié de femmes en âge de travailler est effectivement occupée.



Si l'emploi féminin a de façon générale augmenté en région bruxelloise (on parle d'un bond de 65,5%: 213.279 femmes avaient un emploi en 2018, contre 128.800 en 1989) l'accès à certains métiers reste inégal : certains métiers sont considérés comme étant « réservés en grande partie aux hommes : c'est le cas des métiers de l'électricité et de l'électrotechnique (0% de femmes), les métiers qualifiés du bâtiment (2,2%), et les conducteurs de véhicules lourds (5,9%). »<sup>72</sup>.

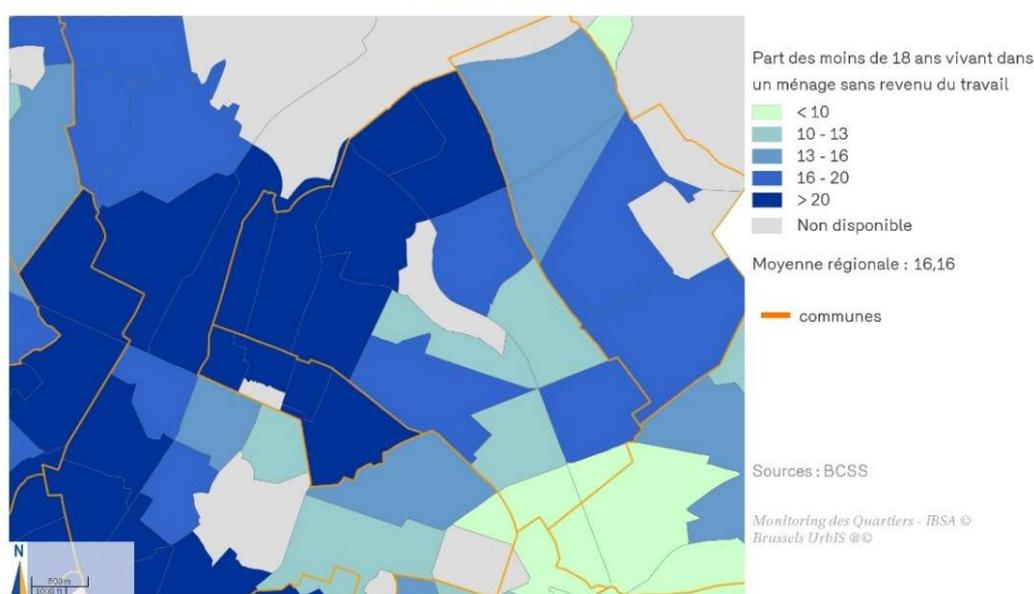
<sup>71</sup> Le taux d'emploi se définit en divisant le nombre de salariés et d'indépendants par le nombre total de 18-64 ans. « Complémentaire au taux d'activité (qui intègre également les chômeurs) et au revenu moyen par habitant, cet indicateur permet de déterminer la part des habitants d'un quartier qui vivent d'un revenu du travail et non d'allocations diverses au sein de la population en âge de travailler (population de 18 ans-64 ans). » Attention, « Depuis 2017, les personnes employées par les institutions européennes et internationales sont également incluses dans la population en emploi. Avant 2017, il n'existait pas de statistiques détaillées sur l'emploi dans ces institutions et ces personnes étaient comptabilisées à tort comme inactives. Dans ce tableau, et ce jusqu'en 2016, le taux d'activité est donc surestimé. ». Source : IBSA, monitoring des quartiers, données récoltées en avril 2020.

<sup>72</sup> « Le marché de l'emploi bruxellois se féminise, mais avec encore des inégalités importantes ». Consulté le 21 août 2020. <https://press.actiris.be/le-marche-de-lemploi-bruxellois-se-feminise-mais-avec-encore-des-inegalites-importantes>.

Comme de nombreuses grandes communes urbaines, Schaerbeek présente des situations de détresse sociale sur son territoire, principalement autour de la gare du Nord et des quartiers Aerschot-Brabant. En est un exemple le quartier Stephenson, où « plus d'une personne sur trois dans le groupe d'âge actif du quartier est au chômage. Un peu moins de la moitié a entre 18 et 24 ans. Le taux de chômage élevé fait en sorte qu'au niveau de la commune, un grand nombre de personnes dépendent du revenu d'intégration sociale. », de plus « A l'intérieur du quartier, l'emploi est très instable. En d'autres mots, les personnes qui travaillent ne sont à long terme pas sûres de leur emploi. Malgré une légère augmentation de l'emploi ces dix dernières années, seules 4 personnes sur 10 entre 18 et 64 ans jouissent de revenus issus d'un emploi. Néanmoins, 6 personnes sur 10 souhaitent participer activement au marché de l'emploi »<sup>73</sup>.

Cette situation se révèle particulièrement difficile pour les jeunes. Selon les données du CPAS de Schaerbeek, « les jeunes de moins de 25 ans représentent à eux seuls près d'un tiers de tous les bénéficiaires, alors qu'ils représentaient un peu plus d'un quart en 2006. Le fait qu'un nombre relativement important de jeunes soit aidé par un CPAS peut être aussi un signe de progrès, dans la mesure où des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation, font appel à l'aide d'un CPAS pour mettre en place un projet professionnel durable. »<sup>74</sup>. Cela vient s'ajouter aux chiffres concernant les jeunes qui vivent dans des ménages sans revenus du travail. La carte de l'IBSA montre bien la disparité de la situation entre la zone ZRU et le reste du territoire schaarbeekois.

### Part des moins de 18 ans vivant dans un ménage sans revenu du travail 2016 (%)



Si l'on se penche sur la situation des femmes de manière plus spécifique, on observe que le taux d'activité des femmes reste largement plus bas que celui des hommes. A l'échelle communale en 2016, parmi les 15-64 ans, le taux d'activité y est beaucoup plus bas chez les femmes (41,7%) que chez les hommes (52,9 %) <sup>75</sup>. Par ailleurs, les statistiques montrent une autre disparité hommes / femmes : parmi les schaarbeekois travaillant temps plein, on retrouve 60% d'hommes et 40% de femmes, alors qu'on arrive à 67% de femmes et 33% d'hommes pour le temps partiel <sup>76</sup>. On peut donc imaginer que pour une partie de la population féminine les tâches liées à la vie familiale occupent encore une part importante dans l'emploi du temps.

<sup>73</sup> PTArchitects. Contrat De Quartier Durable Stephenson -Duurzaam Wijkcontract, Diagnostic Analyse. 28 août 2018. pp 134-135

<sup>74</sup> CPAS de Schaerbeek « Note de politique générale 2020 » Disponible sur [https://www.1030.be/sites/default/files/files/Vivre\\_ensemble\\_Solidarite/CPAS/npg2020\\_fr\\_def.pdf](https://www.1030.be/sites/default/files/files/Vivre_ensemble_Solidarite/CPAS/npg2020_fr_def.pdf)

<sup>75</sup> Par taux d'activité il faut entendre le « Taux indiquant la participation de la population au marché du travail qu'elle soit occupée ou au chômage (population active totale/population en âge de travailler). » Source : <https://www.actiris.brussels/fr/citoyens/chiffres/#title1>

<sup>76</sup> IBSA. Marché Du Travail - Caractéristiques de l'emploi, Avril 2020. <https://ibsa.brussels/themes/marche-du-travail/population-active-occupee>.

A ces informations viennent s'ajouter les chiffres de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. En sachant qu'en Belgique le pourcentage de femmes qui travaillent à temps partiel est plus important que les hommes, et en intégrant cette donnée dans l'analyse, il en résulte que « sur une année, les femmes qui travaillent à temps partiel gagnent en moyenne 10,9% de moins que les hommes qui travaillent à temps partiel »<sup>77</sup>.

Grâce aux statistiques d'Actiris on remarque également le lien entre diplôme obtenu et le taux de chômage. En particulier, la présence d'un nombre important d'une population d'origine étrangère s'accompagne du fait que ces citoyens disposent souvent d'un diplôme non reconnu en Belgique. La procédure de demande de reconnaissance du diplôme dépend des communautés française et néerlandophone, et devient de facto une barrière entre le citoyen et la possibilité d'obtenir un travail légal et correspondant aux capacités et envies du travailleur.

DEDA Schaerbeek Mois Août 2020 Source : Actiris		Sexe & Âge (base)						Total
		Hommes			Femmes			
		< 25 ans	25 à 49 ans	>= 50 ans	< 25 ans	25 à 49 ans	>= 50 ans	
Niveau d'études (détail)	Primaire + sec. 1er degré	20	246	175	15	147	106	709
	Sec. général 2e degré	4	75	32	-	35	30	178
	Sec. technique ou artistique 2e degré	9	104	40	5	59	13	230
	Sec. professionnel 2e degré	29	232	74	12	172	57	576
	Sec. général 3e degré	6	123	65	13	133	43	383
	Sec. technique ou artistique 3e degré	27	187	51	26	157	33	481
	Sec. professionnel 3e et 4e degrés	34	199	27	36	209	38	543
	Apprentissage - patronat	-	53	12	-	23	5	96
	Bachelier	5	161	76	5	171	72	490
	Master	-	182	74	4	213	54	528
	Étranger sans équivalence : max. sec. 2e degré	13	492	537	5	385	232	1.664
	Étranger sans équivalence : sec. 3e degré	6	325	194	5	232	90	852
	Étranger sans équivalence : supérieur	-	135	61	-	125	48	373
	Étranger sans équivalence : indéterminé	0	5	24	0	0	19	48
	<b>Total</b>		<b>158</b>	<b>2.519</b>	<b>1.442</b>	<b>131</b>	<b>2.061</b>	<b>840</b>

(0 171 sec)

Suivant la législation sur la protection de la vie privée, le tiret "-" peut signifier 1, 2 et 3 personnes.

S'il est question ici de diplômes officiels et reconnus, il ne faut néanmoins pas oublier qu'une partie des chercheurs d'emploi, notamment ceux qui se qualifient pour la trajectoire d'Insertion Socio-Professionnelle, doivent d'abord acquérir une série de compétences qui précèdent l'obtention d'un diplôme, et notamment la maîtrise d'une des langues nationales et des « compétences de base ». La maîtrise d'une langue nationale implique des compétences transversales liées à d'autres enjeux de socialisation, tout autant importants pour la socialisation des individus<sup>78</sup>.

Afin de compléter ces données, nous pouvons comparer la situation des jeunes inscrits chez Actiris en provenance du « croissant pauvre » avec ceux des autres communes Bruxelloises : « le niveau de formation moyen des jeunes ayant quitté l'école des quartiers du « croissant pauvre » est inférieur à celui des jeunes des autres quartiers à Bruxelles. Pas moins de 22,1% des jeunes des quartiers susmentionnés qui quittent l'école s'inscrivent chez Actiris sans diplôme de

<sup>77</sup> Hildegard Van Hove. (2019). *L'écart salarial entre les femmes et les hommes - Chiffres et changements dans la méthodologie 2019*, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

<sup>78</sup> FeBISP. « La maîtrise du français et des compétences de base en formation ». Cycles de formations FeBISP, mars 2018.

l'enseignement secondaire supérieur, contre 15% dans les autres communes. 16,2% des jeunes sortants de l'école du « croissant pauvre » s'inscrivent chez Actiris avec un diplôme de bachelier ou de master, contre 36,9 % dans les autres quartiers. Le « croissant pauvre » compte par contre plus de jeunes possédant un diplôme étranger sans équivalence (+5,6 p.p.) et avec un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur comme plus haut diplôme obtenu (+8,0 p.p.). »<sup>79</sup>.

De plus, les analyses montrent que l'accès à l'emploi est plus difficile en raison de son origine nationale (réelle ou perçue par le potentiel employeur<sup>80</sup>). Les statistiques montrent que, en région bruxelloise, « Les groupes les plus impactés par le chômage sont dans l'ordre : les populations d'origine "autre africaine" (41,3%), d'origine congolaise/burundaise/rwandaise (39,3%), d'origine maghrébine (34,0%) et d'origine turque (30,5%). Le ratio entre le taux de chômage des personnes d'origine belge et des personnes d'origine étrangère extra-européenne est moins élevé chez les jeunes de 18-24 ans. »<sup>81</sup>.

Si on se penche plus spécifiquement sur la situation des jeunes, selon Actiris « il y a une surreprésentation de personnes de moins de 25 ans parmi les chercheurs d'emploi originaires de Turquie (15,8%) et ceux de l'UE de l'Est (14,5%) en comparaison avec les chercheurs d'emploi d'origine belge de la même tranche d'âge (11,8%) ». Ces chiffres concernent l'ensemble de la région bruxelloise, mais sont pertinents pour la présente analyse au vu de la composition de la population schaarbeekoise, où les citoyens originaires de l'Europe de l'Est, de la Turquie et du Maghreb sont fortement représentés. Actiris parle donc d'une

*« double ségrégation ethno- et socio-spatiale. [...] Les chercheurs d'emploi d'origine extra-européenne sont d'ailleurs essentiellement concentrés dans le croissant pauvre : ils représentent 78,09% de l'ensemble des chercheurs d'emploi établis sur ce territoire. »<sup>82</sup>.*

Par ailleurs, comme pour les statistiques concernant le revenu médian des ménages, une analyse genrée de ces chiffres s'impose, car elle révèle des disparités importantes :

*« Le taux de chômage des hommes d'origine belge (12,3%) est légèrement supérieur à celui des femmes de la même origine (11,4%). En revanche la disparité de genre est plus marquée pour certaines populations d'origine étrangère qui enregistrent un taux de chômage féminin plus élevé que le taux de chômage masculin. C'est le cas pour les personnes d'origine turque (écart de genre de +7,2 points de pourcent), d'origine maghrébine (+7,1pp), d'origine " autre africaine " (+5,4pp) et d'origine de l'UE de l'Est (+4,8pp). »<sup>83</sup>*

Par ailleurs, l'étude d'Actiris montre clairement que les femmes d'origine non-UE « sont confrontées à une triple vulnérabilité. Elles ont une probabilité plus grande : d'être au chômage ; d'être sans revenu de remplacement (allocation de chômage) lorsqu'elles sont sans emploi ; une fois à l'emploi, d'être confinées dans des métiers faiblement rémunérateurs, peu gratifiants, exigeants physiquement (horeca, soins, nettoyage) »<sup>84</sup>.

Pour d'autres publics, l'accès au marché de l'emploi est rendu encore plus difficile du fait de la coexistence de plusieurs difficultés. On pense par exemple que le nombre de personnes avec un handicap reconnu est largement inférieur au

<sup>79</sup> Dans les études d'Actiris on retrouve la dénomination « croissant pauvre » pour indiquer les « quartiers situés au nord du centre dans les communes d'Anderlecht, de Schaerbeek, de Saint-Gilles, de Molenbeek Saint- Jean et de Saint-Josse-ten-Noode ». Actiris. « JEUNES SORTANT DE L'ÉCOLE - Insertion socioprofessionnelle des jeunes après leurs études », Mai 2020.

<sup>80</sup> A ce propos, l'étude d'Actiris sur le profil et trajectoire des chercheuses et chercheurs d'emploi souligne qu'il faut considérer « l'origine du chercheur/chercheuse d'emploi « comme renvoyant à la construction subjective d'un groupe de référence mis en opposition à un ou plusieurs autres groupes considérés comme étrangers (quelle que soit leur nationalité effective) et étant de ce fait défavorisés par cette position. ». p. 9. Khadija Senhadji. « Profil Et Trajectoire Des Chercheuses Et Chercheurs D'emploi En Région De Bruxelles-Capitale - Monitoring Selon L'origine Nationale ». Actiris, juin 2019.

<sup>81</sup> Khadija Senhadji. « Profil et trajectoire des chercheuses et chercheurs d'emploi en région de Bruxelles-capitale - monitoring selon l'origine nationale ». Actiris, juin 2019, p.19.

<sup>82</sup> Ibid, p.26. Selon les termes d'Actiris on parle donc de « quartiers à indice socio-économique faible (regroupés sous l'appellation de croissant pauvre dans les quartiers centraux et de première couronne de la région) » ; ils précisent par ailleurs que ces chiffres pourraient évoluer différemment dans les prochaines années au vue d'un processus de gentrification bien installé en région bruxelloise.

<sup>83</sup> Ibid. p.15.

<sup>84</sup> Khadija Senhadji. « Profil et trajectoire des chercheuses et chercheurs d'emploi en région de Bruxelles-capitale - monitoring selon l'origine nationale ». Actiris, juin 2019, p.37.

nombre réel de personnes en situation de handicap, dans la mesure où les personnes en situation de précarité ne demandent pas systématiquement l'accès aux différentes aides et services existants, ce qui revient donc à exclure ces personnes des statistiques officielles. Unia souligne que « L'intégration sur le marché du travail des personnes qui bénéficient d'une ARR/AI est limitée, même si elle constitue un moteur important de l'inclusion sociale. [...]. Là encore, les facteurs de risque traditionnels tels qu'un âge plus avancé, un niveau d'instruction plus faible et un handicap plus sévère réduisent les chances d'obtenir un emploi. [...] il n'y a pas assez d'offres d'emploi adaptées pour les réintégrer sur le marché du travail. »<sup>85</sup>.

Même en 2020 certains comportements discriminatoires restent d'actualité : sexe, âge, origine nationale réelle ou perçue, handicap... Les démarches d'insertion socio-professionnelle doivent donc tenir compte de cette situation afin d'être efficaces. Et dans une approche plus large, les actions socio-économiques doivent contribuer à dépasser la dualité sociale et spatiale qui caractérise encore aujourd'hui le paysage économique bruxellois.

## E.2. Métiers du futur

Si la formation est un élément essentiel de la (ré)insertion sur le marché du travail, il est tout aussi important que les formations permettent de préparer les participants au marché du travail du futur. Il faut donc prévoir ce dont l'économie et les citoyens auront besoin dans les années à venir. Les bénéficiaires seront donc doubles, pour les individus qui acquièrent des compétences ainsi que pour l'économie bruxelloise.

Pour cette raison Actiris prépare tous les ans des recommandations en matière d'emploi et de formation en Région de Bruxelles-Capitale. En 2018 « les domaines d'activité retenus pour l'analyse sont la mobilité urbaine et douce, l'économie circulaire et l'économie numérique. Ces trois domaines [sont] perçus comme étant stratégiques pour le développement de la Région bruxelloise », et sont évidemment en lien avec le développement du plan régional good move ainsi avec le plan régional d'économie circulaire. On retrouve donc des métiers porteurs d'emploi, émergents ou en transformation, dans le domaine de la mobilité urbaine et douce tels que: Coursier/livreur à vélo ; Chauffeur livreur en camionnette et poids lourds ; Réparateur de vélo ; Électromécanicien tous types de véhicules ; Vendeur et revendeur de vélos... Mais également des métiers support, tels que Cyclo-entrepreneurs ; Ouvriers voiries pour aménagement du territoire et stationnement ; Gestionnaire big data (données mobilité) ...<sup>86</sup>

Il s'agit là d'un besoin plus global, qui démarre déjà avec la nécessité d' « augmenter le nombre de formations en mécanique vélo et en électromécanique (pour la réparation de vélos électriques) pour répondre au besoin plus important de réparateurs de vélos. ». L'étude de Bruxelles formation sur l'opportunité de créer une formation en Technicien/Réparateur de cycles fait en effet état d'un terrain favorable au développement de nouveaux emplois dans ce domaine « Plusieurs études réalisées ces dernières années suggèrent que l'utilisation du vélo et le développement de la mobilité douce à Bruxelles démontrent d'une tendance favorable de ce secteur en termes de développement de l'emploi en son sein : tant du côté des acteurs de terrain, des usagers, du cadre législatif, du cadre fiscal, des développements de nouvelles technologies rendant la formation indispensable que du potentiel des nouveaux usagers. »<sup>87</sup>. Ces fonctions deviennent essentielles car beaucoup d'emplois gravitent autour de l'utilisation de vélos. Par ailleurs, Actiris identifie aussi le besoin de « Mener une campagne de sensibilisation à la gent féminine pour les métiers liés à la mobilité, mais aussi pour aider le secteur du transport à renouveler sa main-d'œuvre. »<sup>88</sup>.

L'attention à l'environnement se révèle également dans la gestion des entreprises, via notamment une approche plus systématisée à la question de l'économie circulaire. Il s'agit là en effet de métiers de nature transversale (par exemple,

<sup>85</sup> Koen Hermans, Jean-Marc Dubois et Annabel Vanroose. (2019). *Pauvreté et handicap en Belgique*. SPF Sécurité sociale (DG Personnes handicapées et DG Soutien et Coordination de la politique) et le SPP Intégration sociale, pp. 52 et 102. ARR : Allocation de remplacement de revenus ; AI : Attestation d'invalidité.

<sup>86</sup> view.brussels, Observatoire bruxellois de l'emploi et de la formation. *Détermination Des Besoins En Emploi Et En Formation État Des Lieux Et Pistes De Recommandations*. Actiris, 2018.

<sup>87</sup> Service Études et Statistiques de Bruxelles Formation, et Mission locale de Schaerbeek. *Dossier d'opportunité - Technicien/Réparateur de cycles (H/F)*, juillet 2020.

<sup>88</sup> Ibid. p.32.

métiers informatiques et administratifs) ou qui sont propres à l'activité de l'entreprise. Ceci se manifeste en particulier par le besoin de « sensibilisation circulaire développée dans différentes activités ou par la mobilisation de compétences circulaires particulières » et notamment dans les

- Métiers de la construction et de la gestion/valorisation des déchets de construction et mise en œuvre de nouvelles approches pour s'assurer du caractère durable des constructions, infrastructures, œuvres de génie civil, [...]
- Métiers de l'alimentation durable tels que la réutilisation des déchets dans la cuisine, la vente de produits alimentaires bio, la permaculture, les nouvelles techniques alimentaires.<sup>89</sup>

L'approche vers les métiers de l'économie numérique doit aussi être multimodale. Selon Actiris il est essentiel de « mettre en commun les compétences régionales en matière d'environnement, de mobilité, d'emploi, de formation, de développement économique, de santé et de social pour répondre aux enjeux sociétaux de demain (vieillesse de la population, décrochage scolaire, mobilité, environnement, etc.) »<sup>90</sup>, car le numérique est par nature un domaine transversal, dont l'application se fait de différentes sortes en fonction des besoins en lien avec les différents métiers.

---

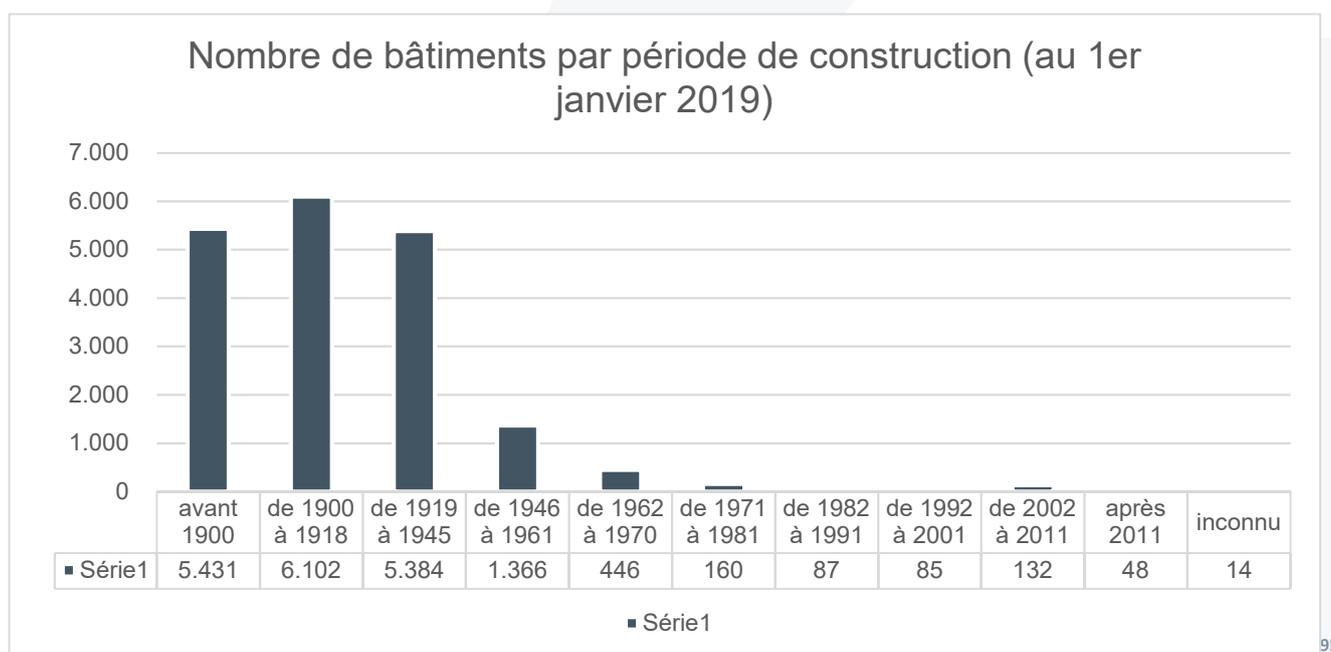
<sup>89</sup> Ibid. p.37.

<sup>90</sup> Ibid. p.39.

## F. LOGEMENT

Au 1er janvier 2019, 16.221 bâtiments résidentiels et 3.034 bâtiments non résidentiels sont recensés à Schaerbeek<sup>91</sup>. On dénombre donc un total de 60 749 logements, dont 2495 logements sociaux<sup>92</sup>. La densité du bâti est importante : sur presque 8 km<sup>2</sup> de territoire, au moins 4,5 km<sup>2</sup> sont bâti et seulement 1km<sup>2</sup> résulte être non-bâti<sup>93</sup>.

Une part importante du bâti est ancienne, et selon le Census 2011 les logements très anciens - construits avant 1919 - représentent 48 % des logements de la commune<sup>94</sup>. Cela représente un défi pour les institutions publiques ainsi que pour les citoyens : rénovation, précarité énergétique, confort... sont des questions régulièrement à l'ordre du jour.



Pour en saisir l'importance, ces données doivent être mises en relation avec l'augmentation du nombre des habitants sur le territoire de la commune. Comme précédemment illustré, la population a en effet augmenté de 13% dans les dix dernières années. Il est donc essentiel de garantir un accès au logement confortable et salubre à toutes les couches de la population schaarbeekoise.

En effet, comme reporté dans l'observatoire de la santé et du social de Bruxelles dans son rapport sur les précarités et le mal logement, « De manière générale, les quartiers centraux (pentagone et première couronne) de la Région connaissent souvent une intensité migratoire plus marquée, notamment les quartiers du « croissant pauvre ». C'est donc dans cette zone, où les loyers sont relativement moins élevés et les logements moins salubres, où la densité de

<sup>91</sup> IBSA. *Aménagement du territoire et Immobilier - Parc de bâtiments résidentiels et non résidentiels*. mai 2020, <https://ibsa.brussels/themes/amenagement-du-territoire-et-immobilier/parc-de-batiments-residentiels-et-non-residentiels>.

<sup>92</sup> Source : IBSA et statistiques rédigées pas le Service Logement de la Commune de Schaerbeek.

<sup>93</sup> Suite à une modification dans la méthode de calcul de l'IBSA, sur le territoire de Schaerbeek une partie (2,5 km<sup>2</sup>) résulte comme « non-cadastré ». Source IBSA. *Aménagement du territoire et Immobilier - occupation du sol*. Décembre 2018, <https://ibsa.brussels/themes/amenagement-du-territoire-et-immobilier/occupation-du-sol>.

<sup>94</sup> Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale Institut de recherches interdisciplinaires sur Bruxelles, Université Saint-Louis - Bruxelles (direction : Benjamin Wayens). *Zoom sur les communes - Schaerbeek*. 2016, [https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/Schaerbeek\\_FR\\_2\\_pma.pdf?current=/node/20](https://ibsa.brussels/sites/default/files/publication/documents/Schaerbeek_FR_2_pma.pdf?current=/node/20).

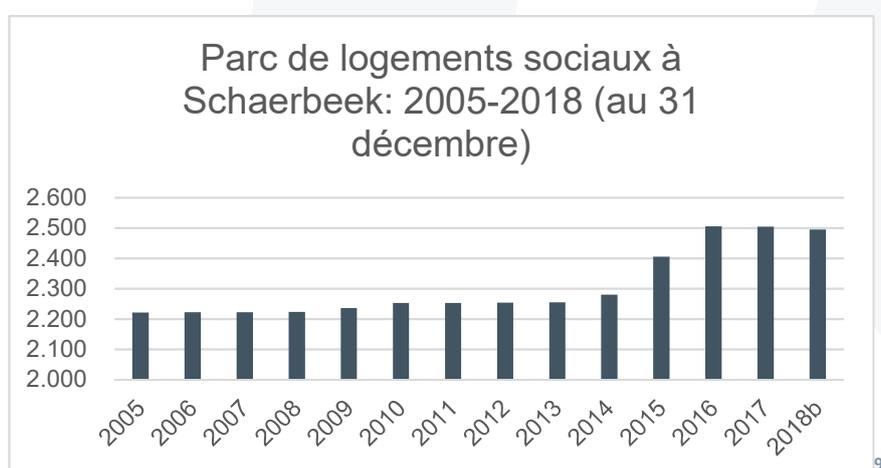
<sup>95</sup> IBSA. *Aménagement du territoire et Immobilier - Parc de bâtiments résidentiels et non résidentiels*. mai 2020, <https://ibsa.brussels/themes/amenagement-du-territoire-et-immobilier/parc-de-batiments-residentiels-et-non-residentiels>.

population est la plus élevée au sein de la Région, que les tensions au niveau de l'accès à un logement de qualité se font le plus sentir. »<sup>96</sup>.

Le marché de l'immobilier n'évolue pas de la même façon dans les différentes communes bruxelloises. Pour ce qui est du prix médian des maisons à Schaerbeek, le prix a chuté de 5,4% entre 2017 et 2018, mais il a par contre augmenté en 2019 arrivant à 400.000€. Néanmoins, ce chiffre est calculé sur un intervalle assez important, allant de 305.000 € à 559.500 €. La médiane de Schaerbeek pour ce qui est des prix des appartements franchit pour la première fois les 200.000€ en 2018, et reste stable en 2019<sup>97</sup>. Nous ne disposons pas de statistiques à l'échelle des quartiers, mais nous pouvons raisonnablement imaginer que le parc immobilier schaarbeekois n'a pas la même valeur dans les différentes zones de la Commune.

## F.1. Logements sociaux

Afin de garantir l'accès au logement également pour la partie la plus précarisée de la population, dans le cadre du Plan Logement 2013-2018, le Foyer Schaerbeekois a repris la gestion du parc locatif de la commune et du CPAS. Le Foyer Schaerbeekois dispose actuellement de plus de 2500 logements sociaux.



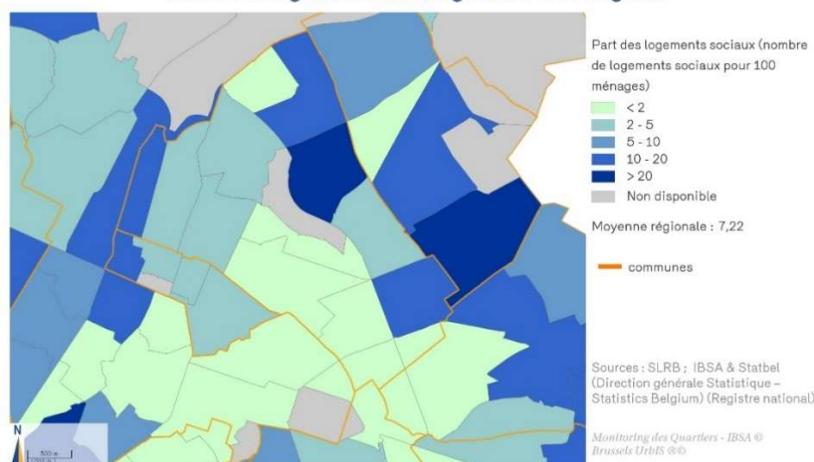
La localisation des logements sociaux n'est pas répartie équitablement sur le territoire de la Commune. Les zones en ZRU apparaissent comme moins bien dotées en termes de nombre de logements sociaux par 100 habitants.

<sup>96</sup> Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale. Précarités, Mal-Logement et Expulsions Domiciliaires En Région Bruxelloise. Cahier thématique du Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2018, 2019.

<sup>97</sup> Notaire.be. *Semaine de l'immobilier des notaires – Analyse du marché immobilier 2018* et *Semaine de l'immobilier des notaires – Analyse du marché immobilier 2019*.

<sup>98</sup> *Tableaux Statistiques en Région Bruxelles Capitale*. <https://monitoringdesquartiers.brussels/tables/>. Consulté le 24 octobre 2020.

### Part des logements sociaux (nombre de logements sociaux pour 100 ménages) 2019 (logt/100 ménages)



De plus, parmi les 23 Agences Immobilières Sociales (AIS) subsidiées par la Région de Bruxelles-Capitale, trois AIS sont situées sur le territoire de Schaerbeek :

- l'Agence Schaerbeekoise Immobilière Sociale ;
- l'agence immobilière sociale "Comme Chez Toi" ;
- AIS Quartiers.

Cela ne permet de répondre qu'en partie aux besoins des citoyens les plus vulnérables, le temps d'attente pour obtenir un logement social étant de plusieurs années. Les études du CIRE montrent par exemple qu'il est « de plus en plus difficile pour les familles à faibles revenus, a fortiori étrangères ou d'origine étrangère de se loger correctement. Ces familles souffrent de fortes discriminations dans l'accès au logement. »<sup>99</sup>. Cela constitue une vraie entrave à l'intégration sociale des personnes en difficulté, car avoir un domicile fixe est souvent le prérequis pour des étapes administratives essentielles.

Le besoin de créer du logement se concrétise via des opérations de rénovations urbaines. Deux 'friches' font l'objet de projet régionaux d'urbanisation, dits PAD pour 'plan d'aménagement directeur'. Le site de la gare Josaphat et celui du Médiapark (Rtbf-Vrt) accueilleront respectivement environ 2.400 et 1.030 logements. Ces programmes proposent du logement acquisitif et locatif, privé et public, ainsi que modéré et social. De plus, dans le cadre des Contrats de quartier durable ainsi que du Contrat de rénovation urbaine (CRU), une série d'opérations de construction de logements sont menées à bien, de commun accord entre la Région et la commune. Aussi, des démarches ont été entreprises pour la construction d'une troisième séniorie<sup>100</sup>.

La précarité rend une partie de la population schaarbeekoise particulièrement vulnérable, y compris en matière de logement. Pour les publics en situation de difficulté il n'y a en effet que 4 logements d'urgence et 15 logements de transit<sup>101</sup>. En se basant sur des données de Sciensano, l'observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale rapporte que 22% des ménages bruxellois « évoquent au moins l'un des problèmes suivants concernant leur domicile: logement surpeuplé, incapacité à chauffer convenablement le logement et problèmes d'humidité ou de moisissures. ». De plus, « la qualité du logement varie de façon importante selon le niveau de revenu »<sup>102</sup>.

<sup>99</sup> Service Études et politique, CIRE asbl. *Discriminations à l'égard des personnes étrangères*. CIRE asbl, décembre 2019, <https://www.cire.be/publication/discriminations-a-legard-des-personnes-etrangeres/>.

<sup>100</sup> Source : IBSA et statistiques rédigées pas le Service Logement de la Commune de Schaerbeek.

<sup>101</sup> Idem.

<sup>102</sup> Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale. *Précarités, Mal-Logement et Expulsions Domiciliaires En Région Bruxelloise*. Cahier thématique du Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2018, 2019, p.20.

Bien entendu, il est du ressort des pouvoirs publics d'accompagner la tendance à la densification du bâti, en assurant l'habitabilité des logements produits. Il s'agit là de problèmes connus à Schaerbeek et communs à d'autres quartiers de la ZRU<sup>103</sup>. Par ailleurs, les publics le plus fragilisés semblent également être les plus à risque dans de cas d'expulsion ou de demandes d'expulsion. Toujours selon l'observatoire, « le causes de l'expulsion sont multifactorielles » : il s'agit de publics en situation de grande fragilité [...] qui cumulent généralement plusieurs types de difficultés » tels que des faibles revenus, des dettes, des problèmes de santé mentale...

Les zones constructibles sont rares. Améliorer l'accès au logement passe par une mobilisation du bâti existant. Une partie de la population schaerbeekoise utilise donc certains des mécanismes à disposition pour améliorer la situation des logements. Par exemple, pour Schaerbeek le total des primes énergies accordées en 2018 par Bruxelles Environnement est de 988 demandes, pour un total de 1.368.294€. Il s'agit là d'un peu moins de 10% des demandes sur la totalité des demandes en région bruxelloise, pour un peu moins de 10% du montant total octroyé en RBC. De ceux chantiers, 53% se trouvent en zone EDRLR (qui correspond grosso-modo à la zone ZRU). Schaerbeek se situe donc proche de la moyenne régionale<sup>104</sup>.

La question du logement reste donc étroitement liée au cadre de vie plus général des citoyens. Comme rappelé plus haut dans la partie sur les publics précarisés, avoir un logement, une adresse, est en effet un prérequis essentiel pour les démarches administratives du quotidien. L'impact de la qualité du logement sur la qualité de la vie ainsi que sur la socialisation des citoyens est donc un réel enjeu des politiques communales.

## F.2. Logements inoccupés

Plusieurs éléments encouragent un travail de recensement et remédiation à la présence d'immeubles partiellement ou totalement inoccupés sur le territoire de la Commune. En effet, cela est de nature à décourager l'esprit d'initiative des riverains, à engendrer un processus de désintéressement généralisé en matière d'habitat, et a potentiellement un effet sur l'équilibre entre l'offre et la demande en matière de logements. La Cellule Logements inoccupés de la Région a identifié un nombre relativement important de logements inoccupés.

Cellule Logements inoccupés 2019 <sup>105</sup>					
Commune	Enquêtes réalisées	Dossiers concernés (*)	Avertissements envoyés	Fin Procédure de	Amendes notifiées (**)
Schaerbeek	345	290	62	69	17

Par ailleurs, il y a sur le territoire également des immeubles bâtis affectés à des fins professionnelles, partiellement ou totalement inoccupés.

<sup>103</sup> Source : DGS. calculs IGEAT (ULB), dans Dessouroux, Christian, et al. « Le logement à Bruxelles : diagnostic et enjeux. Note de synthèse BSI ». *Brussels Studies. La revue scientifique pour les recherches sur Bruxelles / Het wetenschappelijk tijdschrift voor onderzoek over Brussel / The Journal of Research on Brussels*, juin 2016, doi:10.4000/brussels.1346.

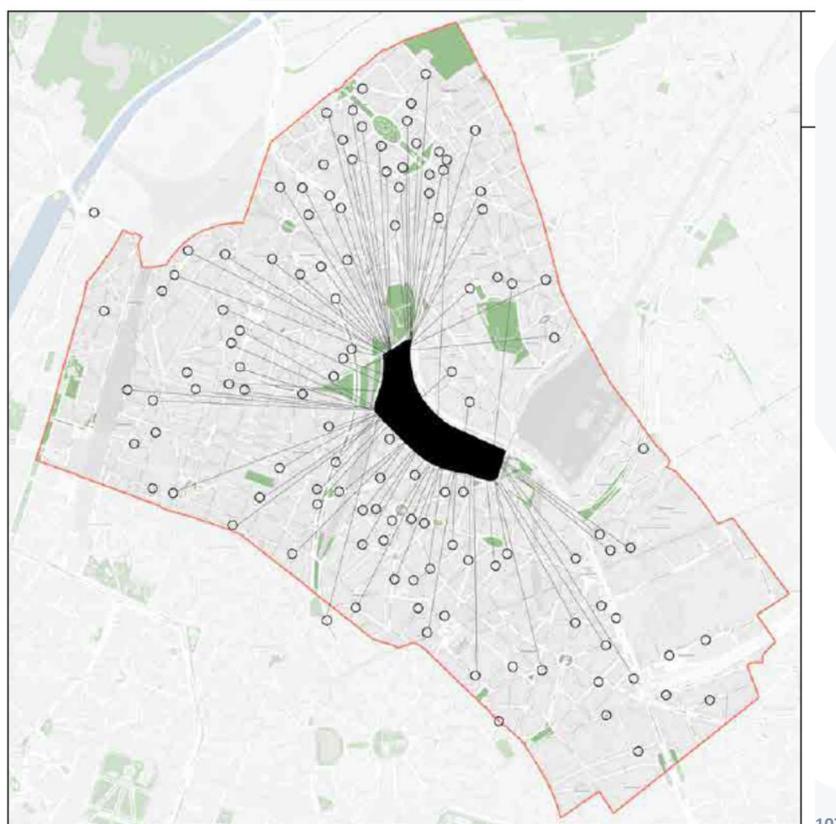
<sup>104</sup> Bruxelles Environnement, Division Energie, air, climat et bâtiments durables. « PRIMES ENERGIE – RAPPORT 2018 », mai 2019. [https://document.environnement.brussels/opac\\_css/elecfile/FINAL\\_Rapport18\\_FR.pdf](https://document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/FINAL_Rapport18_FR.pdf).

<sup>105</sup> Ces données ont été communiqués directement par la Cellule Logements Inoccupés de la Région. « Un avertissement envoyé signifie qu'un constat d'inoccupation a été établi. (\*) 1 dossier peut faire l'objet de plusieurs enquêtes (\*\*) ne tient pas compte des éventuelles décisions de recours ».

## G. ESPACE PUBLIC – VOIRIES ET ESPACES VERTS

### G.1. Espaces verts

Le parc Josaphat, espace vert essentiel à la vie de la Commune « dispose d'une situation relativement centrale au sein du territoire communal et comprend des espaces assez diversifiés : plaines de jeux et de sports (football, tennis et pétanque), grande pelouse pour Tir à l'arc et parc paysager urbain du début du XXe siècle (étangs, parterres de fleurs, kiosque à musique, arbres ornementaux, vignoble et paysage de rocaille) »<sup>106</sup>. Le diagnostic concernant les opportunités d'amélioration, d'extension et de développement des équipements ludiques et sportifs de proximité, réalisé en 2017 pour la Commune de Schaerbeek, met en lumière l'importance du parc Josaphat dans la vie des citoyens Schaerbeekois.



107

D'autres espaces verts existent, mais « présentent des tailles largement plus réduites et sont principalement situés en deuxième couronne, dans la partie du territoire communal située entre les grands boulevards et la limite communale avec Evere. [...] L'ensemble de ces espaces verts occupe moins de 6% de la superficie totale de la commune, ce qui est largement inférieur à la moyenne régionale (environ 25%). »<sup>108</sup>. On reprend ici la liste des autres parcs recensés dans le PCDD de Schaerbeek<sup>109</sup> :

<sup>106</sup> Aménagement - spatial planning, pour la Commune de Schaerbeek. *Accompagnement à la mise en œuvre | évaluation du Plan Communal de Développement Durable (PCDD) - mise à jour des statistiques*. Aout 2013.

<sup>107</sup> Suède36. *Cadastré des opportunités d'amélioration, d'extension et de développement des équipements ludiques et sportifs de proximité sur l'espace public schaerbeekois*. Commune de Schaerbeek, 2 janvier 2017, p. 39.

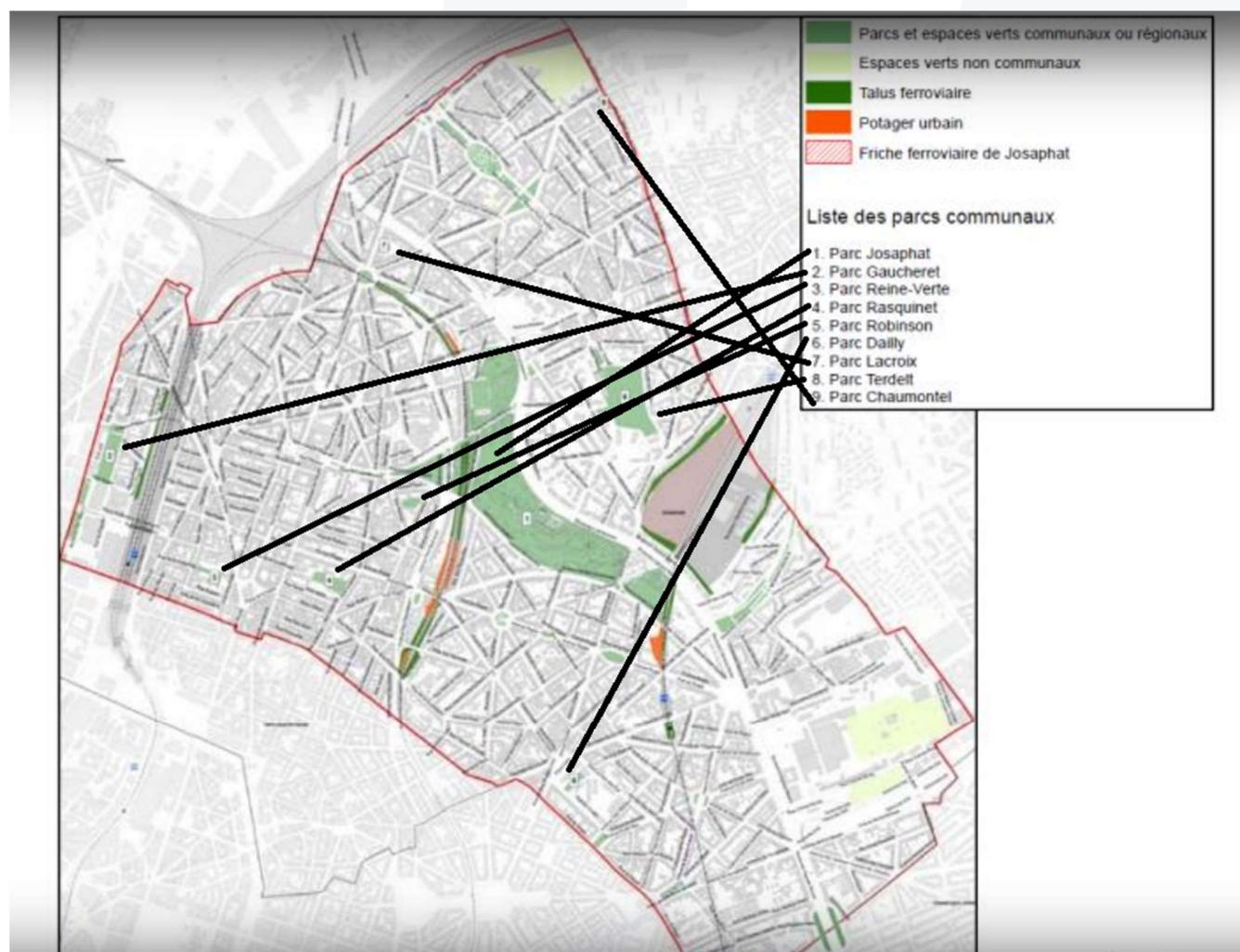
<sup>108</sup> Idem.

<sup>109</sup> Aménagement - spatial planning, pour la Commune de Schaerbeek. *Accompagnement à la mise en œuvre | évaluation du Plan Communal de Développement Durable (PCDD) - mise à jour des statistiques*. Aout 2013.

Disponible à l'adresse [https://issuu.com/1030be/docs/statistique\\_pcdd\\_schaerbeek\\_2021?e=23589250/39636401](https://issuu.com/1030be/docs/statistique_pcdd_schaerbeek_2021?e=23589250/39636401).

- Le parc Albert est un parc de promenade et de passage, de style paysager ;
- le parc Walckiers, d'une surface de 4,5ha, il constitue la partie schaarbeekoise du site d'intérêt biologique du Moeraske ;
- le parc Lacroix, situé en intérieur d'îlot, il possède un terrain multisport, un bac à sable et des jeux pour enfants ;
- le parc Rasquinet, ouvert en 1999, il s'étend sur environ 75 ares et comprend un terrain multisport, un bac à sable et des jeux pour enfants ;
- le parc Gaucheret, situé en bordure du Quartier Nord, il est un des seuls espaces verts publics présent dans la partie ouest de la commune ;
- le parc Reine Verte, d'une superficie de 30 ares et ouvert depuis 2006 ;
- le parc Robinson ;
- le parc Dailly ;
- le parc Terdelt ;
- le parc Huart Hamoir ;
- le parc Chaumontel.

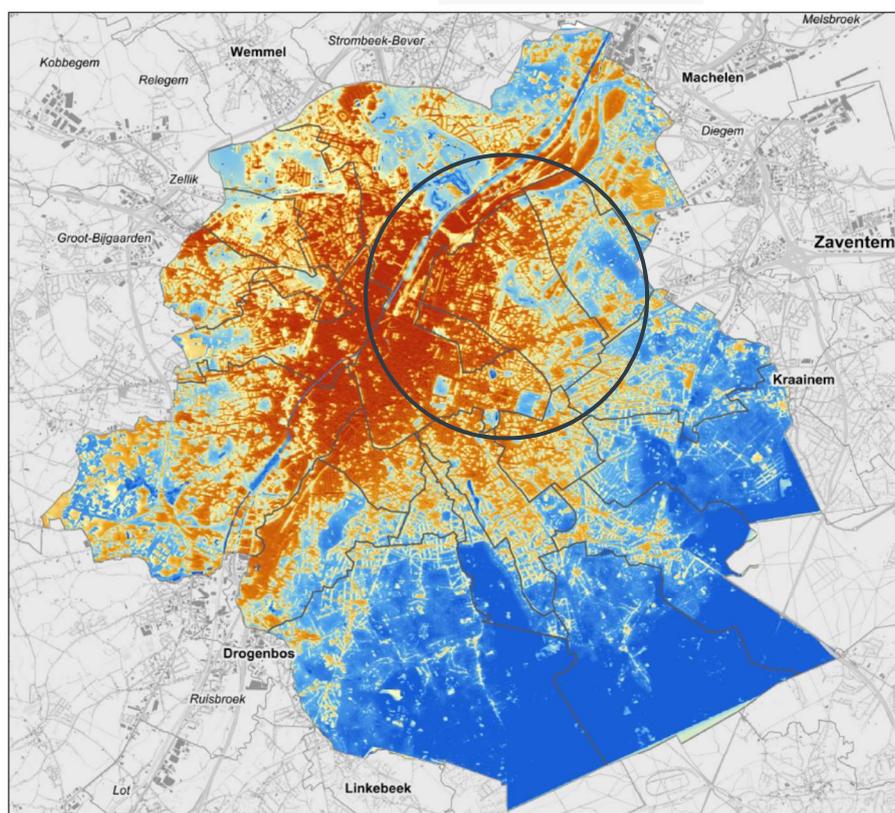
La fréquentation des autres parcs reste variable, en fonction du type d'infrastructures qui sont à disposition des habitants.



Suite au recensement de la Région, il apparaît que Schaerbeek ait un patrimoine arboré très important : plus de 12.000 arbres et 60 essences diverses<sup>110</sup>. Parmi ces arbres, Schaerbeek peut compter un nombre d'arbres remarquables très important : « 375 d'entre eux se situent à Schaerbeek, dont 44 dans le parc Josaphat. ». Aussi, « L'ancien lit de la Senne est encore présent en bordure du territoire communal au nord de la place Gaucheret, à la limite avec la commune de Bruxelles-Ville. Le tracé de l'ancien cours d'eau est encore identifiable au sein des îlots et est en bonne partie encore non bâti. Dans ce cas, ces terrains accueillent une végétation arborée et arbustive spontanée. »<sup>111</sup>.

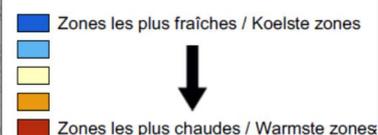
Depuis 2005, Schaerbeek gère ses espaces verts de manière différenciée, sans avoir recours aux pesticides<sup>112</sup>. Ces efforts font partie d'une vision long terme pour répondre aux changements climatiques : fin 2019, le Conseil communal de Schaerbeek a en effet déclaré unanimement l'état d'urgence climatique<sup>113</sup>.

La question climatique ne concerne évidemment pas que Schaerbeek ; nous pouvons par exemple mentionner les études de Bruxelles Environnement, qui ont permis de mettre en évidence les vulnérabilités les plus importantes en région bruxelloise : « l'effet de microclimat urbain connu sous le nom d'îlot de chaleur urbain, et les inondations dues à l'augmentation des précipitations. »<sup>114</sup>. La cartographie de Bruxelles environnement (2018) présentée dans cette étude montre clairement comme dans Schaerbeek et en particulier dans les zones ZRU, la possibilité pour les citoyens d'accéder à des zones « de fraîcheur » est presque inexistante.



### Cartographie des îlots de fraîcheur dans la Région de Bruxelles-Capitale

Cartografie van de koelte-eilanden in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest



Bruxelles Environnement / Leefmilieu Brussel

0 2 km



Fond de plan / Achtergrond :  
Brussels UrbIS © - CIRB-CIBG  
© IGN-NGI

<sup>110</sup> « Arbres | Schaerbeek ». *Schaerbeek 1030 Schaerbeek*, <https://www.1030.be/fr/cadre-de-vie-environnement/nature-biodiversite/gestion-des-espaces-verts/arbres>. Consulté le 24 octobre 2020.

<sup>111</sup> Suède36. *Cadastre des opportunités d'amélioration, d'extension et de développement des équipements ludiques et sportifs de proximité sur l'espace public schaerbeekois*. Commune de Schaerbeek, 2 janvier 2017, p. 40.

<sup>112</sup> « Schaerbeek aux petit soins pour ses espaces verts ». *Schaerbeek 1030 Schaerbeek*, <https://www.1030.be/fr/schaerbeek-aux-petit-soins-pour-ses-espaces-verts>. Consulté le 24 octobre 2020.

<sup>113</sup> « Schaerbeek en état d'urgence climatique ». *Schaerbeek 1030 Schaerbeek*, <https://www.1030.be/fr/schaerbeek-en-etat-durgence-climatique>. Consulté le 31 août 2020.

<sup>114</sup> VITO, 2018. "Cartografie van de Koelte-eilanden in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest". Etude réalisée pour le compte de Bruxelles Environnement. Rapport final (en Néerlandais exclusivement), 52 p., et en particulier [https://document.environnement.brussels/opac\\_css/elecfile/clim\\_03](https://document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/clim_03)

Ces constats sont particulièrement importants pour le présent diagnostic car ils mettent également en évidence le lien entre changement climatique en situation urbaine et les questions de la santé ainsi que de la cohésion sociale. Les chercheurs soulignent que les vulnérabilités de la région bruxelloise ont en effet un impact également sur :

- « Santé :
  - o Aggravation potentielle des risques liés à une mauvaise qualité de l'air en été et aux vagues de chaleur en été;
  - o Impacts sanitaires ponctuels à court terme (ex : canicules) ;
- Social : contraste social très prononcé avec un public vulnérable principalement regroupé dans le centre-ville dont le parc du logement peut être de moins bonne qualité et dont l'accès aux zones refuges est moins aisé que pour les populations situées en périphérie des centres. »<sup>115</sup>

## G.2. La mobilité à Schaerbeek

La question de la mobilité est un point essentiel en ce qui concerne la qualité de vie des habitants. Le diagnostic du CRU Botanique-Jonction-Nord souligne que

*« C'est l'un des gros points noirs du quartier, qui est intimement lié à la question des parkings: livraisons, clients des rues commerçantes ou de la prostitution la nuit, densité d'habitation et donc de voiture. Les rues sont encombrées: étroitesse des rues, livraisons, et attrait régional/national des rues d'Aerschot, de Brabant et chaussée de Haecht. Les demandes sont à la fois pressantes pour diminuer la place de la voiture dans le quartier (ex. piétonisation de la rue de Brabant, chaussée de Haecht...) et pour améliorer la fluidité du trafic souvent congestionné. »<sup>116</sup>.*

Il en est de même pour les constats opérés dans le cadre du cadastre des opportunités d'amélioration, d'extension et de développement des équipements ludiques et sportifs de proximité. Par ailleurs, « la vitesse, l'agressivité au volant, le stationnement asocial et les nuisances sonores » sont souvent mentionnés parmi les préoccupations des habitants<sup>117</sup>. A cela, viennent se rajouter des incidents dramatiques qui ont marqué la population schaarbeekoise dans les trois dernières années.

Depuis 2010 la Commune dispose d'un plan communal de mobilité, qui sera prochainement mis à jour suite à la publication du plan régional de mobilité « Good Move ». Dans ce cadre la Commune a récemment travaillé à améliorer le confort et la sécurité des usagers. Cela se rend nécessaire quand, au 30 juin 2019, 17% de la surface totale des trottoirs se trouvaient en mauvais état, voire même dans un état critique. Ce problème avait par exemple été soulevé lors de la préparation du CDQ Stephenson : « Un sujet qui mériterait plus d'attention est l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Sous 'personnes à mobilité réduite' on ne comprend pas seulement les usagers de chaise roulante, mais également les personnes âgées marchant difficilement, les femmes avec voitures d'enfant, les malvoyants, les personnes ayant des problèmes de santé, etc. Bien que plus de 30 % de la population soit atteinte de mobilité réduite, ces personnes sont souvent oubliées. »<sup>118</sup>.

Le plan trottoirs de la Commune ainsi que les travaux dans l'espace public réalisés via les contrats de quartier visent à améliorer l'état de trottoirs. Des travaux ultérieurs permettent en outre la sécurisation des carrefours : entre 2012 et 2017, 20 carrefours ont été réaménagés en plateaux et 10 ralentisseurs ont été placés en voirie. En 2018, 8 carrefours

<sup>115</sup> Bruxelles Environnement-Ibge. *La Région De Bruxelles-Capitale Face Au Changement Climatique*. Juin 2015, [https://document.environnement.brussels/opac\\_css/elecfile/clim\\_03](https://document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/clim_03).

<sup>116</sup> ERU srl-fs & AAC Architecture s.a. « CRU Botanique-Jonction-Nord, DIAGNOSTIC, SITUATION EXISTANTE - OBJECTIFS & PRIORITÉS ». SPRB -Bruxelles Développement Urbain, Direction de la Rénovation Urbaine, Septembre 2016.

<sup>117</sup> Suède36. *Cadastre des opportunités d'amélioration, d'extension et de développement des équipements ludiques et sportifs de proximité sur l'espace public schaarbeekoïse*. Commune de Schaerbeek, 2 janvier 2017, p.43.

<sup>118</sup> PTArchitects. *Contrat De Quartier Durable Stephenson -Duurzaam Wijkcontract, Diagnostic Analyse*. 28 août 2018, p.213.

ont été réaménagés en plateaux et 5 ralentisseurs ont été placés en voirie. Les autres carrefours ont été aménagés et sécurisés courant 2018 et 2019.

La mobilité à Schaerbeek a fortement évolué ces dernières années. Au 1er janvier 2018, 47% des rues étaient mises en zone 30. Progressivement, la quasi-totalité du territoire communal passera à 30km/h, avec les exceptions des axes métropolitains et principaux qui resteront quant à eux limités à 50km/h (boulevards Léopold III et Lambermont, une partie de la Chaussée de Louvain et de l'avenue Rogier, les chaussées de Haecht et de Roodebeek ainsi que les rues des Palais et du Progrès). Par ailleurs, les efforts communaux s'intègrent aux dispositifs mis en place par la région, tels que le projet régional "Ville 30" suite auquel la rue des Palais, rue du Progrès, rue Rogier et toute la chaussée d'Haecht côté Schaerbeek passeront à 30 km/h<sup>119</sup>. L'objectif étant d'atteindre un total de 99,5% des voiries communales qui seront limitées à 30km/h sur le territoire.

Le travail du Service Mobilité a permis d'identifier plusieurs avantages à l'extension de la zone 30 : « meilleure lisibilité de la vitesse autorisée (la zone 30 devient la règle et la zone 50 l'exception), augmentation de la fluidité du trafic, diminution des accidents graves avec une vitesse moindre, moins de pollution et de bruit pour les habitants. »<sup>120</sup>.

Par ailleurs, une attention particulière a été portée sur la sécurisation des abords d'école : 24 écoles sont équipées d'une zone abords d'école: un financement Beliris a en effet permis d'aménager des « plateaux traversants » sécurisant la traversée piétonne devant l'école, la pose de dalles PMR, l'installation de plusieurs parkings vélos, l'agrandissement des oreilles de trottoir, ... De plus la commune de Schaerbeek a déjà mis en place plusieurs projets de « rue scolaire »<sup>121</sup> : Plusieurs rues scolaires (dont 2 en phase test en 2019) sont en place dans le quartier Pogge (rue Verwee), Brabant (rues Verte et Fraternité), et dans le quartier Terdelt (rue Claes). Ces initiatives ont un impact positif sur 10 écoles et crèches et sur plus de 3800 enfants. A noter qu'il y a également la rue scolaire Foucart, créée déjà en 2012 dans le cadre du réaménagement du quartier en espace partagé.

De manière plus générale, la question de la mobilité est directement liée à d'autres préoccupations des citoyens : le cadre de vie, la santé, le confort, l'accessibilité...

Par exemple, l'impact du bruit doit en tout cas être pris en considération sur le long terme, car Bruxelles Mobilité souligne que « pour l'année 2016, en Région de Bruxelles-Capitale, le bruit du transport routier a induit une perte de 8.706 années de vie en bonne santé du fait de gêne et de perturbation du sommeil. Si l'on tient compte d'une exposition prolongée (plus de 20 ans) au bruit routier en journée à 50 dB(A), 70 % de la population bruxelloise (818.500 personnes) présente un risque potentiel accru de crise cardiaque de 40 % . »<sup>122</sup>.

Par ailleurs, les zones avec une importante densité du trafic peuvent être sources de problèmes pour d'autres aspects environnementaux : l'imperméabilisation des sols et en conséquence la perturbation du cycle de l'eau, la composition des eaux de ruissellement issues des voiries qui résultent être chargées en métaux, hydrocarbures et huiles minérales, mais encore la création d'obstacles aux déplacements de la faune et de la flore locale<sup>123</sup>.

L'accessibilité des différentes modalités de transports en ville reste un sujet avec des multiples enjeux et qui doit tenir compte des spécificités des différents publics. Les études de Bruxelles Mobilité présentent par exemple des chiffres concernant les PMR : « il est estimé qu'environ 30% de la population sont des PMR. Cette proportion s'accroîtra encore dans les prochaines années et décennies notamment à cause du vieillissement de la population et de l'augmentation du nombre de personnes de plus de 67 ans. »<sup>124</sup>

<sup>119</sup> Bruxelles Mobilité. *Bruxelles bientôt Ville 30*. <https://mobilite-mobiliteit.brussels/fr/bruxelles-bientot-ville-30>. Consulté le 21 octobre 2020.

<sup>120</sup> Note stratégique sur la sécurité routière 2018-2020 – Commune de Schaerbeek

<sup>121</sup> Une « rue scolaire » désigne une voie publique, située à proximité immédiate d'un établissement scolaire, qui est temporairement fermée à la circulation. Pour plus d'informations : « Rues scolaires | Schaerbeek ». *Schaerbeek 1030 Schaerbeek*, <https://www.1030.be/fr/rues-scolaires>. Consulté le 8 septembre 2020.

<sup>122</sup> À Bruxelles, le secteur des transports impacte-t-il fortement l'environnement ? – BeGoodMove | Bruxelles-Capitale.

<https://goodmove.brussels/fr/diagnostic/a-bruxelles-le-secteur-des-transport-impacte-t-il-fortement-lenvironnement/>. Consulté le 7 septembre 2020.

<sup>123</sup> Idem.

<sup>124</sup> Bruxelles Mobilité, Smarteam et Stratec. *Colloque d'inspiration - L'accessibilité du réseau de transport public*. 30 mars 2017, <https://goodmove.brussels/fr/pour-bruxelles-capitale/>.

Le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale souligne en outre que « L'accessibilité des transports en commun est ainsi de plus en plus difficile pour les personnes en situation de pauvreté. Il est notamment de plus en plus laborieux d'acheter des tickets [et] il devient de plus en plus difficile de voyager dans les transports en commun si l'on ne dispose pas d'une carte bancaire ou d'un accès à l'Internet. » ; ceci est d'autant plus frappant que plusieurs recherches montrent un lien entre inégalité et pollution<sup>125</sup>.

### G.3. Metro 3



L'organisation de la mobilité à Schaerbeek sera fort impactée par l'arrivée du métro 3 sur le territoire communal. L'objectif de cette ligne de métro est de traverser la ville de Nord à Sud en 20 minutes. Entre la gare du Nord et Bordet, sept nouvelles stations sont construites : Liedts, Colignon, Verboekhoven, Riga, Tilleul, Paix, Bordet. Un dépôt sera aussi aménagé à Haren.

Selon la vision des maîtres d'ouvrage, « Le projet veut aussi optimiser les échanges entre les différents modes de transports (train, tram, bus, RER, ICR, etc.). Deux des nouvelles stations pourront être connectées au RER (Bordet et Verboekhoven), quatre stations sont connectées au tram (Liedts, Colignon, Verboekhoven et Bordet). Pour chacune d'elles, une réflexion est menée pour faciliter le passage d'un mode à l'autre et sécuriser les accès piétons et cyclistes. ».

Nous pouvons citer deux projets en particulier : la station Colignon, « qui desservira la maison communale de Schaerbeek au sein d'un quartier historique d'une grande valeur architecturale », et la station Verboekhoven, qui devrait permettre d'optimiser « l'intermodalité et reliera 3 quartiers qui ne communiquent actuellement pas en raison de la fracture du chemin de fer :

- le boulevard Lambermont (axe urbain du 19e) offrant une interconnexion directe avec le tram 7,
- la rue Waelhem (ateliers et entrepôts) et
- le boulevard Voltaire (quartier résidentiel) offrant une connexion avec le futur terminus bus du boulevard Voltaire via une passerelle piétonne, accessible aux PMR. »

<sup>125</sup> Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. *Durabilité et pauvreté. Contribution au débat et à l'action politiques*. 2019, p.78. Disponible sur <https://www.luttepauvrete.be/durabilite-et-pauvrete-contribution-au-debat-et-a-laction-politiques/>.

<sup>126</sup> Les informations de cette partie sont tirées du site internet qui présente le projet du Metro 3. Source : *METRO 3 : DU NORD AU SUD EN 20 MINUTES*. <https://metro3.be/fr/stations>. Consulté le 19 août 2020.

## G.4. Usagers faibles – vélos et piétons

Afin de favoriser la marche à pieds, la commune a édité une carte qui montre la distance entre des points d'intérêts.



La commune est également bien desservie pour ce qui est des transports en commun. On note la présence des trois réseaux : Stib, De Lijn et Tec, ainsi que les gares de Bruxelles-Nord et de Schaerbeek. En ce qui concerne les aménagements pour les cyclistes, on comptait en 2019<sup>127</sup>:

- 25 km de voiries en sens uniques limités. Cela représente presque la totalité des possibilités sur le territoire de Schaerbeek;
- 9,8 km de pistes cyclables;
- 54,4 km de bandes cyclistes suggérées;
- 5 itinéraires cyclables régionaux et 4 communaux traversent la commune.

Afin de permettre l'apprentissage du vélo (et de la place du piéton) dès le plus jeune âge, les gardiens de la paix réalisent des accompagnements de rangs scolaires à pied et à vélo. En 2017, 104 rangs scolaires à pied et 105 rangs scolaires à vélo ont pu bénéficier de cet encadrement, soit 7.250 enfants. Que ça soit via les rangs scolaires ou via une volonté personnelle de changer de mode de déplacement, les constats sont là : d'après le Gracq et Pro Vélo, le nombre de cyclistes présents sur les routes schaerbeekois a augmenté de 19% en 2019 par rapport à 2018, confirmant une augmentation de long terme. En effet, depuis 2002, le nombre de cyclistes à Schaerbeek a pratiquement été multiplié par 7. Il est intéressant de noter la composition des usagers : le nombre de femmes cyclistes « est en augmentation, passant de 28% du total en 2015 à 32% en 2018. Les enfants représentent 5% des cyclistes, les hommes constituant le reste du peloton. »<sup>128</sup>.

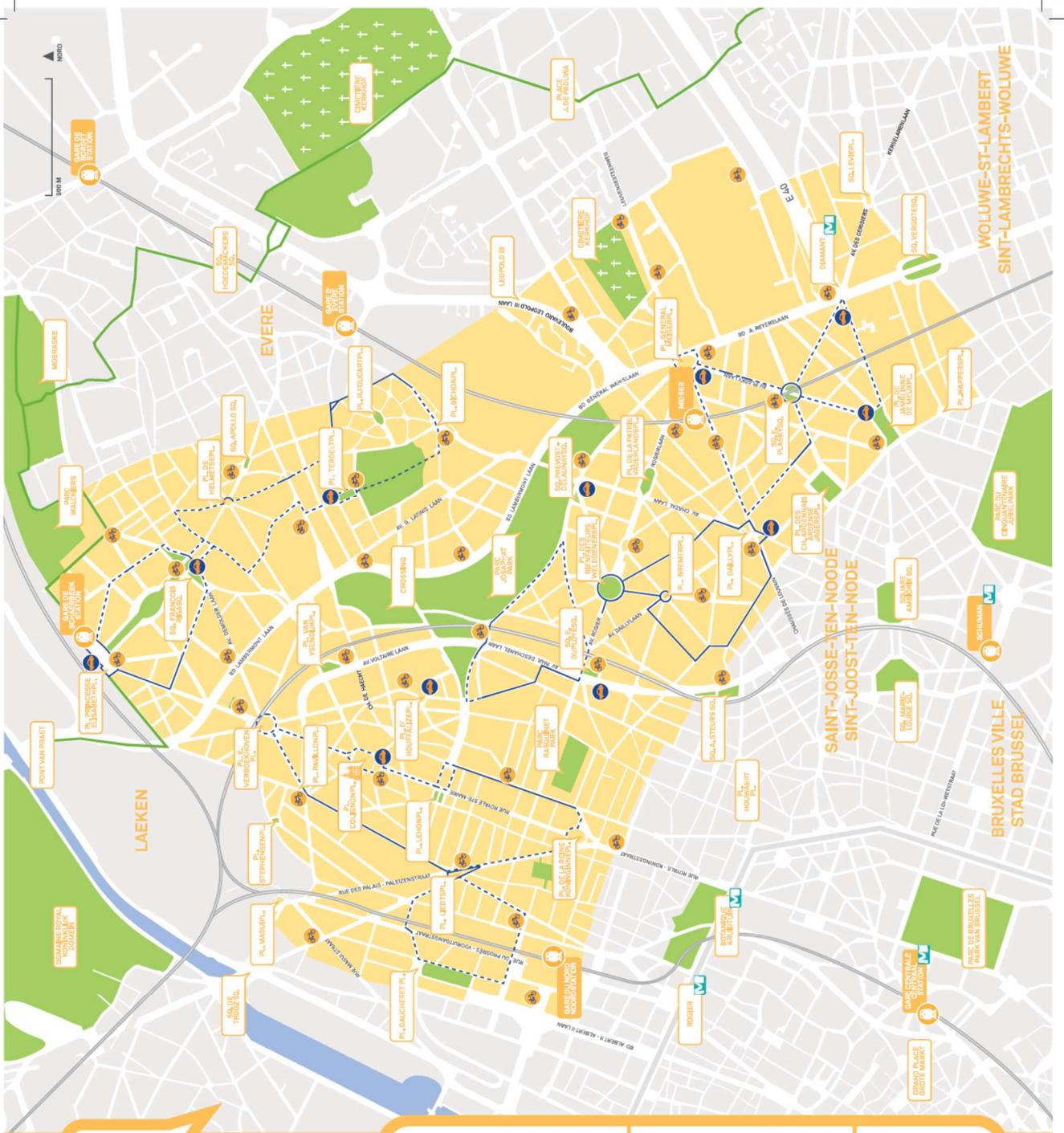
Le développement du vélo à Schaerbeek est bien entendu lié à l'utilisation plus large en région bruxelloise. Il y a là un vrai potentiel, car des études préparatoires à la mise en place du Plan Régional Good Move il ressort que « près de 60% des déplacements internes à la Région font moins de 5 km. Or cette distance correspond aux trois quarts des déplacements à vélo et permet de répondre à un grand nombre des besoins de déplacements. On pourrait donc clairement viser une part modale du vélo à 15% ou 20% des déplacements. »<sup>129</sup>. Des études récentes montrent que « le vélo a gagné du terrain. Que ce soit en proportion de la population qui le pratique ou en proportion dans les déplacements ». La pratique du vélo à Bruxelles reste quand-même « bien moins fréquente que la marche, les transports publics ou la voiture », mais les chercheurs mettent en évidence que « les actions mises en œuvre en faveur de la circulation cycliste pendant la crise du Covid-19 (création d'un réseau structurant de voies cyclables, multiplication des espaces partagés, etc.) participeront certainement à donner un coup d'accélérateur à la pratique du vélo dans les prochains mois. »<sup>130</sup>.

<sup>127</sup> Note stratégique sur la sécurité routière 2018-2020 – Commune de Schaerbeek

<sup>128</sup> « Toujours plus de cyclistes à Schaerbeek ». *Schaerbeek 1030 Schaerbeek*, <https://www.1030.be/fr/toujours-plus-de-cyclistes-schaerbeek>. Consulté le 21 octobre 2020.

<sup>129</sup> *Pourquoi la Région manque-t-elle d'aménagements cyclables malgré une demande croissante ? – BeGoodMove | Bruxelles-Capitale*. <https://goodmove.brussels/fr/diagnostic/pourquoi-la-region-manque-t-elle-damenagements-cyclables-malgre-une-demande-croissante/>. Consulté le 7 septembre 2020.

<sup>130</sup> Amandine Henry, Thomas Ermans et Fanny de Smet d'Olbecke. « Un retour de la bicyclette, aussi à Bruxelles ? » *Brussels Studies [En ligne], Fact Sheets*, édité par Université Saint-Louis Bruxelles, vol. n° 144, juin 2020, <http://journals.openedition.org/brussels/4826>; DOI : <https://doi.org/10.4000/brussels.4826>. A noter que « cette *fact sheet* fait suite au travail sur *Le vélo en Région de Bruxelles-Capitale* réalisé pour le compte de Bruxelles Mobilité dans le cadre de l'Observatoire de la mobilité de la Région de Bruxelles-Capitale. »



# SCHAEARBEEK à pied/te voet



## LA MARCHÉ EN COMPLÉMENT D'AUTRES MODES DE DÉPLACEMENT

En combinant la marche avec les transports publics, la voiture partagée ou le vélo, la ville s'ouvre de mille possibilités de déplacements. Sur ce plan-ci, vous trouverez les gares, les stations Cambio et Villo !

## LES « BOUCLES PMR »

À Schaerbeek, une mobilité particulière est apportée à certaines personnes : les personnes âgées, les personnes en chaise roulante, malvoyantes ou aveugles, les proussettes, les personnes âgées... Nous sommes tous à un moment ou l'autre de notre vie, susceptibles d'être en situation de « mobilité réduite ». C'est pourquoi, notre Plan Communal de Mobilité a prévu 9 « boucles PMR ». L'objectif de ces « boucles » est de proposer un trajet, dans un périmètre donné, sur lequel les aménagements PMR sont adaptés.

## STAPPEN IN COMBINATIE MET ANDERE VERVOERMIDDELEN

Door stappen te combineren met openbaar vervoer, auto-delen of fietsen, zijn de verplaatsingsmogelijkheden in de stad ruimegevoel onbeperkt. Op dit plan vindt u de stations, Cambio- en Villo-standplaatsen!

## «PBM-LUSSEN»

Schaerbeek besteedt bijzondere aandacht aan «Personen met Beperkte Mobiliteit»: rolstoelgebruikers, blinden of slechtzienden, kindervagnen, mensen met krukken t.g.v. een ongeval, ouderen... Er zijn sowieso momenten in ons leven dat we beperkt mobiel zijn. Daarom zijn er in ons Gemeentelijk Mobiliteitsplan 9 «PBM-lussen» opgenomen. Het doel van die «lussen» is om, binnen een bepaalde perimter, een traject voor te stellen waarop aangepaste PBM-voorzieningen aanwezig zijn.

- Station Cambiostation
- Station Villostation
- Gare - Trainsation
- Chemin de fer - Spoorweg
- Boucle PMR - PBM-lussen
- Promenade verte - Groene wandeling

En plus du vélo, il faut également prendre en considération des « nouveaux » modes de transport, et notamment les trottinettes électriques, personnelles ou partagées. Le réseau de location des trottinettes s'est développé à partir d'un input d'acteurs économiques privés mais il est devenu assez vite un élément incontournable de la réflexion sur des modalités alternatives de déplacement.

Les statistiques de Bruxelles Mobilité montrent que « Les deux tiers des usagers [locaux ou étrangers] de trottinettes électriques, soit personnelles soit partagées, sont des hommes, contre seulement 34% de femmes et 1% d'usagers non-genrés. Avec une moyenne de 33,4 ans, la classe d'âge la plus représentée est celle des 25-34 ans, qui regroupe 44% des usagers. Cette tranche d'âge est surreprésentée par rapport à la population de la Région Bruxelles-Capitale (en 2018, les 25-34 ans représentent 17% de la population régionale). ». Il est par ailleurs intéressant de noter que le déplacement avec des trottinettes électriques est souvent combiné avec d'autres modalités « douces » : 90% des usagers interrogés par Bruxelles Mobilité utilisent la marche de façon fréquente comme moyen de déplacement, [...] 70% sont également usagers réguliers des transports en commun, et 30% se disent usagers réguliers de vélo personnel.<sup>131</sup>

Par ailleurs, certains des freins à l'utilisation des trottinettes sont communs à ceux rencontrés par d'autres usagers faibles : « les trous ou irrégularités dans le revêtement de la chaussée ou du trottoir (59%), la cohabitation avec les voitures et/ou la pression automobile trop élevée sur la voirie (54%), et le comportement imprévu d'autres usagers de la route (51%). » ; les usagers indiquent également d'autres éléments sur le choix d'utiliser les trottinettes électriques comme mode de déplacement privilégié, et notamment le coût d'achat pour les trottinettes privées, mais aussi le coût environnemental lié à la courte durée de vie des véhicules<sup>132</sup>.

La question de la mobilité, et en particulier l'utilisation des modes de transports plus écologiques, est un sujet au croisement de plusieurs thématiques. Il y a en effet la question de la qualité de vie des riverains, mais également des questions plus générales qui dépassent le cadre strictement schaarbeekois, comme la santé et la qualité de l'air. Les travaux de préparation du plan régional Good Move montrent en effet que le secteur du transport routier est responsable de 27% des émissions de gaz à effet de serre, deuxième contributeur derrière le bâti résidentiel. Il s'agit d'une donnée non négligeable, surtout quand on sait que « La pollution de l'air est ainsi à l'origine d'environ 11.000 morts par an en Belgique, dont quelque 600 pour Bruxelles. »<sup>133</sup>.

Dans les années à venir la Commune aura l'occasion de se pencher sur ces questions grâce, entre autre, au financement régional qui permettra de travailler sur la maille « Colignon-Josaphat » dans le cadre d'un Contrat local de mobilité.

---

<sup>131</sup> SPRB – BRUXELLES MOBILITÉ. ENQUÊTE SUR L'USAGE DES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES À BRUXELLES. Août 2019, [https://data-mobility.brussels/media/indics/BM\\_Enquete\\_Trottinettes\\_Electriques\\_2019\\_FR.pdf](https://data-mobility.brussels/media/indics/BM_Enquete_Trottinettes_Electriques_2019_FR.pdf).

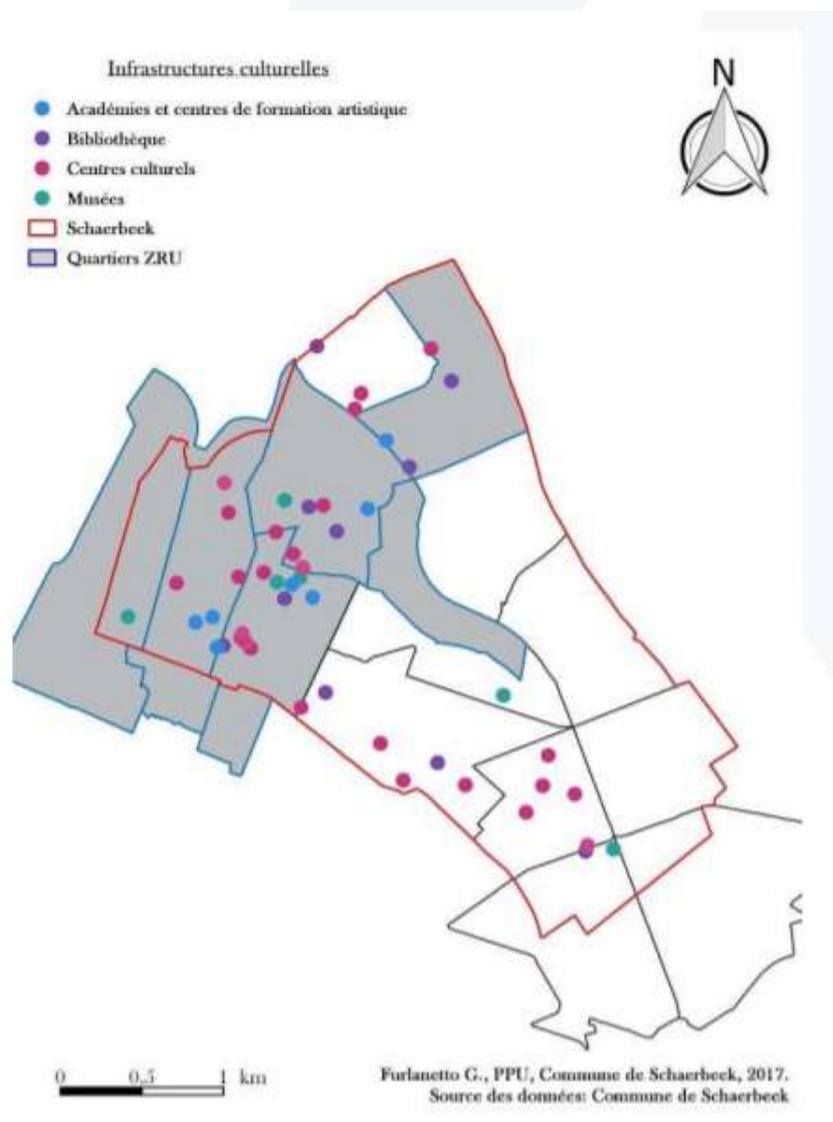
<sup>132</sup> Ibid.

<sup>133</sup> À Bruxelles, le secteur des transports impacte-t-il fortement l'environnement? – BeGoodMove | Bruxelles-Capitale. <https://goodmove.brussels/fr/diagnostic/a-bruxelles-le-secteur-des-transport-impacte-t-il-fortement-lenvironnement/>. Consulté le 7 septembre 2020.

## H. CULTURE ET SPORT

### H.1. Culture

Afin de préparer le Plan Culture et Patrimoine à l'Horizon 2030<sup>134</sup>, la Commune a réalisé un important diagnostic de la situation actuelle et attendue de la culture à Schaerbeek. Au vu de la multiplicité des publics présents sur le territoire, différents en termes d'âge, de culture d'origine, de revenus... il faut envisager des offres culturelles tout aussi différenciées et modulables afin de répondre au mieux aux attentes du public schaerbeekois.



La Commune est un acteur important de la scène culturelle Schaerbeekoise, avec par exemple un budget annuel pour la culture, les bibliothèques, le patrimoine et le tourisme... Il ne faut néanmoins pas oublier que l'offre culturelle sur le territoire a été façonnée principalement par des énergies « privées » subventionnées (théâtres, galeries, musées...), voire par des citoyens ou des acteurs se revendiquant « hors champs » du public. On pense par exemple à des collectifs d'art, lieux alternatifs, galeries indépendantes... et c'est grâce à cette multiplicité d'acteurs les schaerbeekois

<sup>134</sup> Sauf indication différente, les informations de ce chapitre sont tirées du document « Culture et Patrimoine, Un plan pour Schaerbeek à l'horizon 2030 » de la Commune de Schaerbeek.

bénéficient d'une offre de proximité, de petites jauges, à dimension humaine et conviviale. Mais si on trouve plusieurs nébuleuses de lieux et d'acteurs culturels reconnus dont l'attractivité et l'importance de certains dépassent largement le niveau communal, d'une manière générale, il faut par contre constater que les acteurs culturels reconnus bénéficient peu aux publics plus populaires des quartiers dans lesquels ils sont installés.

L'associatif socio-culturel est particulièrement conséquent à Schaerbeek. Il est implanté depuis longtemps (existence moyenne 20 à 30 ans), principalement dans le 'bas' de la commune et possède une grande expertise de terrain. Le diagnostic du CDQ Stephenson fait par exemple état de nombreuses petites associations (socio)culturelles actives dans le périmètre, s'adressant à différents groupes cibles de diverses origines sociales, culturelles et économiques: « de nombreuses associations essaient d'activer les enfants, jeunes et leurs parents issus de familles défavorisées, tant dans les domaines de l'éducation, de la formation que de la connaissance. D'autres associations sont des plates-formes de dialogue s'adressant par exemple à des femmes ou des seniors de sorte qu'ils puissent apprendre à se connaître, s'entraider et se rencontrer. »<sup>135</sup>.

Sur base des différentes enquêtes réalisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi que sur leur pratique quotidienne, les agents communaux des Services culture francophone et néerlandophone ont également mené un travail d'analyse partagée, qui a permis de dégager des « tendances lourdes » du monde culturel schaarbeekois :

- « Une attente en matière d'activités festives et rassembleuse
- Une participation culturelle qui a lieu plus souvent en groupe que dans une démarche individuelle, et dans une perspective de développement personnel et d'intégration sociale
- Les amateurs de culture au sens classique du terme constituent encore plus de 22 % de la population
- Les 15-20 ans développent un nouveau rapport à la culture: ils sont hyperconnectés mais aussi porteurs de valeurs éthiques et engagés, ils attendent donc une culture « par images », de l'émoji au cinéma
- la jeunesse des quartiers/milieus populaires est plurielle et constituée d'une multitude de parcours de vie. Les difficultés liées à l'école et à l'échec scolaire se répercutent dans leur attente envers le milieu culturel. Pour eux/elles, les sources d'identité et d'appartenance peuvent être la rue et le quartier, le groupe de pairs, l'ethnie et le pays d'origine. Pour réussir, les projets culturels doivent être co-construits au départ de leurs attentes, et la gratuité et l'accessibilité via les transports en commun sont des facteurs essentiels.
- Les enfants et familles constituent un public aux demandes spécifiques, ainsi que la population scolaire qui représente un potentiel important.
- Les jeunes (notamment les étudiants dans le quartier la Place de la Reine et de ses abords) mais aussi les célibataires ou couples sans enfants poussent à la création de nouveaux lieux de convivialité. »<sup>136</sup>.

En dépit de la présence d'une multiplicité d'acteurs, près de 6 schaarbeekois sur 10 se retrouvent en dehors de toute offre et intérêt culturels. Sur base du diagnostic élaboré pour la préparation du Plan Culture et Patrimoine à l'Horizon 2030, il en résulte que les principaux freins à la participation sont

- Le niveau socio-économique faible, en particulier chez les jeunes, et la présence d'une population victime de la précarité socio-économique, de l'isolement, du manque de reconnaissance ;
- Les jeunes ne font plus appel aux équipements / institutions « officiels » et font un usage quasi exclusif d'internet, des jeux sur PC ou console et visionnage de DVD. Ils sont en conséquence peu assidus aux lieux de spectacle vivants et d'exposition.
- Besoins et attentes de plus en plus pragmatiques, tels que l'apprentissage des langues nationales, intégration...

Ceci doit être pris en compte dans le travail sur les prochaines programmations culturelles ayant lieu sur le territoire communal. Le Plan Culture et Patrimoine à l'Horizon 2030 met donc en lumière des tensions entre les démarches culturelles installées et les besoins des personnes souvent en situation de précarité. On peut focaliser l'attention sur deux publics en particulier.

<sup>135</sup> PTArchitects. *CONTRAT DE QUARTIER DURABLE STEPHENSON -DUURZAAM WIJKCONTRACT, DIAGNOSTIC ANALYSE*. 28 août 2018, p.200

<sup>136</sup> Commune de Schaerbeek. *DIAGNOSTIC CULTUREL DU TERRITOIRE*. 2019.

**Les jeunes** : fortement déclassés sur le plan socio-économique, ceux-ci posent des défis importants aux politiques culturelles, aux politiques de la jeunesse et aux politiques scolaires. L'objectif doit être d'aller vers les jeunes et les écoles pour encourager l'éducation artistique, lutter contre le décrochage scolaire et enrichir la vie culturelle dans les écoles schaarbeekoises. Par ailleurs, la présence de plusieurs écoles artistiques ou communication (Institut technique Frans Fisher, Sint-Lukas, Académies, ISFSC, etc.) constitue une opportunité importante de développement culturel pour le territoire schaarbeekois.

**Les femmes** : principalement celles issues de milieux précarisés et/ou précarisés sont tout particulièrement touchées par ce désengagement culturel.

Le travail sur ces deux thématiques est sans doute un travail de longue haleine. Déjà en 2015, le centre culturel a réalisé un projet visant à la « récolte des paroles, des vécus, des envies, des besoins des populations de Schaerbeek », et débouchant sur l'exposition « 1030 Demain ». Ce travail de diagnostic avait permis de dégager deux enjeux en particulier. Premièrement, les enjeux de la jeunesse schaarbeekoise, qui a besoin de se projeter vers le futur avec « des outils qui lui permettent de développer : Un esprit critique, solide, qui dépasse le principe de la pensée binaire ou dogmatique. Une capacité à exprimer des émotions et des sentiments. Une envie de créer et d'investir le champ de l'imaginaire. Une confiance en soi qui permet d'aller sereinement vers l'autre. ». De plus, les enjeux liés à l'affirmation de l'égalité homme-femme, qui passe par « l'appropriation de la parole et des espaces publics par ces femmes, pour qu'elles puissent développer : Une capacité à s'exprimer et de valoriser leurs rôles de femmes. Des moments consacrés à leur propre épanouissement. Une envie de créer et d'investir le champ de l'imaginaire. Une autonomie par rapport à la présence et au regard masculin. »<sup>137</sup>.

Aux enjeux liés à la jeunesse et au public féminin s'ajoutent de manière transversale les enjeux de diversité, altérité et de précarité. Comme mis en évidence par le service culture néerlandophone de la Commune, « A Schaerbeek, la super diversité est une réalité que nous ne pouvons ignorer. [Mais,] Nous sommes tous *Schaarbekenaar*. [...]. En ce sens, on peut parler de diversité de lieux communs, dans laquelle vivre dans la super diversité devient une normalité. En fait, vivre dans la super diversité est l'un de nos dénominateurs communs. ». La question est donc, « comment pouvons-nous amener les individus à mettre ces intuitions de côté et à se concentrer sur les similitudes entre eux? »<sup>138</sup>.

Quand l'on se trouve dans une interaction avec un public issu d'un milieu défavorisé, l'expression artistique devient en effet un moyen de tisser des liens entre les individus et la société, en favorisant la liberté de création, l'émancipation individuelle et collective ainsi que le maintien et la valorisation des patrimoines et des cultures<sup>139</sup>.

Afin de garantir l'accès aux infrastructures culturelles, il faut également prendre en considération ces lieux comme partie d'un environnement global : le sentiment d'insécurité et la mobilité restent en effet des barrières à l'accès. Par ailleurs, il est essentiel de s'adapter aux différents profils de la population en termes d'heures d'ouverture, de coût d'accès, mais également en termes d'architecture et d'accessibilité pour les personnes présentant des handicaps.

Il devient donc essentiel de prévoir des espaces « modulables » qui peuvent permettre différents types d'expression artistique le long de la journée / soirée et en semaine / weekend pour qu'une portion plus importants de citoyens schaarbeekois soit touchée par ces démarches artistiques.

## H.2. Espaces ludiques et sportifs

Tout comme la culture, la pratique du sport peut se faire de manière « formelle », en s'inscrivant à un club, ou de manière « informelle » en individuel ou en groupe. La mise en place des infrastructures sportives doit donc tenir compte de ces deux approches au sport, cela a en effet un impact sur le type d'infrastructures mais aussi sur les horaires d'ouverture et l'accessibilité.

<sup>137</sup> Centre Culturel de Schaerbeek. Exposition « 1030 Demain ». 2016, pp.12-14.

<sup>138</sup> Commune de Schaerbeek. *Cultuurbeleidsplan Schaarbeek 2020-2025*.

<sup>139</sup> Centre Culturel de Schaerbeek. *Demande de reconnaissance d'une action culturelle générale sans extension de territoire*, 2018 – 2022, juin 2016, p. 79.

Parmi les lieux dédiés à la pratique du sport:

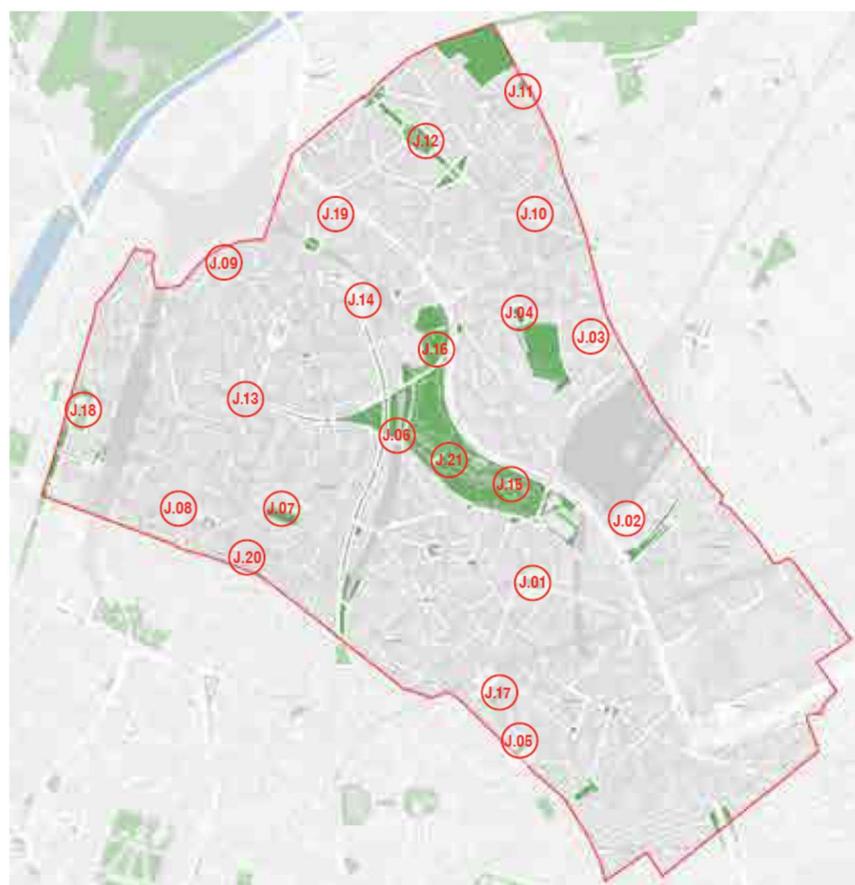
- « la piscine communale « Neptunium », qui est en rénovation depuis 2017 ;
- le complexe sportif « Terdelt » : 1 piste d'athlétisme, 1 terrain de football engazonné, 8 terrains de tennis (5 terrains extérieurs et 3 terrains couverts), 7 pistes de pétanque extérieures, 1 terrain de beach-volley et une plaine de jeux pour les enfants ainsi que des espaces de street workout
- le complexe Wahis : 2 terrains synthétiques (un pour le rugby et l'autre pour le football), 8 pistes de pétanque intérieures et 15 pistes extérieures ;
- le Tennis club Lambermont : 6 terrains extérieurs en terre battue. En hiver, ces terrains sont couverts par deux bulles;
- le terrain de football Chazal ;
- 3 salles omnisports : av. du Suffrage Universel et « Kinétix » (mini-foot, basket et arts martiaux plus piscine et salle de fitness privées), salle omnisport Sainte Marie;
- le stade du Crossing : il dispose d'un terrain synthétique, des tribunes, 8 vestiaires joueurs et 4 vestiaires arbitres. »<sup>140</sup> En 2020, dans une volonté de diversification du sport, deux nouvelles salles sont en préparation : une salle de tennis de table et une salle polyvalente.
- La nouvelle salle omnisport Van Oost

A côté de l'offre communale il y a également le club de tennis privé « Set Wahis » (7 terrains), mais également d'autres lieux dédiés à la pratique du sport, tels que plusieurs agoraspaces répartis sur tout le territoire et les gymnases et équipements des écoles.

---

<sup>140</sup> Suède36. *Cadastre des opportunités d'amélioration, d'extension et de développement des équipements ludiques et sportifs de proximité sur l'espace public schaerbeekois*. Commune de Schaerbeek, 2 janvier 2017.

Il ne faut pas oublier que des espaces ludico-sportifs sont également à disposition des schaarbeekois :



141

J.01 - Place de la Patrie  
 J.02 - Cité Jardins  
 J.03 - Place Foucart  
 J.04 - Site Terdelt  
 J.05 - Place des Chasseurs ardennais  
 J.06 - Galoppin  
 J.07 - Parc Rasquinet  
 J.08 - Parc Reine-Verte  
 J.09 - Place Stephenson  
 J.10 - Square Apollo

J.11 - Picardie/Chaumontel  
 J.12 - Huart Hamoir  
 J.13 - Place Lehon  
 J.14 - Van Ysendyck  
 J.15 - Fond de Vallée  
 J.16 - Parc de la Jeunesse  
 J.17 - Parc Dailly (BE)  
 J.18 - Parc Gaucheret (BE)  
 J.19 - Parc Lacroix  
 J.20 - Van Dyck  
 J.21 - Parcours santé du parc Josaphat

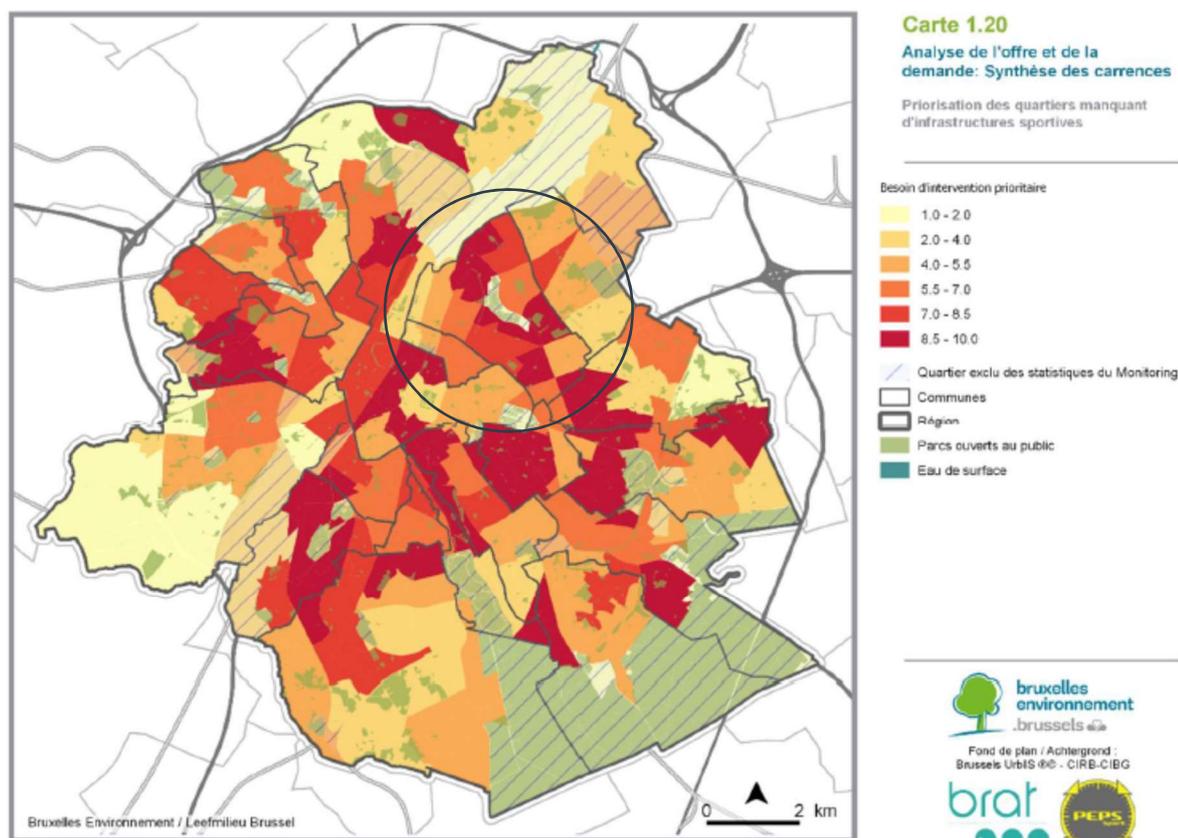
Le diagnostic de Bruxelles Environnement sur la question de la pratique du sport dans les espaces verts pointe néanmoins certains

manquements. Schaerbeek est défini comme zone d'intervention prioritaire pour la création de terrain / espaces pour la pratique du football et du basketball, compte tenu de la forte demande pour ces sports ainsi que la forte proportion de jeunes parmi la population. Le Parc Josaphat se révèle être non seulement le « poumon vert » de Schaerbeek, mais aussi un lieu qui est partiellement dédié à la pratique du sport. Bruxelles Environnement le classifie comme un « parc multisport cloisonné », soit un parc où « les infrastructures sportives ont été installées à l'écart des zones de « plaisances » où joggeurs et vélos par exemple se retrouvent sur des chemins isolés et où les aires multisports sont à l'écart des autres zones de « plaisance »<sup>142</sup>.

L'analyse montre en effet des zones de carences sur le territoire schaarbeekois (en 2017), et en particulier le zones Colignon et Dailly à l'aune de la forte présence des jeunes dans ces quartiers.

<sup>141</sup> Suède36. *Cadastre des opportunités d'amélioration, d'extension et de développement des équipements ludiques et sportifs de proximité sur l'espace public schaarbeekois*. Commune de Schaerbeek, 2 janvier 2017.

<sup>142</sup> Bruxelles Environnement. *Développement d'une stratégie globale de redéploiement du sport dans les espaces verts en Région de Bruxelles-Capitale, Document de travail - Phase 2 – Analyse de l'offre et la demande*. Octobre 2017.



143

Pour ce qui est du fitness et du street workout, ainsi que du tennis de table, une carence a été pointée en 2017 mais des infrastructures ont été construites depuis ; il serait donc utile de réévaluer comment ces nouvelles offres ont été accueillies par le public.

Les activités organisées sur le territoire communal reflètent la volonté de soutenir la pratique du sport dans ses deux déclinaisons, « formelle » et « informelle ». Il y a donc des événements dédiés à la course comme l'évènement annuel « course 10,30 km », ou à la marche pédestre « Bruxelles Ma Belle », et des lieux pour la pratique du street workout, mais aussi des événements dédiés aux clubs sportifs comme la European Crossing Cup ou le Belgian Bowl XXXII avec l'organisation de la finale du championnat D1 de football américain mais également cadet (U16)<sup>144</sup>.

Comme d'autres domaines, la pratique du sport peut également être source de discrimination. En plus de la question de la performance il y a également des questions telles que la présence dans l'espace public, la sécurité, l'accessibilité des équipements...

Des initiatives sont donc mises en place pour concevoir une pratique du sport qui permet de s'éloigner des discriminations. Par exemple, le club de basketball schaarbeekoïse du Canter a créé la première équipe de handibasket bruxelloise, dont les entraînements se tiennent dans la nouvelle salle de sport communale Van Oost<sup>145</sup>. Aussi, via les activités de la Maison des Femmes l'on encourage la pratique du sport comme source du bien-être ainsi que moyen pour lutter contre le sexisme dans l'espace public, en organisant une offre sportive à l'extérieur spécialement dédiée au public féminin.

<sup>143</sup> Ibid. p.63.

<sup>144</sup> « Sports | Schaarbeek ». *Schaarbeek 1030 Schaarbeek*, <https://www.1030.be/fr/culture-loisirs/sports>. Consulté le 21 octobre 2020.

<sup>145</sup> « La 1re équipe de handibasket bruxelloise ». *Schaarbeek 1030 Schaarbeek*, <https://www.1030.be/fr/la-1re-equipe-de-handibasket-bruxelloise>. Consulté le 21 octobre 2020.

## I. L'IMPACT DU COVID-19

Le souhait de la Commune était de rencontrer les acteurs du terrain afin de faire remonter les besoins, le vécu, et les attentes des schaarbeekoïses par rapport à la crise sanitaire.

La deuxième vague de la crise a empêché la tenue de ces rencontres. La présente partie concerne donc plus en général l'impact de la crise sur la population bruxelloise et belge, d'où on pourra tirer des constats à garder à l'esprit lors de la mise en place de projets sur le territoire schaarbeekoïse.

Dans son analyse sur l'impact de l'épidémie sur les perspectives démographiques 2019-2070 pour la Belgique, le bureau du Plan liste plusieurs secteurs touchés. On parle bien sûr de « la mortalité directe liée à la COVID-19 » mais également des conséquences liées à la restriction des déplacements et la fermeture de certains secteurs économiques : la limitation des mouvements migratoires internationaux ainsi que les flux migratoires internes, le lien entre les conséquences socio-économiques et l'évolution de la fécondité dans les prochaines, et enfin la mortalité indirecte<sup>146</sup>.

Aussi, une enquête intéressante a été menée par un consortium belge auprès de 3000 répondant.e.s, dont 1450 réponses exploitables. Si les citoyens font état de l'activation d'un certain nombre de mécanismes de la sécurité sociale<sup>147</sup>, ce qui a permis de bénéficier de revenus de remplacements ou encore d'un congé parental ad hoc, les répondants estiment que « cette période a également rappelé le caractère fragile et parfois dépassé de certains dispositifs juridiques. Les inégalités d'accès aux protections du droit social ont été manifestes »<sup>148</sup>. Ceci semble être particulièrement vrai pour les personnes vivant sous le seuil de pauvreté et en situation de précarité, notamment à cause de la « conditionnalité de l'accès à certains droits et services a entravé pour certains la possibilité d'y recourir (ex. : besoin d'attestations émises par certains services qui étaient injoignables) », mais aussi pour les travailleurs et travailleuses « atypiques » tels que intérim, freelance et indépendants, des catégories qui ont été fortement touchées par des pertes de revenus et par la difficulté d'obtenir des informations quant à leurs droits et aides à disposition<sup>149</sup>.

Les données de Sciensano confirment les difficultés économiques vécues par les Belges : en juin 2020 « 17,5 % des personnes ayant un emploi rémunéré indiquent que la situation financière actuelle de leur ménage est moins bonne qu'il y a trois mois. Ce pourcentage est 3 fois plus élevé pour les personnes au chômage ou en recherche d'emploi (49 %) et les personnes en chômage technique (55,5 %). ». Ces difficultés économiques touchent même les besoins les plus élémentaires, comme l'achat de nourriture. Sciensano rapporte que « Pendant la crise du COVID-19, 10 % de la population de 18 ans et plus a souvent ou parfois craint de manquer de nourriture avant la prochaine rentrée d'argent. [...] Il existe aussi de grandes différences en fonction du type de ménage : les familles monoparentales (29 %) et les personnes vivant seules (14 %) sont les plus nombreuses à craindre un manque de nourriture, tandis que les couples sans enfants (5 %) sont les moins nombreux. Il existe aussi une différence significative selon le niveau d'instruction : les personnes ayant tout au plus un diplôme de l'enseignement secondaire sont plus nombreuses à craindre un manque de nourriture par rapport aux personnes diplômées de l'enseignement supérieur (5 % contre 13 %). [...] Au total, 5 % de la population déclare avoir souvent ou parfois manqué de nourriture et d'argent pour en racheter

<sup>146</sup> Johan Duyck, Jean-Marc Paul, Marie Vandresse. *Perspectives démographiques 2019-2070, Mise à jour dans le cadre de l'épidémie de COVID-19*. Bureau fédéral du Plan, Direction générale Statistique - Statistics Belgium, p. 15, [https://www.plan.be/uploaded/documents/202006020558410.REP\\_POP1970Covid19\\_12154\\_F.pdf](https://www.plan.be/uploaded/documents/202006020558410.REP_POP1970Covid19_12154_F.pdf).

<sup>147</sup> Pour les chiffres concernant les travailleurs bruxelloïses : Dries CUYVERS, Charlotte DEWATRIPONT, Mattéo GODIN, Virginie MAGHE et Tine MERLEVEDE. *BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION BRUXELLOISE*. N°33 — édition spéciale Covid-19, IBSA - Institut Bruxelloïse de Statistique et d'Analyse, t 2020.

<sup>148</sup> Les entités ayant contribué à la création du questionnaire et à sa diffusion sont des chercheurs du CESEP, du groupe de recherches TED-UCLouvain et de l'USL-B, a en effet été mise en œuvre en partenariat avec la Fédération des Services Sociaux, CEPAG-FGTB, FEC-CSC, Actrices et acteurs des Temps Présents, POUR, CIEP-MOC BW, Econosphères, Smart, Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, Fédération des maisons médicales, Propage-S, Associations 21, Présence et Action Culturelles et CRIMT-Université de Montréal. Ils clarifient que l'échantillon n'est pas entièrement représentatif car il a été rempli « uniquement par les personnes utilisant Internet et dotée de compétences en lecture suffisante pour la comprendre. ». On a néanmoins choisi de l'intégrer dans le présent diagnostic car il présente des pistes de réflexions intéressantes sur le vécu individuel de la période de confinement. Source : Julien CHARLES et Samuel DESGUIN (coord.). *Aux confins – Travail et foyer à l'heure du (dé)confinement*. Juin 2020, <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/iacchos/cridis/actualites/aux-confins-travail-et-foyer-a-l-heure-du-de-confinement-par-julien-charles-et-samuel-desguin.html>.

<sup>149</sup> Idem.

pendant la crise du COVID-19. »<sup>150</sup>. De plus, comme souligné par l'IBSA, « Ces ménages fragilisés pourraient l'être plus encore par l'augmentation des prix des produits alimentaires [...] la crise du Covid-19 a augmenté les prix du commerce de détail alimentaire de près de 2 % »<sup>151</sup>.

Aussi, comme pour d'autres sujets traités dans le présent diagnostic, une optique genrée permet d'avoir un regard plus précis sur certaines couches de la population : l'étude montre en effet que la période de confinement a permis de mettre en évidence « L'évanescence de la frontière entre le travail et le non-travail » et ce grâce notamment à « l'attention qui a été accordée, durant le temps du Covid, à des professions trop souvent invisibilisées, le plus souvent occupées par des femmes - celles du *care* au sens large, en particulier les soins médicaux et paramédicaux, mais pas seulement ». De plus, parmi les répondants, « les femmes sont plus nombreuses à indiquer qu'elles souffrent d'une difficulté de concilier le « travail » (entendons : le travail salarié) et les charges familiales. »<sup>152</sup>.

La pandémie doit aussi mener à des réflexions concernant l'espace public et les aménagements urbains. En effet, l'IBSA souligne que « Le Covid-19 présente clairement un caractère urbain », dans le sens que la diffusion du virus se produit plus facilement lorsque les espaces publics sont occupés et que des activités collectives telles que restaurants et théâtre ont une place importante dans la vie des habitants. De plus, Bruxelles, en tant que hub régional, national et international, est un espace où « Les transports publics et la connectivité en général sont considérés comme des éléments importants ». Le phénomène de navette (de et vers Bruxelles) est par ailleurs significatif, et les bruxellois en particulier se déplacent plus souvent en transports en commun. Dans la même étude on pointe aussi des caractéristiques propres à la Région de Bruxelles, comme une proportion relativement élevée des personnes âgées résidant en maison des repos, mais aussi un lien évident entre la « situation socio-économique et le risque de contracter le Covid-19 ». L'IBSA pointe « une combinaison de facteurs » :

- Ne pas pouvoir travailler à domicile, et donc devoir utiliser les transports publics
- La prévalence de « ménages intergénérationnels où les possibilités de transmission à un groupe à haut risque (des grands-parents) sont plus élevées »
- Les logements surpeuplés ou de petite taille rendre l'isolation à domicile très difficile
- L'état de santé général des personnes vivant dans des conditions plus précaires est souvent moins bon<sup>153</sup>

Au vu de la composition de la population de Schaerbeek (voir partie C du présent diagnostic), il est essentiel de réfléchir aux mesures à mettre en place pour les citoyens. Les indicateurs classiques doivent en effet être accompagnés de réflexions sur l'impact de cette situation sur le bien être psychologique des citoyens. En situation de crise aiguë, comme lors de la crise sanitaire du covid-19, la situation des personnes en grande précarité s'empire, et des couches entières de la population peuvent basculer en très peu de temps en situation de précarité voir de grande précarité. Il s'agit de personnes déjà en situation de vulnérabilité (logement insalubre, travail précaire ou au noir, manque de confiance dans le système...), mais également de travailleurs avec des contrats précaires ou des indépendants. Il est indispensable de maintenir un réseau de soutien permanent, équipé pour les situations de tous les jours mais aussi suffisamment flexible pour faire face à des besoins soudains d'une partie plus importante de la population.

<sup>150</sup> Rana Charafeddine; Elise Braekman; Stefaan Demarest; Sabine Drieskens; Lydia Gisle; Lize Hermans; Stefanie Vandevijvere. *Troisième enquête de santé COVID-19: Résultats préliminaires*. Sciensano, <https://www.sciensano.be/fr/biblio/troisieme-enquete-de-sante-covid-19-resultats-preliminaires>. Consulté le 23 octobre 2020.

<sup>151</sup> Dries CUYVERS, Charlotte DEWATRIPONT, Mattéo GODIN, Virginie MAGHE et Tine MERLEVEDE. *BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION BRUXELLOISE*. N°33 — édition spéciale Covid-19, IBSA - Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, été 2020, p.16

<sup>152</sup> Julien CHARLES et Samuel DESGUIN (coord.). *Aux confins – Travail et foyer à l'heure du (dé)confinement*. Juin 2020, <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/iacchos/cridis/actualites/aux-confins-travail-et-foyer-a-l-heure-du-de-confinement-par-julien-charles-et-samuel-desguin.html>, p.64

<sup>153</sup> Xavier Dehaibe, Saskia Hin Et Isaline Wertz. *Pourquoi le Covid-19 a frappé durement la Région de Bruxelles-Capitale ?* Focus de l'IBSA n°39, IBSA - perspective.brussels, <https://perspective.brussels/fr/actualites/pourquoi-le-covid-19-frappe-durement-la-region-de-bruxelles-capitale>. Consulté le 23 octobre 2020.

## J. CONCLUSIONS ET ENJEUX

Le Présent diagnostic a été rédigé en vue de la prochaine programmation du financement régional « Politique de la Ville 2021-2025 ». Il est basé sur une pluralité de sources sur des thématiques concernant les habitants de la commune (et donc leurs besoins et attentes) et le cadre de vie.

Certaines données concernent directement Schaerbeek, d'autres concernent l'ensemble de la région bruxelloise et d'autres encore la Belgique. Ceci dépend du fait que certaines des matières mentionnées dans le présent diagnostic ne relèvent pas toujours des compétences des autorités locales. Le choix a néanmoins été fait de prendre en considération une pluralité d'informations pour donner un cadre le plus complet possible et permettre de dégager des pistes de réflexion pour la réalisation de projets qui répondent aux objectifs opérationnels de l'Ordonnance de Revitalisation Urbaine.

Trois constats s'imposent de l'analyse de ces données.

Premier constat, le plus important : il existe une forte interconnexion entre différentes problématiques qui coexistent dans le quotidien des citoyens. Si certains projets pourraient se focaliser sur l'une ou l'autre activité, la construction de ces mêmes projets doit se faire en tenant compte des externalités positives et négatives plus larges sur la vie des bénéficiaires des projets et des citoyens au sens large.

Deuxième constat : les **enjeux** principaux sont les suivant :

### **Public précarisé et très précarisé :**

- Pour ce type de public, la situation dépend souvent de la coexistence de plusieurs problématiques, notamment liées à la pauvreté mais aussi aux assuétudes, à des problèmes de santé ou de santé mentale. Afin de pouvoir non seulement fournir l'assistance bas-seuil mais également construire un parcours sur le long terme, il est essentiel d'avoir des équipes multidisciplinaires et avec un réseau ancré sur le territoire communal et régional.
- Les stéréotypes liés à l'origine nationale (réelle ou perçue) constituent encore un écueil important pour l'accès aux activités normales des citoyens : avoir un logement salubre, travailler pour un salaire décent, s'épanouir. Toutes les activités, indépendamment de la thématique spécifique, doivent renforcer la cohésion sociale et le dépassement de la dualisation entre quartiers et entre communautés.
- L'accès à un logement salubre et adapté au besoin des habitants est souvent un écueil important pour le public en grande précarité.

### **Jeunes et femmes, en particulier à bas revenus ou en situation difficile (ex : familles monoparentales)**

- Les difficultés auxquelles sont confrontés ces deux groupes se reflètent dans l'accès au monde du travail et de la formation, mais également dans la possibilité de s'épanouir et de profiter des infrastructures de loisirs, d'utiliser l'espace public et de se sentir en sécurité.

### **(Ré)insertion socio-professionnelle :**

- Pour les publics les plus éloignés du monde du travail, il est nécessaire de mettre en place des formations / activités qui permettent d'acquérir non seulement des compétences en lien avec un métier en particulier, mais également les savoir-faire et savoir-être qui permettent à la personne qui se rapproche du monde du travail de se sentir à l'aise avec les codes et se sentir plus légitime pour mettre en avant ses compétences.

### **La culture, le sport et l'environnement urbain**

- Reconnaître le rôle de la culture et du sport comme moyen de renforcement des liens sociaux, d'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers ainsi qu'instrument de lutte contre le sentiment d'insécurité et l'exclusion sociale.
- Reconnaître le rôle de la culture comme secteur à part entière de la vie économique et associative de la Commune, en termes d'innovation, créativité, possible milieu d'insertion professionnelle.

## Mobilité

- Pour ce qui est de la sécurité routière, en lien avec l'amélioration du cadre de vie :
  - o Agir en termes de sécurité subjective (sentiment de sécurité) et objective (accidents);
  - o Protéger les usagers plus vulnérables ;
  - o Le tissu urbain de la région bruxelloise impose le besoin de renforcer le lien entre les actions régionales et communales en termes de mobilité.
- Pour ce qui est de l'impact sur l'environnement :
  - o Des actions visant à améliorer la qualité de l'air peuvent bénéficier à tous les citoyens schaarbeekois et en particulier à ceux qui se trouvent déjà en situation de vulnérabilité, étant donné le lien entre les inégalités sociales et les problèmes de santé.

Troisième constat : la **connexion entre Schaerbeek et les autres communes bruxelloises**. Si les frontières administratives sont importantes pour identifier les compétences des uns et des autres, elles deviennent beaucoup plus théoriques lorsqu'on traite de la qualité de vie des citoyens. La situation à Schaerbeek est en effet indissociable de la situation de la région bruxelloise, en particulier pour certains domaines :

- la pollution (atmosphérique et sonore), ainsi que les impacts du réchauffement climatique en milieu urbain ;
- la mobilité, y compris la place des usagers faibles dans l'espace public et la qualité de l'air ;
- l'accès au marché de l'emploi et aux formations, en particulier pour les publics les plus défavorisés, les jeunes et les femmes ;
- l'aide aux sans-abri et l'organisation des dispositifs bas seuil
- la gestion de pôles de rencontre de différents publics, comme la Gare du Nord.

Sur base de ces constats, **la Commune de Schaerbeek a fait le choix de proposer 7 projets (voir tableau en page 58) :**

- 1.1 Equipement socio-culturel phase 2: création d'un équipement collectif de quartier, Chaussée de Haecht
- 1.2 Pôle socio-culturel, rue Rogier: création d'un équipement collectif de quartier, rue Rogier
- 3.1 Elles peuvent le faire !: Bricoladies : ateliers pratico-pratiques permettant aux femmes de réaliser des travaux dans leur maison pour une plus grande autonomie ; Place aux Cheffes!: projet collectif axé sur la cuisine et les savoirs traditionnels
- 3.2 Latitude Nord : accueil de bas seuil pour personnes en grande précarité
- 3.3 Invendus ? pas perdus !: récupération et distribution des invendus
- 3.4 ForPISP : ateliers de Formation par le Travail
- 3.5 PolFORM 1030 : formation de Mécanicien Cycle et organisation de semaines découvertes des métiers manuels à destination du public féminin

En effet, ces projets permettent d'aborder les problématiques et enjeux identifiés dans ce diagnostic à travers une approche multidisciplinaire et multifactorielle. Il ne s'agit pas de s'attaquer à la question du genre, de l'emploi, de la culture, des jeunes... de façon monothématique. Les citoyens et citoyennes schaarbeekois vivent des difficultés liées à une pluralité de facteurs. Les discriminations de genre et de nationalité ont un impact sur l'accès au monde du travail, du loisir, de la culture et du sport. Les bas revenus ne permettent pas de profiter d'une alimentation de qualité, et des problèmes de santé contribuent à la précarité de certaines couches de la population. Le manque de lien entre citoyens fait empirer des situations de détresse ou de problématiques de santé mentale...

L'accent doit être mis sur la création de lieux de cohésion sociale et d'espaces publics accessibles à toutes et tous, qui permettent d'exprimer ses besoins actuels mais aussi ses souhaits pour le futur. Il y a là l'opportunité de renforcer le travail du réseau associatif et des activités communales qui permettent de créer des occasions de se ressembler dans des lieux « sans jugement », pour des activités plus ou moins formelles.

Les fiches projets jointes à ce diagnostic montrent donc que les projets proposés, grâce au travail d'équipes expérimentées et à la collaboration avec des acteurs locaux actifs sur le terrain, permettent de travailler de façon multidisciplinaire, tout en maximisant leur impact sur des aspects fondamentaux de la vie quotidienne des schaarbeekois et schaarbeekoises.

Enjeux	La Politique de la ville par le développement des quartiers (art. 23)	Actions
Public précarisé et très précarisé	<p>§ 3. Les actions ou opérations favorisant la lutte contre la précarité dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement,</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. les actions ou opérations de financement et de subsidiation d'infrastructures permettant de lutter contre la précarité;</li> <li>3. les interventions ou dispositifs permettant d'améliorer l'accueil des primo-arrivants et de public en errance, ainsi que de lutter contre le sans-abrisme;</li> </ol>	<p>Le projet « Latitude Nord » permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- créer un espace sécurisant d'accueil de bas seuil pour les sans-abris et le public en errance</li> <li>- d'aborder la question de la précarité sous plusieurs aspects tels que la santé mentale, l'autonomisation du public, l'hygiène...</li> </ul> <p>Le projet « Invendus ? Pas perdus ! » permet l'accès à une nourriture de qualité et à bas prix, avec l'objectif d'améliorer la qualité de vie des personnes en précarité.</p>
Jeunes et femmes, en particulier à bas revenus ou en situation difficile	<p>§ 1<sup>er</sup>: Les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et améliorant le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociétale [...]</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. actions ou opérations de financement et de subsidiation d'infrastructures sportives et culturelles de quartier y compris à l'intérieur des espaces publics, notamment par la mise en œuvre d'équipements publics d'extérieur</li> </ol>	<p>Les projets « Equipement socio-culturel » et « Pôle socio-culturel » permettent de créer des espaces socio-culturels ouverts au quartier et répondant aux besoins des habitants, et en particulier des jeunes.</p> <p>La question des publics en situation difficile a un lien indirect également avec les projets « Elles peuvent le faire », « ForPISP » et « PoIFORM 1030 » : ils visent à encourager l'apprentissage de compétences formelles et informelles, notamment à destination de publics éloignés du marché du travail ou du système scolaire traditionnel.</p>
(Ré)insertion socio-professionnelle	<p>§ 3. Les actions ou opérations favorisant la lutte contre la précarité dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi,</p>	<p>Les projets « Elles peuvent le faire », « ForPISP » et « PoIFORM 1030 » visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- encourager les apprentissages de compétences formelles et informelles, notamment à destination de</li> </ul>

	<p>particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement,</p> <p>4. les actions ou opérations d'insertion socio-professionnelle, particulièrement en lien avec le logement et l'aménagement du territoire.</p>	<p>publics éloignés du marché du travail ou du système scolaire traditionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- favoriser l'accès aux formations qualifiantes d'un public très varié, y compris le public féminin et des personnes en situation de handicap</li> <li>- former des professionnels actifs dans le domaine de l'aménagement du territoire et du logement, à travers le travail de formation dans les domaines du pavage, jardinage, rénovation d'intérieurs...</li> </ul>
<b>La culture, le sport et l'environnement urbain</b>	<p>§ 1<sup>er</sup>: Les opérations et actions garantissant la qualité de vie des quartiers et améliorant le cadre de vie au travers des espaces publics et du développement d'infrastructures de quartier permettant de renforcer la culture et le sport comme sphères de la cohésion sociétale [...]</p> <p>2. actions ou opérations de financement et de subsidiation d'infrastructures sportives et culturelles de quartier y compris à l'intérieur des espaces publics, notamment par la mise en œuvre d'équipements publics d'extérieur</p>	<p>Les projets « Equipement socio-culturel » et « Pôle socio-culturel » permettent de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- créer des espaces socio-culturels ouverts à la pratique formelle et informelle de la culture et du sport</li> <li>- créer de nouveaux équipements de quartier disponibles pour les jeunes, les asbl..</li> </ul>
<b>Mobilité (1) : sécurité routière</b>	enjeux auquel l'ordonnance ne vise pas à répondre	//
<b>Mobilité (2) : impact sur l'environnement</b>	enjeux auquel l'ordonnance ne vise pas à répondre	<p>Pour ce domaine, le lien avec les priorités du programme politique de la ville est indirect. Le projet « PolIFORM 1030 » permet par exemple de mettre en lumière l'opportunité de créer des nouveaux emplois qui permettent de répondre aux besoins des citoyens ainsi qu'à la nécessité de garantir un travail dans les années à venir.</p>

Page verticale

